

ACADEMIE DE GRENOBLE

**RAPPORT DE JURY
DU CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ECOLES**

SESSION 2008

Sommaire

Editorial du président du jury

Statistiques

Epreuves d'admissibilité

- français
- mathématiques
- histoire-géographie / sciences expérimentales et technologie

Epreuves d'admission

- entretien
- langues vivantes
- éducation physique et sportive

Avec trois épreuves d'admissibilité, trois épreuves d'admission et des options de langue, le Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles fait partie des concours les plus exigeants de la fonction publique. Son bon déroulement suppose, de ce fait, la mise à disposition de moyens humains et financiers importants, qui témoignent de l'intérêt que la société accorde à la qualité du recrutement des professeurs des écoles à qui elle confie son avenir. A en juger par les moyennes des candidats reçus au concours, ainsi que par les constats du présent rapport, l'objectif d'un recrutement de haut niveau est atteint et l'on ne peut que se réjouir de voir d'excellents candidats se tourner vers l'enseignement de premier degré : ils exerceront ainsi un métier exigeant et difficile, mais aussi passionnant et enrichissant, tant sur un plan humain qu'intellectuel.

Le Concours de recrutement a vocation à recruter des candidats disposant d'une solide culture générale, d'une bonne expression écrite et orale, d'une réelle vivacité physique et humaine, mais aussi capables de manifester des qualités humaines et de réflexion sur leurs pratiques. Il suppose ainsi une préparation approfondie, qui soit à la mesure des larges compétences qui sont nécessaires à l'exercice du métier de professeur des écoles. Il impose enfin la connaissance et le respect des règles qui encadrent le concours et que le jury, soucieux d'équité, applique de manière uniforme à tous les candidats. Sur ce point, le président du jury souhaite plus particulièrement attirer l'attention des candidats sur les textes qui régissent l'épreuve d'éducation physique (en particulier sur ceux qui sont relatifs à la production du certificat médical), afin qu'ils ne se mettent en situation de se trouver sujet à une malencontreuse élimination.

Il reste à remercier tous ceux qui, donnant beaucoup d'eux-mêmes, ont participé au bon fonctionnement du concours de recrutement.

Laurent Ripart

Président du jury

CONCOURS EXTERNE PUBLIC

SESSION 2008

EPREUVES d'ADMISSIBILITE

Epreuve	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admissibles	Moyenne des admissibles
Français	3 256	1 848	891	10,47
Mathématiques		1 818		13,65
Histoire-Géographie Sciences expérimentales et technologie		1810		dominante Histoire-Géographie 13,04 dominante Sciences & technologie .. 12,43

EPREUVES d'ADMISSIBILITE et d'ADMISSION [329 candidats admis]

Epreuve	Moyenne des admis
Français	11,51
Mathématiques	14,45
Histoire-Géographie Sciences expérimentales et technologie	dominante Histoire-Géographie 14,78 dominante Sciences & Technologie 14,27
Entretien	Moyenne de l'épreuve : 15,94 Entretien 16,01 Arts visuels 14,97 Littérature de jeunesse 16,12 Expression musicale 15,99
Langues	Allemand 15,22 9 candidats Anglais 14,37 262 candidats Espagnol 15,43 37 candidats Italien 15,50 20 candidats Portugais 19,00 1 candidat
Langues - épreuve facultative	Allemand 11,47 18 candidats Anglais 12,29 25 candidats Espagnol 13,00 37 candidats Italien 11,67 18 candidats Portugais 16,67 3 candidats
Education physique et sportive	Moyenne de l'épreuve : 11,62 Entretien 14,46 Course 1500 m 12,78 Danse 12,50

3^{ème} CONCOURS

SESSION 2008

EPREUVES d'ADMISSIBILITE

Epreuve	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admissibles	Moyenne des admissibles
Français	250	113	27	10,13
Mathématiques		110		13,53
Histoire-Géographie Sciences expérimentales et technologie		110		dominante Histoire-Géographie 12,83 dominante Sciences & technologie .. 11,40

EPREUVES d'ADMISSIBILITE et d'ADMISSION [9 candidats admis]

Epreuve	Moyenne des admis
Français	10,33
Mathématiques	13,31
Histoire-Géographie Sciences expérimentales et technologie	dominante Histoire-Géographie 13,50 dominante Sciences & Technologie 13,33
Entretien	16,56
Langues	Anglais 14,37 8 candidats Italien 15,50 1 candidat
Education physique et sportive	Moyenne de l'épreuve : 12,75 Entretien 13,50 Course 1500 m 12,00

CONCOURS EXTERNE PRIVE

SESSION 2008

EPREUVES d'ADMISSIBILITE

Epreuve	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admissibles	Moyenne des admissibles
Français	291	174	87	9,85
Mathématiques		170		12,82
Histoire-Géographie Sciences expérimentales et technologie		170		dominante Histoire-Géographie 11,59 dominante Sciences & technologie.. 11,67

EPREUVES d'ADMISSIBILITE et d'ADMISSION [51 candidats admis]

Epreuve	Moyenne des admis
Français	10,44
Mathématiques	13,13
Histoire-Géographie Sciences expérimentales et technologie	dominante Histoire-Géographie 12,89 dominante Sciences & Technologie 12,25
Entretien	Moyenne de l'épreuve : 14,55 Entretien 14,82 Arts visuels 13,00 Littérature de jeunesse 14,48 Expression musicale 14,38
Langues	Allemand 12,00 2 candidats Anglais 12,59 37 candidats Espagnol 14,33 6 candidats Italien 12,50 6 candidats
Langues - épreuve facultative	Allemand 14,00 2 candidats Anglais 12,60 5 candidats Espagnol 12,43 7 candidats Italien 3,00 1 candidat Portugais 17,00 1 candidat
Education physique et sportive	Moyenne de l'épreuve : 12,02 Entretien 11,91 Course 1500 m 12,00 Danse 12,58

Epreuve d'admissibilité

FRANÇAIS

L'épreuve de français qui a été proposée au mois de mai dernier est définie par l'arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des différents concours de recrutement de professeurs des écoles (B.O.E.N. n° 21 du 26 mai 2005). Etant donné la réforme de la formation des maîtres et des concours qui est annoncée, c'est sans doute l'avant dernière fois qu'une épreuve de français se passe sous cette forme.

Les exercices demandés sont ainsi officiellement décrits :

« A partir d'un dossier composé de textes et de documents relatifs à l'acquisition et à l'enseignement de la langue française, le candidat :

- effectue une synthèse à partir d'une question relative au dossier ;
- traite un thème ayant trait à la grammaire ;
- répond à une question complémentaire sur la mise en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans le dossier."

La synthèse de documents fait partie de l'épreuve d'admissibilité de français depuis 1995 et porte sur des problématiques générales de la didactique du français. Le deuxième exercice qui a trait à la description raisonnée de la langue demande le plus souvent le relevé et l'analyse d'une forme particulière dans un extrait bref de l'un des textes. Quant à la question complémentaire, elle prend le plus souvent la forme d'une analyse de documents pédagogiques.

Les compétences évaluées pour cette épreuve seront rappelées plus loin, en lien avec les éléments de corrigé. Ceux-ci reprennent largement le "corrigé indicatif" qui a été proposé aux correcteurs par la commission rectorale d'harmonisation des corrections, sur la base des suggestions émises par la Commission nationale de choix des sujets.

REMARQUES SUR LES PRESTATIONS DES CANDIDATS

A Observations sur les notes

Au vu de l'ensemble des notes, on peut dire que l'épreuve a été sélective et inégales les prestations des candidats. On peut faire les remarques suivantes :

Concours externe public

Sur 1848 candidats qui ont composé, on peut se réjouir d'en compter :

- 38 avec une note supérieure à 15 ;
- et 541 avec une note comprise entre 10 et 15.

mais 307 ont reçu une note éliminatoire (en-dessous de 5) et 954 candidats ont été notés entre 5 et 10. Signe de la sélectivité de l'épreuve, sa moyenne était de 8,22 (8,21 lors de la session 2007).

3ème concours public

Sur 113 candidats qui ont composé, aucun n'a obtenu une note supérieure à 15.

On peut se réjouir d'en compter 20 avec une note située entre 10 et 15.

72 candidats ont été notés entre 5 et 10 et 20 ont reçu une note éliminatoire (en-dessous de 5).

La moyenne de l'épreuve était de 7,31, (7,49 lors de la session de 2007).

Concours externe privé

Sur 174 candidats qui ont composé, on peut se réjouir d'en compter :

- 3 avec une note supérieure à 15 ;
- 43 avec une note située entre 10 et 15.

101 ont été notés entre 5 et 10 et 26 ont reçu une note éliminatoire (en-dessous de 5).

La moyenne de l'épreuve était de 7,94 (8,44 lors de la session de 2007).

Pour entrer un peu plus avant dans la connaissance des prestations des candidats, on peut prendre en compte le détail des 1848 notes du concours externe public.

La meilleure des copies a obtenu la note de 18/20, qui se décompose ainsi :

- 7,25 / 8 en synthèse de documents ;
- 3,75 / 4 en grammaire ;
- 7 / 8 à la question complémentaire.

Cette copie n'a eu aucune pénalité pour l'orthographe.

Les moyennes des trois exercices étaient de :

- 10,97 / 20 (4,38 / 8) pour la synthèse de documents ;
- 08,01 / 20 (1,60 / 4) pour la question de grammaire ;
- 07 / 20 (2,8 / 8) pour la question complémentaire.

Trois raisons permettent d'expliquer la meilleure moyenne obtenue par la synthèse de documents :

1. cette année, la synthèse ne comportait aucun texte difficile par sa longueur et la densité de son vocabulaire de spécialité ;
2. la synthèse est un exercice fortement structuré dont la préparation est bien connue de tout formateur ;
3. en majorité les candidats passent plus de temps sur cet exercice qui se trouve être le premier des trois.

B. Problèmes et conseils

Si les correcteurs se sont félicités quand ils ont pu lire des développements bien construits et bien rédigés, des analyses judicieuses, ou des connaissances sûres, ils ont aussi relevé un certain nombre de difficultés, dont on peut évoquer celles qui sont récurrentes.

Les synthèses de documents réalisées par les candidats semblent s'améliorer d'année en année du point de vue de la méthode, mais on trouve encore de nombreux passages qui sont de pures paraphrases au lieu d'une présentation analytique des idées des auteurs. Les candidats doivent donc s'entraîner à reformuler les idées présentées dans les textes pour éviter le simple recopiage et faciliter la construction de la synthèse. La tendance qui consiste à juxtaposer les idées sans les confronter, c'est-à-dire sans faire ressortir explicitement ce qui les différencie ou ce qui les réunit, renvoie également à une faiblesse dans le maniement des connecteurs et des liens logiques. Parallèlement, on rencontre de nombreuses copies sans paragraphes distincts selon les arguments ; les candidats devraient donc travailler sur la notion de paragraphe argumentatif qui n'est pas toujours maîtrisée. Demeure également une confusion entre la problématique (le plus souvent annoncée dans le sujet, résulte de la confrontation des textes) et l'annonce du plan (étapes de la réflexion qui permettent de résoudre la problématique) ; il serait utile pour les candidats de s'entraîner à construire des plans qui répondent aux questions posées dans la problématique.

La question de grammaire a posé problème à de nombreux candidats. Cette année, le premier de ces problèmes avait trait à la lecture de la consigne. Celle-ci demandait trois opérations, à savoir relever, classer, analyser. Alors que la réponse la plus claire consistait à rendre compte de manière distincte et successive des trois opérations, la plupart des candidats ont répondu sous la forme d'un seul tableau synthétisant plus ou moins bien les trois opérations demandées. Par ailleurs, beaucoup trop de candidats ne savent pas ce que peut être une analyse morphologique : des remarques plus ou moins précises sur l'emploi des temps n'ont rien à voir avec une analyse des formes verbales permettant d'observer le jeu des suffixes (morphèmes) de mode, temps et personnes qui viennent s'ajouter aux radicaux (ou bases).

Les candidats doivent donc faire porter leur effort sur les connaissances fondamentales en ce qui concerne le fonctionnement de la langue française, morphologie comprise.

Vocabulaire. Il faut encourager les candidats à s'exprimer dans un style plutôt soutenu (cette épreuve n'est en rien un oral) et à n'utiliser le vocabulaire spécialisé qu'à bon escient. On rencontre encore beaucoup de passages où l'utilisation d'un jargon didactico-pédagogique manifeste que la préparation n'a pas été suffisante : les notions en jeu sont mal maîtrisées. A l'évidence, cette année, le sens du mot « enjeu » est mal connu et mal interprété. Les correcteurs ont également relevé un pléonasme récurrent : « remonter en amont »...

Pour éviter ces défauts, il convient encore de s'entraîner régulièrement, en particulier en se livrant à des reformulations de textes identiques à ceux qui figurent habituellement dans les synthèses du concours ; mais il faut aussi faire porter son attention sur le vocabulaire de spécialité, ses significations précises, ses emplois.

La maîtrise de l'orthographe est l'une des difficultés sur laquelle les rapports successifs doivent toujours revenir. Si l'orthographe a semblé mieux prise en considération par les candidats, tout est loin d'être réglé.

Cette année, sur 1848 candidats du concours externe public :

- environ 275 ont perdu un point de pénalité orthographique ;
- environ 154 ont perdu 2 points ;
- environ 149 ont perdu 3 points.

Le barème qui est recommandé nationalement concerne l'ensemble de la copie et peut paraître lourd, mais il manifeste l'intérêt que l'institution porte à cette compétence. Il n'est pas possible de relever ici l'ensemble des problèmes. Quelques-uns méritent d'être rappelés. On peut ainsi souligner la confusion qui règne pour la terminaison des participes et des infinitifs de verbes du premier groupe. Les correcteurs ont relevé des erreurs de conjugaison réhébilitaires sous la plume d'un candidat professeur des écoles (par exemple : « l'élève aura *acquirit** »). On rappellera encore que les erreurs d'accent à valeur grammaticale (a/à, ou/où...) sont des fautes à part entière. Etant donné que ces signes jouent un rôle dans le français écrit, une absence répétée d'accents est toujours sanctionnée. Il faut donc encore et toujours attirer l'attention des futurs candidats sur ce point : un professeur des écoles doit maîtriser suffisamment l'orthographe de sa langue pour pouvoir non seulement en présenter le fonctionnement complexe à ses élèves, mais encore savoir repérer, comprendre et expliquer leurs erreurs. La préparation de l'épreuve de français nécessite toujours un travail particulier et régulier de la part des candidats qui ne seraient pas *a priori* sûrs d'eux en ce domaine.

De manière plus générale, faire des exercices en temps limité permet d'apprendre à **gérer efficacement son temps** le jour du concours, puisqu'il faut alors s'organiser pour mener à bien l'ensemble des exercices, rédiger de manière lisible et garder un peu de temps pour se relire.

ANALYSE DES PARTICULARITES DE L'EPREUVE ET PROPOSITIONS POUR LE CORRIGE

A. Première partie : SYNTHESE DE DOCUMENTS (8 points)

1. Remarques générales

La synthèse est un exercice complexe qui doit permettre d'apprécier les qualités de compréhension des textes, de sélection et de confrontation de leurs idées et données, de structuration d'une pensée et de rédaction.

- **Compréhension**

Les textes doivent être tous compris et rapportés sans contresens ni ambiguïté. Ils ne doivent, en aucun cas, donner lieu à des commentaires ou extrapolations. La lecture du paratexte, notamment les dates, permet d'éviter certaines erreurs et de contextualiser certains propos : il faut toujours se garder de mettre l'ensemble des textes sur le même plan de manière automatique.

- **Sélection et confrontation**

La confrontation des textes est un exercice délicat qui repose sur des opérations de sélection et de comparaison qui permettent de dégager des points de vue convergents et divergents sur un thème donné, ainsi que ceux qui apportent des nuances, des compléments, voire une vision singulière.

- **Plan**

La structure de la synthèse est établie à partir des résultats obtenus dans l'opération précédente. Plusieurs plans sont acceptables dès lors que les conditions suivantes sont respectées :

L'introduction doit comporter une présentation rapide des textes (titres et noms des auteurs fournis), une identification du thème, la présentation d'une problématique formulée de manière explicite et resserrée, l'annonce du plan. Le développement doit être organisé en plusieurs parties. On attend une structuration en fonction de la problématique énoncée dans l'introduction.

La conclusion n'est pas imposée et son absence ne peut être sanctionnée. Néanmoins, une conclusion courte, pertinente et objective est la bienvenue car elle concrétise l'aboutissement de la réflexion.

Chaque partie repose sur la confrontation de plusieurs documents : sont donc absolument proscrits les résumés successifs. Il faut souligner qu'une copie avec de telles erreurs ne mérite pas la moyenne.

Tous les documents sont pris en compte, aucun n'est négligé.

- **Rédaction**

La lisibilité, notamment la qualité de la calligraphie, joue un rôle important.

La présentation doit être claire, les différentes parties bien distinctes, mais reliées par des formules de transition aussi variées que possible facilitant le guidage du lecteur.

Les différents points de vue présentés doivent être identifiés, afin d'éviter les amalgames et incohérences. Ils donnent lieu à une reformulation personnelle de la part du rédacteur, aussi synthétique que possible : en aucun cas les documents ne doivent faire l'objet de citations. L'absence de répétitions dans les idées évoquées atteste d'un plan cohérent.

Pistes pour le corrigé

Cette année, le dossier pour la synthèse est composé de quatre textes récents relativement convergents. La problématique doit conduire le candidat à s'interroger sur les enjeux (savoirs et compétences) à identifier pour enseigner la lecture au cycle 2 et les manières de prévenir ou réduire les difficultés éventuelles.

	<u>Texte 1 : Brigaudiot</u>	<u>Texte 2 : R. Goigoux</u>	<u>Texte 3 : M.E.N.</u>	<u>Texte 4 : C. Garcia-Deban</u>
Constats, principes et enjeux – Savoirs et compétences	Acquis de la maternelle : - Savoir être : représentation de l'école pour l'élève - Rapport au langage: - Utiliser le langage pour dire, comprendre, réfléchir - Comprendre le langage écrit - Produire du langage écrit - Découverte de la nature de l'écrit - Définition du principe alphabétique : correspondance entre lettres et groupes de lettres et ce qu'on entend (liaison graphèmes/phonèmes).	Convergence des différentes disciplines (sociologie, linguistique, psychologie cognitive, etc.); réussite scolaire liée à la disposition générale que les élèves entretiennent à l'égard du langage. Dans le cadre d'une activité purement linguistique, l'entrée par le sens peut faire obstacle à une appréhension du système alphabétique : langage non traité comme objet autonome // dissociation impossible des différentes dimensions du langage	Nécessaire compréhension du principe alphabétique complexe et dominant dans notre système alphabétique : tous les enfants n'ont pas compris ce principe en arrivant à l'école élémentaire	Intérêt d'une entrée précoce dans l'écriture dès la maternelle
Difficultés et problèmes des élèves - Moyens pour les identifier	Compréhension du système alphabétique : inégalité des enfants devant cette connaissance. Certains en restent à l'appréhension globale	La centration sur les aspects phonologiques facilite le repérage de ces élèves.	Les enseignants doivent évaluer les capacités des élèves à comprendre le principe du codage alphabétique L'évaluation peut se faire en posant un problème d'écriture, en complexifiant les tâches, en observant les stratégies individuelles pour mieux cerner les capacités de chacun	L'écriture comme moyen pour le maître d'observer le niveau des élèves

Aides envisageables et pistes pédagogiques	Nécessité de reprendre avec ces élèves les étapes manquées de la compréhension du système alphabétique	Les enseignants doivent « casser du sens pour le réduire en syllabes » afin de conduire les élèves à s'intéresser à chacun des deux codes oral et écrit. Rôle de l'école : réduire les inégalités socioculturelles	Un programme de travail est détaillé en s'appuyant sur la différenciation pour : - Travailler sur les unités distinctives - Renforcer le répertoire de mots orthographiquement connus - Analyser les composantes sonores, les écrire et les épeler - Multiplier les exercices de résolution orthographiques	Ecriture comme moyen d'apprentissage et Résolution de problèmes) : - Apprendre à quoi sert l'écriture - Reconnaître les différents types d'écrits - Formuler des hypothèses sur le fonctionnement du système orthographique - Motivation et envie d'écrire : « faire comme les grands » - Projets porteurs de sens pour l'élève
Le souci de la continuité des apprentissages de l'école maternelle au CP est présent dans tous les textes (moins dans le texte 2)				

Plusieurs plans (en deux ou trois parties) sont envisageables, mais la synthèse réalisée devra mettre en évidence les éléments suivants :

- I. Constats, principes et enjeux : savoirs et compétences
- II. Difficultés et problèmes des élèves // Moyens pour les identifier
- III. Aides envisageables et pistes pédagogiques

Un plan en deux parties qui reprenait les deux questions énoncées dans le sujet était considéré comme acceptable.

B. Deuxième partie : **GRAMMAIRE (4 points)**

La question portait sur le texte à compléter figurant dans le document A.

Question (4 points) : Relevez les formes verbales figurant dans les dix premières lignes de ce texte, classez-les et analysez-les d'un point de vue morphologique.

o **Relevé**

Le passage comporte 10 verbes : passèrent, réveillèrent, grattaient, gémissaient, grelottaient, suppliaient, voulez, proposa, vais aller, chercher.

o **Classement**

Plusieurs classements morphologiques sont possibles et peuvent être combinés. Il importe que le classement retenu soit cohérent.

➤ Classement des verbes par groupe

<i>1^{er} groupe</i>	<i>2^{ème} groupe</i>	<i>3^{ème} groupe</i>
passer, réveiller, gratter, grelotter, supplier, proposer, chercher	gémir	vouloir, aller

➤ Classement des verbes par personne de conjugaison

1 ^{ère} personne du singulier	3 ^{ème} personne du singulier	2 ^{ème} personne du pluriel	3 ^{ème} personne du pluriel	Forme non personnelle
vais aller (vais)	proposa	voulez	passèrent, réveillèrent, grattaient, gémissaient, grelottaient	chercher (aller)

➤ Classement des verbes par temps et modes

Présent de l'indicatif	Passé simple de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif	Infinitif ou infinitif présent
voulez	passèrent, réveillèrent, proposa	grattaient, gémissaient, grelottaient, suppliaient	chercher

"Vais aller" : deux analyses sont envisageables, l'une faisant de « vais » un verbe à sens plein, l'autre faisant de cette forme un semi-auxiliaire de futur périphrastique (appelé aussi futur proche). Cette seconde analyse est la seule en conformité avec le sémantisme de la phrase ; la présence d'un futur simple dans la phrase suivante « pourrai » corrobore cette analyse.

○ **Analyse morphologique (2 points)**

On attend une analyse en fonction de trois catégories : base, temps et personne. Les termes « base », « radical » et « racine » pouvaient être acceptés ainsi que les différents découpages qu'ils impliquent ; les termes « terminaisons », « désinences », « suffixes », « morphèmes », « marques » étaient indifféremment acceptés par le jury.

<i>Formes simples conjuguées</i>				
Formes à analyser	Bases	Désinences		
		Morphèmes de temps		Morphèmes de personne
passèrent	pass-	- èrent		
réveillèrent	réveill-	- èrent		
grattaient	gratt-	- ai	- ent	
gémissaient	gémiss-	- ai	- ent	
grelottaient	grelott-	- ai	- ent	
suppliaient	suppli-	- ai	- ent	
voulez	voul-	- ez		
proposa	propos-	- a		
<i>Formes composées conjuguées</i>				
Vais aller	Semi-auxiliaire		Infinitif présent	
	base	Morphème de personne	base	Morphème de mode
	vai-	- s	all-	- er
<i>Forme non conjuguée</i>				
chercher	base	Morphème de mode		
	cherch-	- er		

Autres analyses possibles pour les formes au passé simple

- Pour la 3^{ème} personne du pluriel, on peut faire apparaître un morphème de temps : "-è", suivi d'un morphème de personne : "-rent".
- Pour la 1^{ère} personne du singulier, on peut considérer le "-a" comme morphème de temps sans morphème de personne ; on ne peut jamais considérer le "-a" comme morphème de personne seulement.

SECOND VOLET

QUESTION COMPLEMENTAIRE (8 points)

Question 1 (4 points) : Vous examinerez le document B et citerez les points essentiels de la démarche proposée ; vous indiquerez dans quelle mesure il y a conformité avec le programme

- Les quatre domaines identifiés par les programmes comme "devant faire l'objet d'un travail continu et dense dans l'apprentissage de la lecture" apparaissent dans la séquence proposée.
- a. *identification et production des mots*
 - Découverte du principe alphabétique (2 séances par semaine d'entraînement « technique » au minimum mais cela peut ne pas suffire à certains élèves).
 - Familiarisation avec les particularités syntaxiques de la langue écrite.
 - Analyse morphologique (on entend par analyse morphologique la découverte de la conjugaison, l'approche et la manipulation des régularités de la langue) et orthographique.
 - b. *compréhension des textes*
 - Lecture d'un récit ou d'un texte documentaire.
 - Entraînement à la compréhension littérale et "fine" (ou inférentielle).
 - Lecture magistrale de textes complexes.
 - L'activité de compréhension de textes à l'oral qui entraîne la compréhension littérale et "fine".
 - c. *production de textes*
 - d. *acculturation au monde de l'écrit*
 - Lecture d'un récit ou d'un texte documentaire.
 - Découverte des fonctions de l'écrit.
 - Lecture autonome.
 - Acquisitions lexicales.

Remarques complémentaires attendues concernant la conformité aux programmes :

- La production d'écrits n'est évoquée qu'une seule fois et en fin de module (séance 10) : l'importance de l'écriture dans l'entrée dans l'écrit et l'acquisition de la lecture demande qu'on lui accorde davantage de place (cf. 3 et 4 ; document 2 ; Programmes 2007).
- On pourrait mettre l'accent sur le « projet de lecture » de l'élève : amener l'élève à formuler et à clarifier son projet d'apprentissage.
- Nécessité de prise en compte de la différenciation.

Question 2 (3 points): Vous explicitez la conception de l'apprentissage de la lecture sous-jacente au document A

- Même si l'activité porte sur l'identification et la production de mots, la dimension de compréhension est sollicitée (sens du contexte, texte permettant des hypothèses plausibles plus que d'autres). Pour retrouver les mots, les élèves doivent en effet s'appuyer sur le contexte syntaxique et/ou sémantique (éventuellement sur les illustrations : par exemple pour « boutons »).
- Pour écrire ces mots, ils pourront utiliser les acquis en matière de code et de combinatoire, en s'appuyant sur les référents visibles dans la classe ou sur leur mémoire.
- Là le principe alphabétique est requis tout comme la capacité à discriminer des sons et à leur faire correspondre les graphèmes pertinents.
- Les différentes stratégies de lecture sont évoquées par les élèves en début et en fin de séance (position réflexive, métacognitive).
- Travail par deux ou par groupe facilitant
- La différenciation;
- L'émission d'hypothèses et leur confrontation.

Bilan : Il s'agit d'une conception de l'apprentissage adaptée (choix d'un support apte à motiver les élèves), assez complète, qui associe décoder-coder et comprendre.

Question 3 (1 point) : Y-a-t-il des points de convergence avec la conception sous-jacente au document B ?

- Lecture d'un texte (narratif dans un cas, documentaire dans l'autre).
- Texte présentant un intérêt pour les élèves.
- Activité autour du code.
- Présence de différentes stratégies de lecture.

Session 2008

FRA-08-PG3

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Mardi 29 avril 2008 - de 13h 00 à 17h 00
Première épreuve d'admissibilité

FRANÇAIS

Durée : 4 heures
Coefficient : 3
Note éliminatoire 5/20

Rappel de la notation :

- synthèse (8 points)
- thème ayant trait à la grammaire (4 points)
- question complémentaire sur une mise en situation d'enseignement (8 points)

Il est tenu compte, à hauteur de **trois points** maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats.

Ce sujet contient 11 pages, numérotées de 1/11 à 11/11. Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez devra, conformément au principe d'anonymat, ne comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc.

Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

1. Synthèse (8 points)

Sans porter d'appréciation personnelle, vous rédigerez une synthèse d'environ trois pages qui rende compte des textes 1 à 4 en vous attachant à répondre aux questions suivantes : quels enjeux (savoirs et compétences) doit-on bien identifier pour enseigner la lecture au cycle 2 ? De quelle manière prévenir ou réduire les difficultés éventuelles ?

2. Grammaire (4 points)

La question porte sur le texte à compléter figurant dans le document A.
Relevez les formes verbales figurant dans les 10 premières lignes de ce texte, classez-les et analysez-les d'un point de vue morphologique.

3. Question complémentaire (8 points)

- 1- Vous examinerez le document B et citerez les points essentiels de la démarche proposée ; vous indiquerez dans quelle mesure il y a conformité avec le programme. *(4 points)*
- 2- Vous explicitez la conception de l'apprentissage de la lecture sous-jacente au document A. *(3 points)*
- 3- Y a-t-il des points de convergence avec la conception sous-jacente au document B ? *(1 point)*

CORPUS DES TEXTES ET DOCUMENTS

Les textes sont extraits des ouvrages suivants :

Texte 1 : BRIGAUDIOT, M., *Première maîtrise de l'écrit*, Hachette, 2004

Texte 2 : GOIGOUX, R., et al., « Favoriser le développement de compétences phonologiques pour tous les élèves », *Repères*, n°28, 2003

Texte 3 : Ministère de l'Éducation nationale, *Programmes de l'école primaire, Cycle des apprentissages fondamentaux*, BOEN Hors Série n° 5 du 12 avril 2007.

Texte 4 : GARCIA-DEBANC, C., « Faire écrire les élèves dès le début du CP », in *Le manuel de lecture au CP*, Observatoire National de la Lecture (O.N.L.), SCEREN – Savoir Livre, 2003

Les documents proviennent de :

Document A

L'enlèvement de la bibliothécaire de M. Mahy. Gallimard (d'après une adaptation extraite du manuel *Pas à page*, Nathan).

Document B

Extrait du Livret de présentation de *Crocolivre*, méthode de lecture CP, Nathan, 2001, pp. 40-41.

DOSSIER

Texte 1 : BRIGAUDIOT, M., *Première maîtrise de l'écrit*, Hachette, 2004

Continuité des apprentissages de la maternelle au CE1

À l'école maternelle, les enfants ont appris :

- que l'école était un endroit pour eux, avec d'autres enfants qui apprenaient, comme eux, grâce à des maîtresses et des maîtres qui étaient là pour les aider (domaine « **Etre bien à l'école** ») ;
- qu'à l'école, c'était important de donner leur avis, de raconter, de poser des questions, d'écouter et de réfléchir pour résoudre des problèmes (domaine « **Utiliser le langage pour dire, comprendre, réfléchir** ») ;
- qu'on pouvait écouter des histoires, regarder les images et penser à beaucoup d'histoires dans sa tête (domaine « **Comprendre le langage écrit** ») ;
- qu'on pouvait en inventer et les écrire, et écrire à quelqu'un qui pouvait lire, longtemps après, exactement ce qu'on avait écrit (domaine « **Production de langage écrit** ») ;
- qu'il y avait quelque chose à comprendre dans le mystérieux pouvoir de ceux qui savaient lire et écrire : des signes particuliers appelés « lettres » font des choses entre eux et tout le monde utilise ce code pour l'écrit, qui n'est pas comme le dessin et qui, pourtant, donne le moyen de représenter pour dire (domaine « **Découverte de la nature de l'écrit** »).

Certains enfants sont allés plus loin. Ils ont découvert que les lettres codaient le sonore du langage. Ils ont compris que si un prénom s'écrivait S, A, N, D, R, A, et que l'on se mettait à écrire S, A, D, R, A, N, on ne pouvait plus le lire et on lisait autre chose. Ces enfants-là ont compris le principe alphabétique : il y a correspondance entre des lettres ou des groupes de lettres et ce que l'on entend dans le langage articulé.

Le cycle 2 doit être le moment de s'appuyer sur tous ces savoir-faire pour aller plus loin : utiliser toujours le langage dans des circonstances très différentes, réfléchir et résoudre des problèmes, mieux comprendre ce que disent et parfois ne disent pas les écrits, pouvoir agir sur les autres en leur écrivant.

Mais d'autres enfants n'en sont pas du tout au principe alphabétique. Ceux-là ont mémorisé la forme globale de prénoms, de noms de jours de la semaine et de quelques titres d'albums. Ils sont les élèves prioritaires avec qui il est nécessaire de « remonter » en amont des apprentissages.

Texte 2 : GOIGOUX, R., et al., « Favoriser le développement de compétences phonologiques pour tous les élèves », *Repères*, n°28, 2003

Septembre, cours préparatoire.

La maîtresse : *pouvez-vous me proposer des mots où l'on entend le son (a) ?/*

Amélie : *papa* / La maîtresse : *oui* / Benoît : *maman* / La maîtresse : *bien* / Camille : *toutou*

Les conclusions de la psychologie cognitive ont été d'autant plus aisément reprises par les auteurs des programmes qu'elles corroborent celles des travaux issus de la sociologie, de la linguistique ou de la psychologie des apprentissages établissant que la réussite scolaire est en grande partie liée à la disposition générale que les élèves entretiennent à l'égard du langage (Lahire 1993 ; Bautier, 1995). Ces travaux montrent, par exemple, qu'à l'entrée au cours préparatoire, certains élèves ne savent pas relier les manipulations linguistiques portant sur des unités autonomes et vides de sens (par exemple transformer des lettres en sons) et les activités langagières riches de significations qui leur sont familières (Goigoux, 1993). Ils ne savent pas non plus interrompre leur activité langagière habituelle pour en développer une nouvelle à propos de la langue, c'est-à-dire « uniquement centrée sur la dimension linguistique, mais sans les dimensions affective et cognitive du langage » (Brigaudiot, 1997, p.56). En résumé, ils échouent à traiter le langage comme un objet autonome que l'on peut étudier d'un point de vue strictement phonologique (cf. l'exemple placé en exergue).

Pour interpréter l'erreur de Camille (et s'interroger rétrospectivement sur la réponse de Benoît), on peut faire l'hypothèse que cet élève traite le problème par analogie avec d'autres situations didactiques habituelles à l'école maternelle (et dans la vie quotidienne) où la proximité sémantique est déterminante. Il ne parvient pas à réaliser ou à maintenir un traitement exclusif de la dimension phonologique pendant toute la durée de la tâche. En d'autres termes, il lui est très difficile de dissocier les diverses dimensions du langage pour n'en traiter qu'une seule.

Or, pour réussir les exercices scolaires proposés dès le début du cours préparatoire, il faut pouvoir s'intéresser à la langue pour elle-même, dans sa matérialité ou dans son fonctionnement, indépendamment du sens qu'elle véhicule. Et c'est précisément cette compétence qui fait défaut aux élèves qui, dans leur milieu familial, ont rarement l'occasion de traiter des situations qui favorisent son développement. Seule l'école peut véritablement les aider à prendre conscience que l'écrit dérive de l'oral « dont il constitue un prolongement et une théorie, non un émiettement barbare » (Danon-Boileau, 1998, p.205) et à découvrir que le principe alphabétique permet de noter de manière homogène la face sonore de tous les mots. C'est bien le développement de cette capacité, inhabituelle, à « casser du sens pour le réduire en syllabe, puis casser l'unité sonore de la syllabe pour parvenir aux sons transcrits par les lettres de l'alphabet » (idem, p.207) que les enseignants doivent viser en conduisant les élèves à s'intéresser au fonctionnement de chacun des deux codes, oral et écrit.

Avoir compris le principe qui gouverne le codage alphabétique des mots

Pour identifier des mots, l'apprenti lecteur doit avoir compris le principe qui gouverne le codage de la langue écrite en français : les lettres ou groupes de lettres (graphèmes) représentent les plus souvent des unités distinctives de la langue orale (phonèmes) assemblées en syllabes. L'enfant construit progressivement ce savoir dès l'école maternelle (voir le chapitre « Le langage au cœur des apprentissages » dans le programme de l'école maternelle) mais n'a pas encore pleinement compris la complexité de ce principe à l'entrée à l'école élémentaire.

Il importe donc que l'enseignant évalue ses élèves dans ce domaine avant même de commencer l'enseignement de la lecture. On peut, par exemple, poser un « problème » d'écriture (si l'on souhaite écrire tel mot, comment fait-on ?) en complexifiant progressivement la tâche et en observant la manière dont travaillent les élèves : capacité ou non d'entendre les éléments phonologiques qui constituent le mot, capacité de proposer un signe graphique pour une unité phonologique, connaissance du nom des lettres et de leur(s) valeur(s)...

D'une manière générale pour tous les élèves et d'une manière différenciée pour tous ceux qui sont encore loin d'avoir compris le principe alphabétique, un programme de travail doit être mis en place pour :

- améliorer la reconnaissance des unités distinctives composant les mots : syllabe, attaque du mot (consonne(s) précédant la voyelle), rime, (voyelle et consonne(s) suivant la voyelle), progressivement phonème,
- renforcer le répertoire des mots orthographiquement connus permettant de construire l'écriture phonétiquement correcte d'un mot nouveau ; savoir en analyser les composantes sonores (syllabes et, en partie, phonèmes), les écrire et les épeler ; pouvoir rapprocher des mots nouveaux de ces mots repères,
- multiplier les exercices de « résolution de problèmes orthographiques » (comment pourrait-on écrire tel mot ?) conduisant à utiliser efficacement les deux premières compétences.

Texte 4 : GARCIA-DEBANC, C., « Faire écrire les élèves dès le début du CP », in *Le manuel de lecture au CP*, Observatoire National de la Lecture (O.N.L.), SCEREN – Savoir Livre, 2003


Pourquoi faire écrire les élèves avant qu'ils sachent écrire ?

Certains maîtres n'osent pas faire écrire les élèves avant qu'ils maîtrisent l'orthographe des mots et la structure des phrases : l'écriture, selon eux, servirait essentiellement à évaluer des savoirs antérieurement construits en lecture. Or, de nombreux travaux de recherche sur l'entrée dans l'écrit ainsi que des pratiques mises en place dans diverses classes de Grande Section et de CP ont montré tout l'intérêt de la mise en place d'activités d'écriture de textes, avant même que les enfants sachent écrire les mots, et ce pour diverses raisons. La première de ces raisons est la motivation et l'envie d'écrire : l'activité d'écriture étant plus spectaculaire que l'activité de lecture, les enfants manifestent plus tôt l'envie de faire comme les grands en écrivant. Ces activités sont aussi pour les enfants l'occasion de vivre des situations d'écriture dans leur diversité et de s'essayer à formuler des hypothèses sur le fonctionnement du système orthographique. Elles permettent au maître d'observer où en est chacun des enfants dans sa représentation du fonctionnement du système d'écriture et ainsi d'organiser plus efficacement les aides qu'il peut apporter. C'est grâce aux problèmes qu'ils ont à résoudre dans ces situations, aux questions qu'ils sont amenés à se poser que les élèves apprennent à quoi sert l'écriture, comment se différencient les écrits à produire et comment fonctionne le système alphabétique du français. Ces situations doivent être vécues dans le plaisir, à l'intérieur de projets d'écriture qui aient du sens pour les enfants. Le travail d'écriture au CP s'inscrit donc en continuité avec celui qui peut être conduit à l'école maternelle.

Document A : *L'enlèvement de la bibliothécaire*, M. Mahy, Gallimard (d'après une adaptation extraite du manuel *Pas à page*, Nathan).

Découverte de texte en CP (janvier) :

Après rappel du début de l'histoire et commentaire des illustrations, ce texte lacunaire est donné tel quel aux élèves. L'enseignant demande aux élèves de rappeler les différentes stratégies de lecture envisageables avant de les laisser lire par eux-mêmes, en cherchant à écrire les mots qui manquent. Les élèves travaillent par deux ou en groupe dirigé ; les meilleurs lecteurs lisent l'ensemble du texte, les autres n'en lisent que la moitié. En fin de séance, tout le texte est lu en classe entière et les propositions des élèves sont discutées et réglées.



Quelques jours passèrent et, un matin, tous les brigands (sauf le chef !) se réveillèrent couverts de _____ rouges de la tête aux _____. Les brigands se grattaient, gémissaient, grelottaient, suppliaient.

« Si vous voulez, proposa Mademoiselle Labourdette, je vais aller à la bibliothèque chercher le _____ médical. A l'aide de ce livre je pourrai sûrement vous s_____ . »

« D'accord, répondit le chef des brigands, mais je vous accompagne car vous restez ma _____ . »

Reproduction de la suite du texte, donnée aux élèves meilleurs lecteurs :

À la tombée de la nuit, Mademoiselle Labourdette et le chef des brigands étaient de retour.

« La cabane doit être plongée dans le _____, dit-elle en lisant le dictionnaire, cela soulagera vos yeux rouges. Allumez un _____ dans la cheminée ! Quand on a la rougeole, il est très important de rester couché jour et _____ bien au chaud dans son lit. Vous verrez, les boutons disparaîtront dans six à sept _____ . »

Alors la bibliothécaire remonta lentement les couvertures sur le nez des brigands. Elle les borda comme des bébés.

Document B : Extrait du Livret de présentation de *Crocolivre*, méthode de lecture CP, Nathan, 2001

La méthode *Crocolivre* comprend :

- un « Livre magazine » (dans lequel chaque module, organisé autour de la lecture d'un récit de vie ou de fiction ou d'un texte documentaire, se termine par deux pages de jeux linguistiques centrés sur les aspects phonologiques du code, sur la syntaxe, sur les aspects morphologiques) ;
- des fiches « Des lettres et des sons » (chaque fiche est consacrée à l'étude d'un phonème) ;
- un « Fichier élève » par module, comportant des exercices « visant à installer des savoirs techniques » : série 1 (étude du code) ; série 2 (identification des mots) ; série 3 (attention visuelle).

Proposition de déroulement sur 2 semaines : dominantes et outils (module 4, semaines 10 et 11)

Contenu du module 4 « Promenade dans les bois » (Type de texte et thème : Documentaire : vie animale, environnement, nature ; Progression grapho-phonologique /u/ OU ; /p/ P ; Progression grapho-morphologique : mots composés (chien-loup, saute-mouton, etc.)

NB : les modules 4 et 5 se situent en fin de premier trimestre scolaire.

Proposition de déroulement sur 2 semaines (module 4) : dominantes et outils

Semaine 1	Séance matin (1)	Séance matin (2)	Séance après-midi
Jour 1	<p>Séance 1 VOCABULAIRE ORAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poster « Des animaux et des plantes » - Étiquettes-mots - Livre magazine 1 (page dictionnaire) 	<p>Séance 2 VOCABULAIRE ÉCRIT COMPRÉHENSION ORALE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livre magazine 1 (page dictionnaire et page titre) - Étiquettes-mots - Poster « Sommaire » - Fichier élève 1 série 1 	<p>Séance 3 COMPRÉHENSION ORALE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livre magazine 1 (texte long intégral lu par l'enseignant) - Fichier élève 1 série 1 - Étiquettes-mots
Jour 2	<p>Séance 4 ANALYSE D'IMAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fichier élève 1 série 1 - Livre magazine 1 (texte long 1^{re} partie, page dictionnaire et page titre) - Étiquettes-mots 	<p>Séance 5 COMPRÉHENSION ORALE ET ÉCRITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livre magazine 1 (phrases premières lectures 1 et mots de bas de pages) - Étiquettes-phrases - Fichier élève 1 série 1 	<p>Séance 6 ANALYSE PHONOLOGIQUE 1^{er} phonème du module</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche « Des lettres et des sons » phonème /u/ : comptine - Livre magazine 1 (texte long 1^{re} partie pour repérage des mots en gras, phrases premières lectures 1 et mots de bas de pages) - Fichier élève 1 série 1
Jour 3	<p>Séance 7 CODE GRAPHO-PHONOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche « Des lettres et des sons » phonème /u/ : noms et verbes - Fichier élève 1 série 2 	<p>Séance 8 COMPRÉHENSION ÉCRITE Lecture de phrases</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche « Des lettres et des sons » phonème /u/ : phrases à lire et mot-outil - Livre magazine 1 (phrases premières lectures 1) - Fichier élève 1 série 2 	<p>Séance 9 ANALYSE MORPHOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livre magazine 1 (page de fin de module : comptine et activités orales)
Jour 4	<p>Séance 10 COMPRÉHENSION ORALE ET ÉCRITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livre magazine 1 (texte long 2^e partie lu par le maître) - Livre magazine 1 (phrases premières lectures 2) <p>ANALYSE MORPHOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fichier élève 1 série 2 	<p>Séance 11 CODE GRAPHO-PHONOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livre magazine 1 (activités page de fin de module : « À chacun sa maison » et « Trouve ce qui ne va pas ») - Fichier élève 1 série 2 	<p>Séance 12 LECTURE AUTONOME JEUX DE LECTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livre magazine 1 (phrases premières lectures 1 et 2) - Fichier élève 1 série 2

Proposition de déroulement sur 2 semaines (module 4) : dominantes et outils

Semaine 2	Séance matin (1)	Séance matin (2)	Séance après-midi
Jour 1	ANALYSE PHONOLOGIQUE Séance 1 2 ^e phonème du module – Poster « Des animaux et des plantes » – Livre magazine 1 (page dictionnaire et page titre) – Fiche « Des lettres et des sons » phonème /p/ : comptine – Livre magazine 1 (texte long 2 ^e partie pour repérage des mots en gras, phrases premières lectures 2 et mots de bas de pages)	CODE GRAPHO-PHONOLOGIQUE Séance 2 – Fichier élève 1 série 3	CODE GRAPHO-PHONOLOGIQUE Séance 3 – Fiche « Des lettres et des sons » phonème /p/ : noms et verbes
Jour 2	COMPRÉHENSION ÉCRITE Séance 4 Lecture de phrases – Fiche « Des lettres et des sons » phonème /p/ : phrases et mot-outil – Fichier élève 1 série 3 – Livre magazine 1 (premières lectures 1 et 2)	ANALYSE MORPHOLOGIQUE Séance 5 – Livre magazine 1 (comptine) – Étiquettes-mots illustrées – Fichier élève 1 série 3	CODE GRAPHO-PHONOLOGIQUE Séance 6 Analyse de mots – Fichier élève 1 séries 3 et 4
Jour 3	LECTURE AUTONOME Séance 7 – Livre magazine 1 (texte de fin)	ORTHOGRAPHE ET ANALYSE SYNTAXIQUE Séance 8 – Fichier élève 1 série 4 – Poster « Des animaux et des plantes »	COMPRÉHENSION ÉCRITE Séance 9 JEUX DE LECTURE – Livre magazine 1 (texte de fin) – Fichier élève 1 série 4
Jour 4	PRODUCTION ÉCRITE Séance 10 – Livre magazine 1 (texte long 2 ^e partie) – Fichier élève 1 série 4	ANALYSE SYNTAXIQUE Séance 11 – Livre magazine 1 (activités page de fin de module : « Regarde les images et raconte »)	LECTURE RÉVISION OUVERTURE SUR D'AUTRES TEXTES Séance 12 – Fichier élève 1 série 4 – Livre magazine 1 (relecture du texte long intégral par l'enseignant ; lecture autonome de la fin du texte par les élèves) – BCD

Épreuve d'admissibilité

MATHEMATIQUES

Le lecteur et peut-être futur candidat pourra se reporter à l'arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles et à la note de service n°2005-083 du 16 mai 2005 relative aux programmes permanents des concours de recrutement de professeurs des écoles (**B.O.E.N n° 21 du 26 mai 2005**).

La durée de l'épreuve est de trois heures ; le coefficient est de trois. L'épreuve comportait cette année trois exercices et deux questions complémentaires.

L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la résolution des exercices et huit points aux questions complémentaires.

Toute note inférieure ou égale à 5 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques est éliminatoire.

Il est tenu compte, à hauteur de trois points maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats.

Les exercices

Les exercices permettent au jury d'évaluer chez le candidat, « d'une part, la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la qualité du raisonnement logique ainsi que l'aptitude à utiliser les outils mathématiques, à interpréter des résultats dans les domaines numérique et géométrique et à formuler avec rigueur sa pensée par différents modes d'expression et de représentation, d'autre part, la connaissance des objectifs, des programmes et des principaux documents d'accompagnement de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire, ainsi qu'une bonne aptitude à les mettre en relation avec la pratique de la classe ».

Les questions complémentaires

« Les questions complémentaires trouvent obligatoirement leur origine dans les exercices proposés.

Elles peuvent porter sur :

- ✓ La place et le niveau du traitement d'une notion dans les programmes en vigueur pour l'enseignement du premier degré ;
- ✓ La conception et la mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage ;
- ✓ L'identification de sources possibles d'erreurs repérées dans des travaux d'élèves ;
- ✓ Des scénarios possibles pour des séances faisant appel aux T.I.C.E. »

Les candidats peuvent se reporter aux éléments de correction joints en annexe de ce rapport.

Il existe bien sûr d'autres solutions que celles qui sont proposées. Il est cependant souhaitable que la rédaction et les justifications d'une réponse apportée dans ce corrigé donnent un exemple de ce qui est attendu d'un futur candidat.

EXERCICE 1

Cet exercice est un exercice de géométrie plane sans grandes difficultés : les connaissances mises en jeu reposent sur deux propriétés :

- Théorème du triangle rectangle inscrit dans un cercle (niveau 4^{ème} et 3^{ème})
- Propriétés d'un parallélogramme (parallélisme des côtés et égalité des longueurs)
(Très peu de candidats ont fait appel à l'outil vectoriel, pourtant bien plus efficace).

La figure est un élément important en géométrie. Il est important qu'elle soit correctement construite et que les consignes de construction soient respectées.

Il est essentiel que le candidat fasse preuve d'une grande rigueur dans la manipulation des différents objets et leur désignation : une droite (AB), un segment [AB], une longueur AB....

Certains candidats perdent des points par manque de rigueur.

QUESTION COMPLEMENTAIRE 1

On se reportera aux éléments de correction pour savoir ce qui était attendu pour cette question complémentaire.

Toutefois, on peut souligner là encore le manque de rigueur et le vocabulaire inapproprié que peuvent employer les candidats.

On peut recommander au candidat d'être concis et précis dans sa rédaction et de dégager clairement ses choix et de motiver ces derniers de façon argumentée grâce à ses connaissances et aux documents donnés en annexe de l'énoncé.

EXERCICE 2

Les erreurs relevées dans cet exercice sont essentiellement dues à la mauvaise compréhension des deux façons de poser les carrelages (dalles entières+joint ou dalles coupées + joint) et au calcul du nombre de joints.

On attirera l'attention du futur candidat sur la nécessité d'employer les symboles « = » et « ≈ » à bon escient.

QUESTION COMPLEMENTAIRE 2

Cette question a été traitée de façon assez inégale par les candidats qui souvent n'ont pas su dégager les différents types de procédures mises en jeu dans la séance décrite. Les analyses d'erreurs n'ont pas été très bien traitées, du moins pas de façon claire.

La présentation des différentes analyses n'a pas été claire et les candidats se perdent dans des constructions de phrases longues, utilisant un verbiage inapproprié et rendant leur production très médiocre.

Cette question complémentaire a été discriminante, mettant en valeur les candidats qui maîtrisaient une approche didactique clairement établie et énoncée à l'aide d'un vocabulaire approprié.

EXERCICE 3

Cet exercice exploitait la divisibilité d'un entier naturel par 11 et s'appuyait sur l'écriture en base 10 d'un entier.

La notion d'implication, d'implication réciproque et de contre-exemple était mise en jeu pour démontrer une propriété de divisibilité par 11.

La résolution de l'exercice pouvait conduire à celle d'un système, mais pouvait être aussi une étude exhaustive des différents nombres éventuellement solutions.

La traduction et l'écriture mathématiques des différents critères que devait vérifier le nombre recherché ont été discriminantes, certains candidats se perdant dans des écritures et des équations inadaptées.

D'autre part, la démarche suivie n'est pas toujours très clairement explicitée.

REMARQUES D'ORDRE GENERAL

La correction

Les correcteurs ont trouvé les copies d'un niveau meilleur à celui des années précédentes, la difficulté moindre du sujet expliquant en partie cela.

En particulier l'exercice de géométrie a été convenablement traité, les démonstrations mises en jeu ne relevant pas d'une grande technicité mathématique.

Cependant, on peut encore déplorer un manque de rigueur et l'emploi d'un vocabulaire approximatif lors de la rédaction des solutions proposées par certains candidats.

Cette année encore, la qualité orthographique et grammaticale des copies semble se détériorer et certains candidats se voient attribuer une note éliminatoire après avoir perdu les trois points sanctionnant une mauvaise maîtrise de la langue française.

QUELQUES CHIFFRES

	Moyenne	$0 \leq n \leq 5$	$5 < n \leq 10$	$10 < n \leq 15$	$15 < n \leq 20$
Concours externe public	11,33	5,28%	28,49%	47,47%	18,76%
Concours externe privé	10,83	4,73%	30,78%	50,89%	13,60%
3 ^{ème} Concours	10,07	10%	42,72%	34,55%	12,73%

QUELQUES CONSEILS

Nous rappelons aux futurs candidats que la qualité orthographique et grammaticale d'une copie est un critère déterminant dans l'évaluation : certains candidats se voient éliminés par la perte des trois points sanctionnant les fautes d'orthographe et de grammaire....

La solution d'un exercice de mathématiques ne se réduit pas à un enchaînement de calculs : il est souhaitable que les candidats terminent leurs réponses par une phrase de formulation du résultat final.

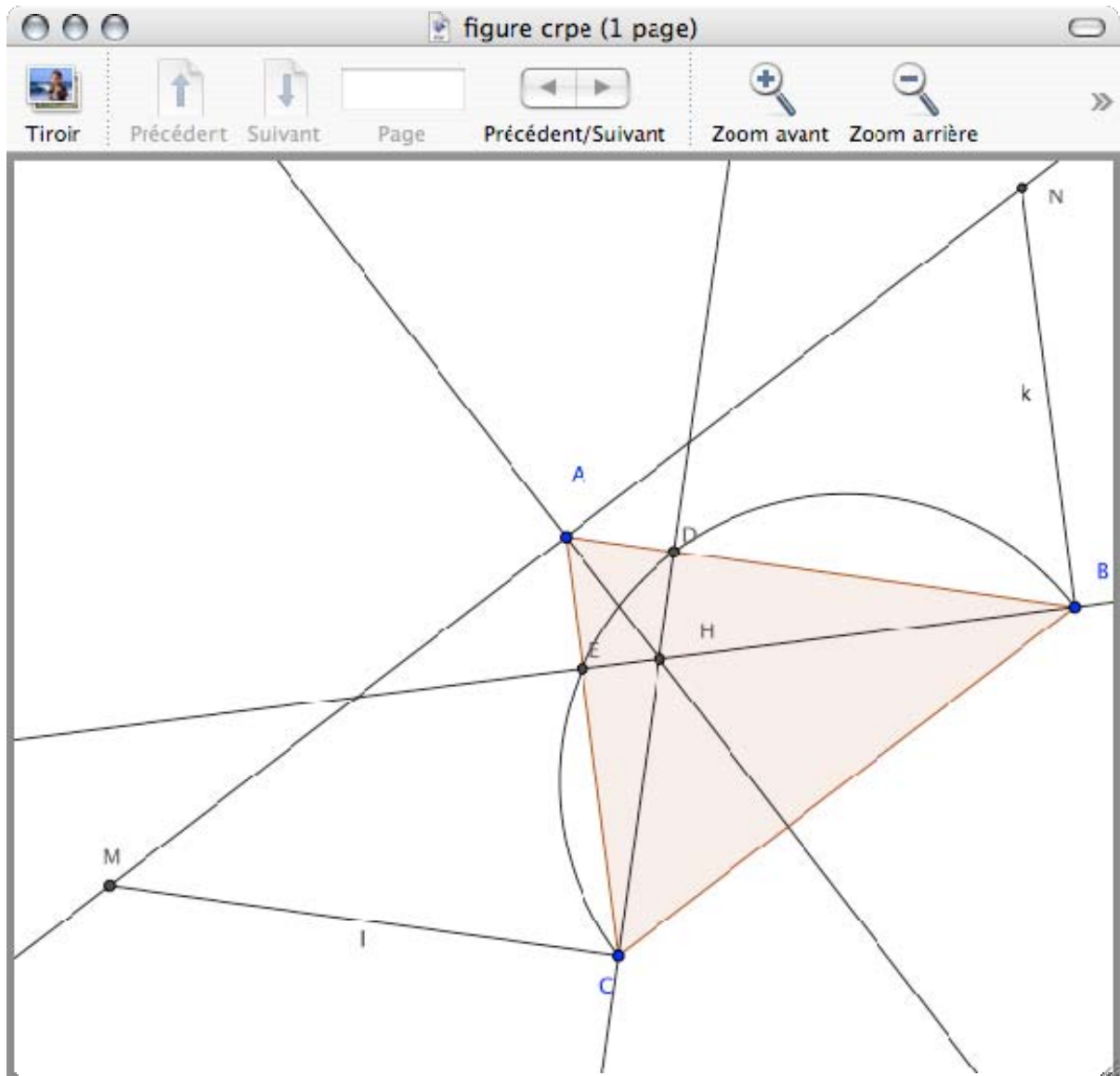
Toute réponse doit être justifiée, même si ce n'est pas explicitement mentionné.

Les questions complémentaires doivent être traitées sérieusement et avec rigueur : elles permettent d'évaluer chez le candidat ses connaissances didactiques et la réflexion qu'un futur professeur des écoles peut mener durant une séance avec des élèves. Elles ne doivent pas être l'occasion d'un déballage de connaissances parfois sans grand rapport avec la question étudiée.

Une bonne connaissance des programmes est essentielle pour aborder cette épreuve.

Enfin, les candidats doivent présenter des copies soignées et lisibles dans une langue écrite correcte.

EXERCICE 1 :



1. Figure : cf. ci-dessus
2. E est sur le cercle de diamètre [BC] (Théorème du triangle rectangle inscrit dans un demi-cercle). La droite (BE) est donc la hauteur issue de B dans le triangle ABC. De même, (CD) est la hauteur issue de C dans le triangle ABC. Ces droites sont sécantes en H. Par suite H est l'orthocentre du triangle ABC. La droite (AH) est alors la hauteur issue de A dans ABC. **(AH) est donc perpendiculaire à (BC).**
3. On trace un arc de cercle de centre C et de rayon BA puis un arc de cercle de centre A de rayon BC ; le point d'intersection de ces deux arcs de cercles est le point M. Idem pour N.
4. Une solution vectorielle :
 $ABCM$ est un parallélogramme. Par suite, $\vec{BC} = \vec{AM}$. $ACBN$ est un parallélogramme. Par suite, $\vec{BC} = \vec{NA}$. On a donc $\vec{AM} = \vec{NA}$ et le point A est le milieu du segment [MN].
Sans les vecteurs...

AMCB est un parallélogramme : les droites (AM) et (BC) sont parallèles et $AM = CB$
 ANBC est un parallélogramme : les droites (AN) et (BC) sont parallèles et $AN = CB$
 (AM) et (AN) sont parallèles et ont le point A en commun : les points A, M, N sont donc alignés.
 De plus, par transitivité, $AM = AN$.
 On peut donc conclure que A est le milieu de [MN].

QUESTION COMPLEMENTAIRE 1

- On peut supprimer :
 - soit «mes diagonales ne sont pas perpendiculaires»,
 - soit «mes côtés n'ont pas la même longueur».
 La première phrase est nécessaire pour ne conserver que les quadrilatères. Tous les quadrilatères sont des **parallélogrammes**. Or, *dans un parallélogramme, si les diagonales sont perpendiculaires, alors tous les côtés ont même longueur et réciproquement (losange)* donc les deux phrases sont redondantes. La dernière information est nécessaire pour éliminer C.
- Difficultés de vocabulaire : le mot «diagonale» ne fait pas partie des mots du programme à connaître, l'expression «au moins un» peut être source de difficultés.
Difficultés de syntaxe : deux propriétés sont exprimées à la forme négative. **(1 point)**
- Connaissances : connaître le vocabulaire de géométrie plane : sommet, côté, droites perpendiculaires, angle droit...
Capacités :
 - reconnaître de manière perceptive une figure plane
 - vérifier à l'aide des instruments l'égalité de longueurs de segments, la perpendicularité de deux droites.
- Conséquences sur les procédures : le quadrillage est un outil supplémentaire pour inférer des informations : parallélisme, perpendicularité, égalité de longueurs.
 Il peut aussi limiter la mobilisation de l'usage des instruments (si les segments sont portés ou non par des lignes du quadrillage) et perturber la vision perceptive des figures (figure A par exemple)

EXERCICE 2

- $4,18\text{m} = 418\text{cm}$
 $418 : 29 ; 14,41$
 Il faut donc 14 dalles sur la largeur de la pièce.
 - $5,67\text{m} = 567\text{cm}$
 $567 : 29 ; 19,55$
 Il faut donc 19 dalles sur la largeur de la pièce.
 - Taille des joints dans la largeur de la pièce :
 $418 - 14 \times 29 = 12$
 Il reste 12cm pour les 15 joints.
 $12 : 15 = 0,8$
 La taille des joints dans la largeur de la pièce est donc de 0,8cm.
 - Taille des joints dans la longueur de la pièce :
 $567 - 19 \times 29 = 16$
 Il reste 16cm pour les 20 joints.
 $16 : 20 = 0,8$
 La taille des joints dans la longueur de la pièce est de 0,8cm.
- On aura bien la même largeur de joint égale à 0,8cm partout.**

2. Deux démarches possibles pour trouver le nombre de dalles de 36cm nécessaires :

Solution arithmétique

$$418 : 36 ; 11,61$$

Il faut 12 dalles sur la largeur (11 ne suffisent pas car $11 \times 36 + 0,6 \times 12 = 403,2$ et $403,2 < 418$), 11 entières et une découpée.

$$567 : 36 = 15,75$$

Il faut 16 dalles sur la longueur (15 ne suffisent pas car $15 \times 36 + 0,6 \times 16 = 549,6$ et $549,6 < 567$), 15 entières et une découpée.

Solution algébrique

Le nombre de dalles nécessaires sur la largeur est la plus petite solution en nombre entier de

l'inéquation : $36x + 0,6(x + 1) > 418$, équivalente à $36,6x > 417,4$, soit $x > \frac{417,4}{36,6} \simeq 11,40$.

12 dalles sont donc nécessaires sur la largeur.

De même le nombre de dalles nécessaires sur la longueur est la plus petite solution en nombre entier de l'inéquation : $36y + 0,6(y + 1) > 567$, équivalente à $36,6y > 566,4$, soit $y > \frac{566,4}{36,6} ; 15,48$.

16 dalles sont nécessaires sur la longueur.

Le nombre total de dalles est donc $12 \times 16 = 192$.

Autre solution

On peut aussi diviser 418 et 567 par 36,6.

3. Coût avec des dalles de 29cm : $14 \times 19 \times 2,30 = 611,80$. Le coût est donc de 611,80 euros.

Coût avec des dalles de 36cm : $12 \times 16 \times 3,10 = 595,20$. Le coût est donc de 595,20 euros.

Même en ne réutilisant pas les découpes, le second choix est le moins onéreux.

QUESTION COMPLEMENTAIRE 2

1. Plusieurs difficultés peuvent être évoquées :

- liées aux données : les termes «livre» et «cahier» apparaissent dans des ordres «contraires» dans les deux premières phrases ; la présence d'une donnée inutile (les livres)
- liées à l'aspect sémantique : «chaque élève», «en tout».

2.

a.

NOM	PROCEDURE	ERREUR
Arnaud	il utilise un schéma figuratif qui représente ce que reçoit chaque élève.	Il intègre la donnée inutile ($2+1=3$). Son schéma ne correspond pas aux données de l'énoncé (19) et sa procédure n'aboutit pas. Il ne répond pas à la question.
Wassim	Pour trouver le résultat, il pose l'addition $19+19$ en colonne. Il donne une phrase réponse.	Pas d'erreur.
Adeline	Elle entreprend la recherche systématique de tous les doubles.	Elle commence à $1+1$, oublie $3+3$ et s'arrête à $5+5$. Elle ne répond pas à la question.

Thomas	Il utilise un schéma complet des 19 paires de cahiers puis dénombre par comptage. Il donne une phrase réponse.	Pas d'erreur.
Julia	Elle compte de 2 en 2 (en essayant de comptabiliser le nombre 2)	La présentation de ses calculs ne lui permet pas de contrôler le nombre de termes additionnés. D'une ligne à l'autre, elle fait diverses erreurs de calculs (18+2=10 ; passage de 17 à 18...). Toutes les lignes écrites (à part la première) sont fausses. (2+2=8...). Elle ne répond pas à la question.

b. Les regroupements sont effectués en distinguant la représentation du problème que peut se faire un élève de CE1 :

- Wassim et Adeline cherchent à calculer $19+19$ (en décomposant l'action du maître en deux temps, d'abord un cahier à chaque élève soit 19 cahiers, puis un second cahier, soit encore 19 cahiers).
- Thomas et Julia cherchent à calculer $2+2+$ (la somme de 19 termes égaux à 2), en imaginant la distribution de 2 cahiers à chacun des 19 élèves. Arnaud se construit la même représentation du problème mais intègre la donnée inutile et distribue donc 3 objets à chaque élève.

3. Une trace écrite peut :

- reprendre l'égalité de deux écritures $2+2+2+\dots = 19+19$
- faire apparaître que la première écriture correspond à 19 fois le nombre 2, et la seconde 2 fois le nombre 19.
- introduire le signe « \times » pour simplifier l'écriture de l'addition répétée.
- établir l'égalité $19 \times 2 = 2 \times 19$.

EXERCICE 3

1. Soit N le nombre cherché.

N peut s'écrire $N = 100c + 10d + u$.

Alors $(100c + 10d + u) - (100u + 10d + c) = 99$ ce qui équivaut à $99c - 99u = 99$.

On obtient alors $c - u = 1$.

D'autre part, $c + d + u = 14$ et $2d - 3c = 2$ ou $3c - 2d = 2$. On doit donc résoudre les systèmes

$$(1) \begin{cases} c - u = 1 \\ c + d + u = 14 \\ 2d - 3c = 2 \end{cases} \quad \text{et} \quad (2) \begin{cases} c - u = 1 \\ c + d + u = 14 \\ 3c - 2d = 2 \end{cases} ..$$

La résolution de (1) conduit à la solution $c = 4, d = 7, u = 3$.

Le système (2) ne conduit pas à des solutions entières.

Le nombre recherché est **473**.

2.

a. Dans 473, $7 = 4 + 3$ et $473 = 11 \times 43$. Ce nombre a bien la forme requise et est bien multiple de 11.

b. Soit N le nombre, a, b et c ses chiffres respectifs des centaines, dizaines, unités.

$N = 100a + 10b + c$. On peut écrire $N = 99a + a + 11b - b + c = 11(9a + b) + a - b + c$. Si

$a - b + c = 0$, soit $b = a + c$, alors N est multiple de 11. **La conjecture de l'élève est donc vraie.**

c. Pour obtenir un nombre de 3 chiffres multiple de 11 et n'étant pas de la forme citée, il faut calculer $11 \times n$ avec un nombre n de 2 chiffres tel que la somme du chiffre des dizaines et de celui des unités dépasse 10. Exemple : $11 \times 47 = 517$ convient.

Session 2008

MAT-08-PG3

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

**Mercredi 30 avril 2008 - de 8h 30 à 11h 30
Deuxième épreuve d'admissibilité**

MATHÉMATIQUES

**Durée : 3 heures
Coefficient : 3
Note éliminatoire 5/20**

Rappel de la notation :

Il est tenu compte, à hauteur de **trois points** maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats.

Ce sujet contient 7 pages, numérotées de 1/7 à 7/7. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage d'une calculatrice électronique de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante est autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez devra, conformément au principe d'anonymat, ne comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc.

Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

EXERCICE 1 : (4 points)

ABC est un triangle dans lequel l'angle de sommet A est aigu.

On considère le cercle de diamètre [BC]. Il coupe les droites (AB) et (AC) respectivement en D et E. Les droites (BE) et (CD) se coupent en H.

- 1) Faire une figure.
- 2) Démontrer que les droites (AH) et (BC) sont perpendiculaires.
- 3) Construire sur votre figure, avec la règle non graduée et le compas, le point M, quatrième sommet du parallélogramme BCMA et le point N, quatrième sommet du parallélogramme BCAN. On laissera les traits de construction apparents.
- 4) Démontrer que le point A est le milieu de [MN].

QUESTION COMPLEMENTAIRE : (3 points)

Vous trouverez en **annexe 1** une collection de 6 figures à partir de laquelle un enseignant propose le jeu du portrait suivant à ses élèves de CM2 :

*« J'ai quatre sommets,
mes diagonales ne sont pas perpendiculaires,
mes côtés n'ont pas tous la même longueur,
je possède au moins un angle droit.*

Qui suis-je ? »

Tu dois répondre par une lettre : figure ...

- 1) Est-il possible de supprimer une ligne (ou une phrase) dans ce jeu du portrait sans incidence sur la réponse attendue ? Si oui, laquelle ? Justifiez précisément votre réponse.
- 2) Relevez deux difficultés liées à la formulation des phrases utilisées dans ce jeu du portrait.
- 3) En vous référant à l'**annexe 2**, citez une connaissance et une capacité travaillées lors de cette activité.
- 4) Les figures sont présentées sur un support quadrillé. Indiquez deux conséquences, liées au choix de ce support, sur les procédures des élèves.

EXERCICE 2 : (4 points)

Pour carreler une pièce rectangulaire mesurant 4,18 m sur 5,67 m, un carreleur propose à des propriétaires le choix entre deux modèles de dalles carrées :

- 1) Le premier modèle a 29 cm de côté et coûte 2,30 € l'unité.
Avec ce modèle, il n'utilise que des dalles entières et il complète avec du joint autour de chaque dalle.
 - a) Calculer le nombre maximal de dalles que l'on peut poser dans la largeur de la pièce.
 - b) Calculer le nombre maximal de dalles que l'on peut poser dans la longueur de la pièce.
 - c) Les joints autour des dalles auront-ils tous la même largeur ?
Si oui, quelle est cette largeur ?
- 2) Le deuxième modèle a 36 cm de côté et coûte 3,10 € l'unité.
Avec ce modèle-là, il est préconisé des joints de 0,6 cm et le carreleur est alors dans l'obligation de couper des dalles et les découpes ne sont pas réutilisées.
Calculer le nombre de dalles nécessaires.
- 3) Quel sera le choix le moins coûteux pour l'achat des dalles ?

QUESTION COMPLÉMENTAIRE : (5 points)

Les productions d'élèves figurent aux annexes 3a et 3b

Au début de l'année, dans une classe de CE1, le maître a proposé le problème suivant :

**Dans une classe de 19 élèves, le maître distribue des livres et des cahiers.
Chaque élève reçoit 2 cahiers et 1 livre.
Combien de cahiers le maître a-t-il distribués en tout ?**

L'énoncé étant écrit au tableau, une lecture silencieuse des élèves puis une lecture orale du maître ont été effectuées.

- 1) Citer deux difficultés que présente cet énoncé de problème pour des élèves de début de CE1.
- 2) a) Les productions de cinq élèves sont reproduites dans les annexes 3a et 3b. Pour chaque élève, décrire la procédure mise en œuvre et repérer les éventuelles erreurs.
b) Le maître décide de regrouper Adeline et Wassim d'une part et Arnaud, Thomas et Julia, d'autre part. Expliquer ce choix au regard des procédures mises en œuvre par les élèves.
- 3) À la suite de ce travail, le maître décide d'introduire l'écriture multiplicative. Indiquer deux idées principales qui doivent apparaître dans une trace écrite.

EXERCICE 3 : (4 points)

- 1) Un nombre de trois chiffres est tel que :
 - la somme de ses trois chiffres est égale à 14 ;
 - ce nombre est plus grand que son nombre « retourné » (exemple : si le nombre est 651, son nombre « retourné » est 156) ;
 - la différence entre ce nombre et son nombre « retourné » est 99 ;
 - la différence entre le double du chiffre des dizaines et le triple du chiffre des centaines est égale à 2.Trouver ce nombre en expliquant votre démarche.
- 2) En observant les nombres 297, 880 et 242, un élève a formulé la conjecture « tout nombre à trois chiffres dans lequel le chiffre des dizaines est la somme du chiffre des centaines et du chiffre des unités est divisible par 11 ».
 - a) Cette conjecture s'applique-t-elle au nombre trouvé à la question 1 ?
 - b) La conjecture de l'élève est-elle effectivement vraie ? Justifier la réponse.
 - c) Trouver un nombre de 3 chiffres qui soit divisible par 11 et dans lequel le chiffre des dizaines n'est pas la somme du chiffre des centaines et de celui des unités.

Annexe 1

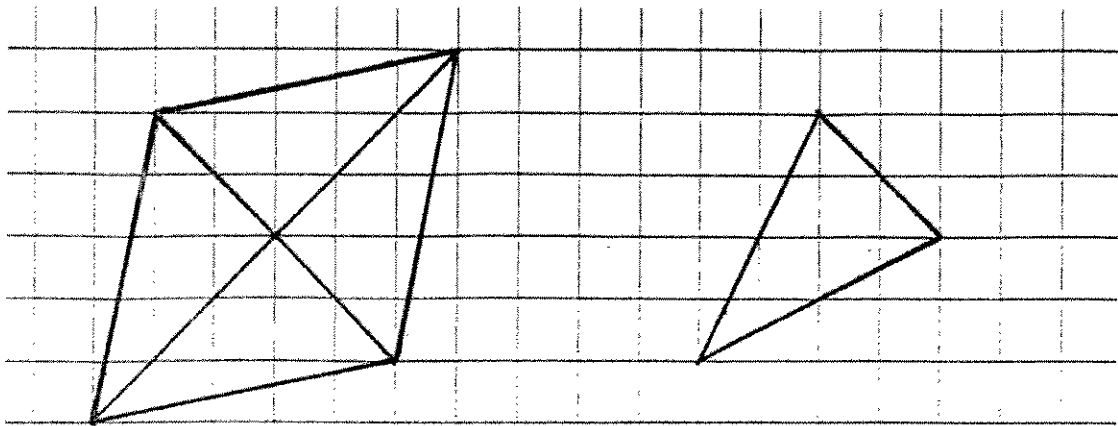


figure A

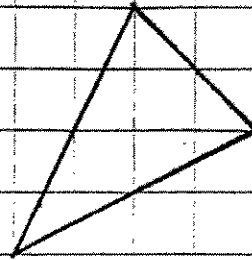


figure B

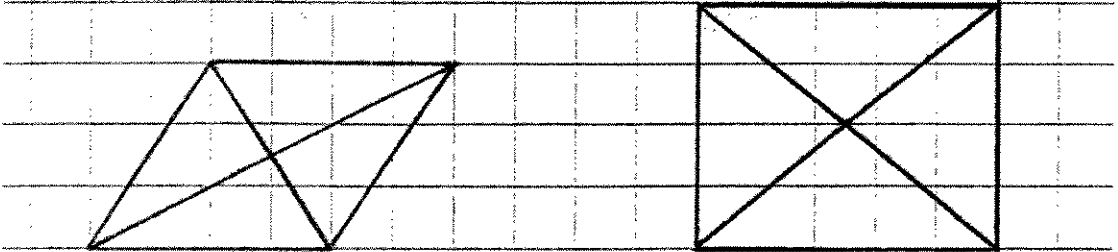


figure C

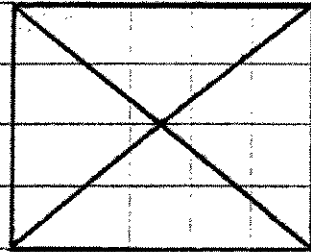


figure D

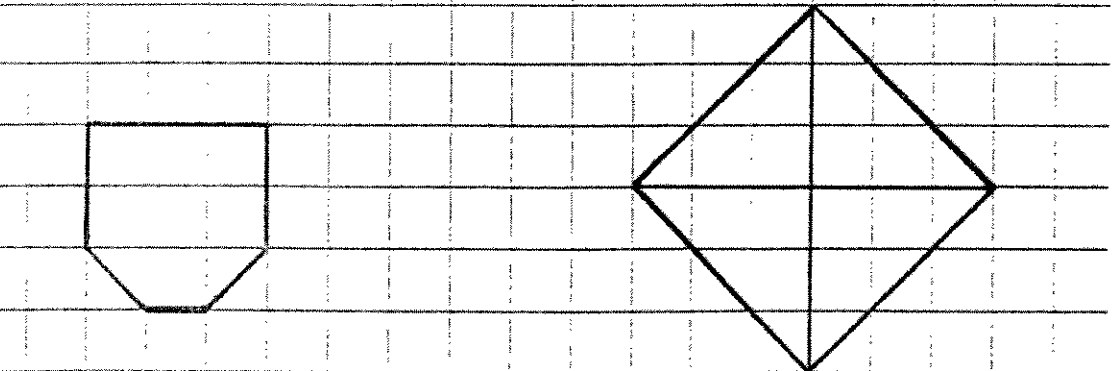


figure E

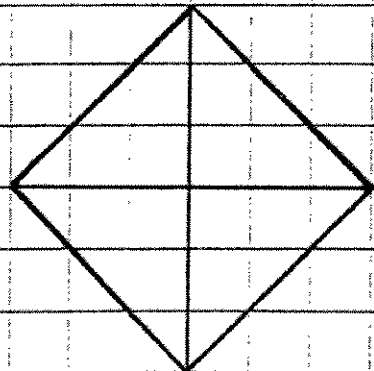


figure F

Annexe 2

Extrait des programmes 2007 du cycle des approfondissements : espace et géométrie.

Connaissances et capacités travaillées et attendues en fin de cycle 3	
Connaissances	Capacités
<p>5.1 Repérage, utilisation de plans, de cartes</p> <p>- repérer une case ou un point sur un quadrillage ;</p> <p>- connaître les points cardinaux et leur incidence sur une carte ou un plan, en liaison avec la géographie</p>	<p>Dans des cas concrets (plan de classe, d'école, du quartier, de ville, carte routière, carte de France, d'Europe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir se situer par rapport à des repères fixes (porte, mairie, Paris, pays limitrophes) ; - savoir représenter un déplacement simple sur une carte ou un plan - savoir évaluer une distance entre deux objets ou deux lieux en utilisant les indications de longueur données par le plan ou la carte, par lecture directe sans devoir recourir à l'échelle.
<p>5.2 Relations et propriétés : alignement, perpendicularité, parallélisme, égalité de longueurs, symétrie axiale</p> <p>- connaître et savoir utiliser à bon escient le vocabulaire suivant : points alignés, droite, droites perpendiculaires, droites parallèles, segment, milieu, angle, figure symétrique d'une figure donnée par rapport à une droite, axe de symétrie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier, à l'aide des instruments : l'alignement de points (règle), l'égalité des longueurs de segments (compas ou instrument de mesure), la perpendicularité (équerre) et le parallélisme entre droites (écart constant), et effectuer les tracés correspondants ; - trouver le milieu d'un segment ; percevoir qu'une figure possède un ou plusieurs axes de symétrie et le vérifier en utilisant différentes techniques (pliage, papier calque, miroir) ; - compléter une figure par symétrie axiale en utilisant des techniques telles que pliage, papier calque, miroir ; - tracer, sur papier quadrillé, la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à une droite donnée.
<p>5.3 Figures planes : triangle (et cas particuliers), carré, rectangle, losange, cercle</p> <p>- connaître et savoir utiliser à bon escient le vocabulaire suivant : triangle, triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral, carré, rectangle, losange, cercle, sommet, côté, centre, rayon et diamètre pour le cercle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître de manière perceptive une figure plane (en particulier dans une configuration plus complexe), en donner le nom, vérifier son existence en ayant recours aux propriétés et aux instruments ; - décomposer une figure en figures plus simples ; - tracer une figure (sur papier uni, quadrillé ou pointé), soit à partir d'un modèle, soit à partir d'une description, d'un programme de construction ou d'un dessin à main levée ; - tracer un cercle dont on connaît le centre et le rayon ; - <i>décrire une figure en vue de l'identifier dans un lot de figures ou de la faire reproduire sans équivoque.</i>
<p>5.4 Solides : cube, parallélépipède rectangle</p> <p>- connaître et savoir utiliser à bon escient le vocabulaire suivant : cube, parallélépipède rectangle, sommet, arête, face.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - percevoir un solide, en donner le nom, vérifier certaines propriétés relatives aux faces ou arêtes d'un solide à l'aide des instruments ; - <i>décrire un solide en vue de l'identifier dans un lot de solides divers ou de le faire reproduire sans équivoque.</i> - construire un cube ou un parallélépipède rectangle ; - reconnaître, construire ou compléter un patron de cube, de parallélépipède rectangle.
<p>5.5 Agrandissement, réduction</p> <p>- savoir quand une figure est un agrandissement ou une réduction d'une autre figure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser, dans des cas simples, des agrandissements ou des réductions de figures planes ; - contrôler si une figure est un agrandissement ou une réduction d'une autre figure

Annexe 3a

$2 + 1 = 3$ Bernard

massim

$$\begin{array}{r} 19 \\ - 19 \\ \hline 38 \end{array}$$

le maître a donné 38
caches

Annexe 3b

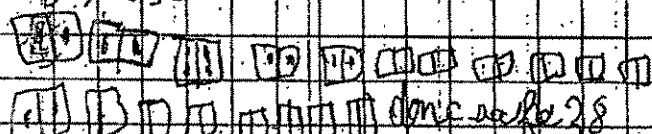
Adeline

~~$1+1=2$~~ ~~$2+2=4$~~ ~~$4+4=8$~~ ~~$8+8=16$~~ ~~$16+16=32$~~ ~~$32+32=64$~~ ~~$64+64=128$~~ ~~$128+128=256$~~ ~~$256+256=512$~~ ~~$512+512=1024$~~

ADELINE a écrit :
 $1+1=2 - 2+2=4 - 4+4=8 - 5+5=10$

THOMAS:

il y a 38 saie et son la 19 l'heres



donc saie 38

$2+2=4$ *saie*

$2+2=8$

$2+2=10$

$2+2=12$

$2+2=14$

$2+2=16$

$2+2=17$

$2+2=18$

$2+2=19$

$2+2=20$

$2+2=22$

$2+2=24$

$2+2=26$

$2+2=28$

$2+2=30$

Epreuve d'admissibilité HISTOIRE-GEOGRAPHIE / SCIENCES EXPERIMENTALES et TECHNOLOGIE

L'épreuve comporte deux composantes, dont l'une relève de la composante histoire-géographie et l'autre de la composante sciences expérimentales et technologie. Sa durée est de trois heures, pendant lesquelles le candidat doit traiter toutes les parties. La couleur des sujets diffère selon la composante majeure choisie par le candidat. Ce dernier gère son temps comme il l'entend, mais traite les composantes majeure et mineure sur deux copies distinctes.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

L'épreuve d'histoire-géographie au concours

L'épreuve d'histoire-géographie est conjointe à une épreuve de sciences et technologie intégrées dans une même épreuve écrite d'admissibilité, d'une durée de trois heures et d'un coefficient 2. Toute note inférieure ou égale à 5/20 sur l'ensemble de l'épreuve est éliminatoire.

Au moment de son inscription au concours, le candidat choisit lequel de ces deux champs disciplinaires sera l'épreuve dominante ou composante majeure et, de façon complémentaire, lequel sera la composante mineure le jour de l'épreuve. Le candidat dispose simultanément des sujets des deux domaines disciplinaires selon la composante choisie et utilise comme il l'entend la totalité du temps de l'épreuve. Il est toutefois conseillé aux candidats de répartir leur temps au mieux dans l'ordre de grandeur suivant : entre 2h 15 et 2 h 30 environ pour la composante majeure, entre 30 et 45 minutes pour la composante mineure. Deux copies distinctes sont remises à l'issue de l'épreuve, l'une pour la composante majeure, l'autre pour la composante mineure.

Lorsque l'histoire et la géographie constituent la composante majeure de l'épreuve, celle-ci se compose des deux questions de la première partie (une question d'histoire et une question de géographie) et d'un dossier d'histoire ou de géographie pour la deuxième partie, l'ensemble constituant l'épreuve d'histoire-géographie.

Lorsque l'histoire et la géographie constituent la composante mineure de l'épreuve, le candidat compose sur les deux questions correspondant à la première partie de l'ensemble d'histoire et de géographie (notée sur 6 points).

Quel que soit le choix effectué par le candidat pour la discipline majeure, les compétences des candidats sont donc évaluées en histoire et en géographie.

Les sujets et les prestations des candidats

Les sujets, en totale conformité par rapport au programme du concours et des programmes de l'Ecole, portent sur des questions centrales et ne présentent pas de difficultés particulières pour les candidats.

Deux remarques d'ordre général sur la session 2008.

En positif, un grand nombre de copies montrent une préparation assez efficace, même si elle reste formelle, à ce type d'épreuve. Les candidats identifient mieux que lors des sessions précédentes les attendus de l'épreuve d'histoire-géographie.

En négatif, le niveau des copies est décevant sur les points suivants :

- La difficulté à traiter le sujet, qui souvent n'est abordé que par la bande ou de manière partielle.
- La non maîtrise scientifique de questions pourtant centrales qui relèvent d'une culture générale. Ces faiblesses ont conduit un trop grand nombre de candidats à produire des développements à côté du sujet, en essayant de recycler des connaissances. Ainsi par exemple, on traite le plus souvent de la monarchie absolue en éludant Versailles ; les mêmes dérives s'observent pour l'épreuve longue ; de nombreux candidats se sont limités à de longs développements généralistes sur la Seconde Guerre mondiale, sans traiter le sujet. Ces dérives qui ont abouti à des copies pour partie hors sujet, ont été pénalisantes.

- La difficulté pour de nombreux candidats à exprimer clairement leur réflexion sur un sujet et à formuler une argumentation.
- La faiblesse de l'expression écrite, même si ce point est en progrès par rapport à l'année dernière. Les déficiences orthographiques sont pénalisantes pour les candidats, à raison de trois points pour l'ensemble de l'épreuve. Elles l'ont été pour quelques candidats qui sur le plan des connaissances disciplinaires étaient d'un niveau acceptable voire même satisfaisant, mais qui n'ont pas fait la preuve d'une suffisante maîtrise de l'orthographe et de l'expression pour prétendre enseigner à des enfants les fondements du cheminement de la pensée, de ses outils et son expression par l'écriture.

▪ **La première partie de l'épreuve de la composante majeure ou la composante mineure.**

Cette première partie vise à évaluer des connaissances du candidat en histoire et en géographie. En deux réponses concises, le candidat doit montrer qu'il maîtrise les notions clés et qu'il sait les mobiliser dans le contexte d'un raisonnement historique et géographique. Il faut entendre par réponse concise la rédaction de quelques paragraphes argumentés, correspondant aux principaux thèmes contenus dans la problématique du sujet.

La question d'histoire : « le château de Versailles, instrument de la politique de Louis XIV » a été la question la mieux réussie. Cependant elle a trop souvent donné lieu à des exposés sur Louis XIV ou sur la monarchie absolue. Peu de candidats ont su organiser leur développement autour de quelques idées maîtresses qui pouvaient correspondre aux deux ou trois courts paragraphes attendus :

- Versailles comme le palais de la démesure, à partir de quelques références à l'architecture, aux jardins et aux décors au service de la grandeur royale, en soulignant la portée symbolique ;
- Versailles comme lieu de pouvoir et de célébration du monarque absolu, palais où le roi se met en scène, à travers l'évocation du rattachement de la noblesse et de sa domestication, et du cérémonial de Cour.
- Versailles comme élément du rayonnement de la royauté française, à travers les arts et les fêtes, et comme modèle d'architecture pour les cours européennes.

La question de géographie : « le rôle des villes dans l'organisation de l'espace français » a révélé la faiblesse de la culture géographique des candidats et l'absence de raisonnement géographique. Le sujet n'a pas été compris et la plupart des développements sont demeurés vagues, réduits à une description partielle de l'organisation des espaces urbains. Le vocabulaire et les notions géographiques ne sont pas maîtrisées, soit parce qu'elles sont absentes soit parce qu'elles sont employées de façon totalement inappropriée. Or les notions de villes ou d'aires urbaines, de polarisation, de réseau, de hiérarchie, aux fondamentaux de l'analyse géographique étaient nécessaires pour caractériser « le rôle des villes dans l'organisation de l'espace français ». Ainsi à l'échelle nationale convenait-il de souligner la spécificité du réseau urbain français caractérisée par la prééminence parisienne, et la dynamique des métropoles régionales. Le sujet appelait une réflexion sur la métropolisation du territoire, qui conduit de plus en plus d'hommes et d'activités économiques et de commandement dans les métropoles, posant en cela des questions centrales d'aménagement du territoire. La réflexion des candidats pouvait se traduire sous la forme d'un croquis légendé ; or les correcteurs ont relevé bien peu d'exemples de croquis dans les copies des candidats. La culture géographique, dont l'expression graphique, construite au cours des années du lycée aurait-elle disparu ?

▪ **La deuxième partie de la composante majeure : dossier d'histoire : « la Seconde Guerre mondiale, une guerre totale »**

Cette deuxième partie de l'épreuve requiert des connaissances de base (notions clés et grands repères) qui se rattachent à la formation du second degré et relèvent d'une culture générale. En réponse au sujet les candidats doivent produire **un développement scientifique** en mobilisant leurs connaissances et en s'appuyant sur les documents du dossier proposé.

Pour ce sujet, il convenait de caractériser la notion de guerre totale, autour de laquelle le développement scientifique pouvait être organisé.

La guerre totale est le premier caractère de la Seconde Guerre mondiale qui amplifie et porte à leur maximum un certain nombre des phénomènes déjà observés pendant la Première Guerre, dont l'extrême violence, qui atteint ici son paroxysme.

Cette guerre est marquée par l'extension progressive des théâtres d'opérations et par l'engagement total des puissances européennes (et de leurs empires) aussi bien que des puissances extra européennes. Elle met en œuvre des moyens d'anéantissement sans comparaison avec ceux du passé et voit naître, avec une ampleur sans précédent, des déportations et des destructions de peuples entiers.

Loin d'être limitée aux champs de bataille, la Seconde Guerre mondiale devait être caractérisée comme une guerre d'anéantissement, dont les implications ont profondément affecté les sociétés, avec des niveaux de violence jamais atteints. C'est dans le contexte d'une mobilisation totale des sociétés que devaient être évoquées les formes de collaboration et de Résistance. Cette partie consacrée à la présentation des enjeux scientifiques du sujet doit s'appuyer sur les documents et leur analyse être conduite dans le cadre de cette problématique. Les documents représentaient une aide pour ne négliger aucune des dimensions du conflit.

Un plan thématique pouvait s'attacher d'abord à souligner le caractère mondial de la guerre (les théâtres des opérations, une chronologie sommaire des principales phases du conflit), puis les formes et les aspects de la mobilisation des populations et des sociétés, et enfin le paroxysme de la violence dont le génocide des Juifs et des Tziganes d'une part, les bombardements atomiques sur le Japon d'autre part sont les symboles. Chaque thème pouvait être étayé par l'analyse des documents et des exemples précis.

La notion de guerre totale ne semble malheureusement connue que d'un petit nombre de candidats. Cette méconnaissance explique les nombreuses copies ayant dérivé vers un récit chronologique, forcément partiel, du conflit, ou bien de longs développements sur Résistance et collaboration, ou consacrés à la France dans la Seconde Guerre mondiale, en s'appuyant exclusivement sur la chronologie et la photographie de Doisneau (documents 4 et 5). Les notions d'extermination, de Shoah ou de génocide devaient être explicitement formulées ; or trop souvent les candidats n'ont fait que reprendre l'expression nazie de « solution finale » présente dans le corpus documentaire.

L'analyse des documents pose des problèmes aux candidats ; on retrouve souvent (un peu plus du quart des copies), une liste ou un commentaire linéaire des documents, sans proposition de classement selon différentes thématiques, ou de mise en relation dans la perspective du sujet. La préparation de l'épreuve doit s'attacher à former à l'approche problématisée et critique du dossier documentaire.

Dans le prolongement de cette réflexion scientifique est attendue une **partie pédagogique** : il s'agit pour le candidat de montrer sa bonne appréhension de ce que sont les objectifs de l'enseignement de l'histoire à l'école élémentaire, à travers la présentation d'un temps d'enseignement, séance ou séquence, au cycle 3. Cette partie pédagogique doit traduire une réflexion cohérente et construite autour d'objectifs simples en rapport avec le dossier et présenter quelques pistes d'activités, à partir d'un ou de plusieurs documents du dossier. La forme de présentation peut être schématique. Chaque fois que nécessaire, le candidat doit présenter les liens possibles avec les autres champs disciplinaires. Le sujet a permis aisément aux candidats d'identifier des passerelles vers les autres disciplines et à mettre en évidence des objectifs transversaux relevant de la maîtrise de la langue (comme la rédaction d'une légende ou le commentaire d'un document iconographique, le titre d'un texte, ou encore l'élaboration d'un tableau comparatif, ...) et/ou de l'éducation civique (ici les valeurs des droits de l'homme, ou la préservation de la paix et de la liberté). Sans être des spécialistes de la pédagogie, une petite partie des candidats a su faire preuve de réflexion dans les propositions de séquences, réalistes et correctement conçues. Parmi elles les propositions les mieux réussies ont su justifier le choix du/des documents retenus dans une situation d'apprentissage et limiter le propos à un ou deux exemples développés d'exploitation.

Cette partie ne doit pas être négligée des candidats. Elle ne saurait se réduire à des évocations purement formelles et faciles, qui se sont parfois traduites par des propositions triviales et inacceptables à propos de la Shoah, a fortiori lorsqu'elles émanent de candidats au métier de professeur.

Conseils aux candidats

Les résultats statistiques permettent de souligner qu'un tiers des copies a obtenu un résultat convenable ou satisfaisant, pour l'épreuve mineure comme pour l'épreuve majeure. Ce constat doit encourager les candidats à préparer sérieusement l'histoire-géographie, aux plans de la réflexion scientifique et de l'approche pédagogique.

Les candidats veilleront à :

- Maîtriser les connaissances élémentaires, notions et grands repères chronologiques et spatiaux qui structurent les programmes de l'École et du collège. Les connaissances attendues se situent au minimum au niveau de celles d'un élève de troisième. La fréquentation des textes des programmes et des documents d'accompagnement, des manuels du collège sont indispensables. Ce travail de préparation sur le fond peut aisément être prolongée par la lecture des revues « Textes et Documents pour la Classe » (TDC) et « la Documentation Photographique », revues accessibles dans les CDDP/CRDP ou les IUFM.
- S'entraîner à rédiger des schémas explicatifs, des croquis légendés, en géographie comme en histoire.
- S'entraîner à l'analyse critique des documents.
- Concevoir des situations d'apprentissage pour la partie pédagogique de l'épreuve longue. Ce n'est pas le jour de l'épreuve que s'élabore une réflexion pédagogique. Il convient de la préparer en étant particulièrement attentif aux programmes de l'École. Le jour de l'épreuve il faut montrer sa capacité à opérer des choix dans le corpus documentaire proposé, en concevant l'utilisation de documents dans le cadre d'une situation d'apprentissage, en décrivant cette dernière de manière concise dans ses étapes, centrée sur les réalisations attendues des élèves, en référence aux compétences du socle commun.

SCIENCES EXPERIMENTALES et TECHNOLOGIE

SUJET

La partie relative aux sciences expérimentales et technologie est prise en compte pour 6 points lorsque la composante majeure choisie par le candidat est l'histoire-géographie, pour 14 points si la composante majeure choisie est celle des sciences expérimentales et technologie.

Elle comprend deux parties :

- la partie 1 est commune à tous les candidats, notée sur 6 points. Elle évalue essentiellement les connaissances scientifiques des candidates dans les trois pôles des disciplines scientifiques,
- la partie 2, notée sur 8 points, est traitée uniquement par les candidats ayant choisi les sciences expérimentales et technologie comme composante majeure.

→ **Première partie de la composante majeure sciences expérimentales et technologie (6pts)**

Question n°1 : Expliquez sur un exemple, comment se manifeste la matérialité de l'air. (1point)

La matérialité de l'air peut se manifester par les propriétés suivantes (liste non exhaustive) :

- Il est pesant :
Exemple : un ballon bien gonflé possède une masse plus importante qu'un ballon dégonflé.
- Il peut transmettre un mouvement comme les solides :
Exemple : sans vent (sans air), une éolienne ne tourne pas
- Il peut résister à un liquide, à un solide, à un mouvement :
Exemple : une seringue pleine d'air ne se remplit pas d'eau (difficulté à faire remonter le piston)
- Il est un isolant thermique :
Exemple : le double vitrage isole davantage que le simple.

Question n°2 : Indiquez les principales règles diététiques d'une alimentation équilibrée. (2 points)

Il était attendu du candidat qu'il évoque les **aspects quantitatifs et qualitatifs** d'une bonne hygiène alimentaire, ainsi que certains **aspects comportementaux**.

Une bonne hygiène alimentaire correspond à une alimentation équilibrée, d'un point de vue :

- **quantitatif** : notre consommation quotidienne doit couvrir nos dépenses énergétiques (pas de carence, ni d'excès)

- **qualitatif** : pour avoir une alimentation équilibrée, il faut manger au moins un aliment de chaque groupe par jour (sauf produits sucrés). Les aliments sont classés en sept grands groupes : viande poisson, œuf ; produits laitiers ; féculents ; matières grasses ; fruits légumes crus et cuits ; boissons ; produits sucrés. Deux aliments d'un même groupe peuvent être échangés. Un repas doit comprendre des aliments bâtisseurs (protides) pour assurer la croissance et le renouvellement cellulaire, des aliments énergétiques (glucides, lipides) pour faire fonctionner le corps et des aliments protecteurs (fibres, vitamines) pour maintenir les corps en bonne santé.

- **comportemental** : ne pas grignoter entre les repas, faire au moins trois repas par jour (petit-déjeuner, déjeuner, dîner), ne pas sauter de repas.

Question n°3 : Un chauffe-eau solaire est constitué de plusieurs éléments dont les étapes de montage sont décrites sur les documents 1 à 4 ci-dessous.

Sciences expérimentales et technologie CM, Hachette Éducation, 2005

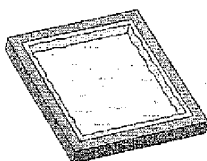
3.1. Expliquez le rôle de chacun de ces éléments. (1 point)

Il était attendu du candidat qu'il explique brièvement les rôles de chaque élément :

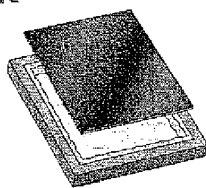
- Le caisson permet l'isolation pour conserver la chaleur autour des tubes et est le support des divers éléments.
- La plaque absorbante convertit l'énergie lumineuse en énergie thermique et généralement conduit au tube la chaleur emmagasinée par contact.
 - Le tube permet l'exportation de la chaleur emmagasinée dans l'eau et facilite le transfert de chaleur venant de la plaque absorbante et de l'air chaud piégé dans le caisson.
- La plaque de verre permet de piéger les rayons infrarouges (effet de serre) et un rôle dans l'isolation (double vitrage).

3.2. Proposez un protocole expérimental permettant de montrer l'intérêt de la plaque absorbante noire. (2 points)

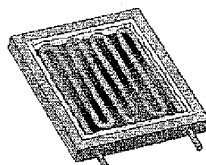
► Un chauffe-eau solaire



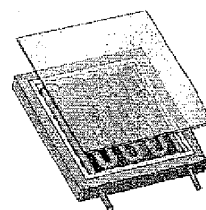
▲ Doc. 1 : Un caisson isolé par de la laine de verre.



▲ Doc. 2 : Une plaque absorbante noire.



▲ Doc. 3 : Un tube dans lequel circule l'eau.



▲ Doc. 4 : Une plaque de verre (double vitrage).

Le protocole attendu doit s'inspirer de la démarche d'investigation. Il pourra se présenter sous la forme de schémas explicatifs et légendés, sous la forme d'un texte ou des deux.

Il devra comporter un montage témoin, et intégrer la mesure de la température de la plaque.

Le témoin : absence de la plaque absorbante noire ou plaque de nature différente blanche, réfléchissante...

→ Deuxième partie de la composante majeure sciences expérimentales et technologie (8 points)

Remarque préliminaire :

S'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants polyvalents il n'est pas attendu des candidats qu'ils manifestent dans toutes les disciplines un haut niveau de spécialisation disciplinaire. Ils doivent toutefois faire preuve d'une maîtrise suffisante pour exploiter efficacement les documents proposés.

Le candidat devra en outre montrer qu'il a compris le sens d'une démarche d'investigation, sans que l'on attende de lui sur ce point un formalisme excessif.

Les questions prennent appui sur cinq documents : A, B, C, D et E.

1. Première étape : analyse critique de documents proposés en faisant appel à vos propres connaissances.

La biodiversité peut se définir à plusieurs échelles : le nombre d'écosystèmes à l'échelle de la planète, le nombre d'espèces dans un écosystème, la diversité génétique au sein d'une population.

Question n°1 : Caractérisez les documents de A à E, du point de vue de leur statut et de leur pertinence scientifique. (1,5 point)

Le candidat pourra exposer sa réponse sous la forme d'un texte ou d'un tableau synthétique.

Doc	Statut			Pertinence scientifique
	Origine	Public visé	Informations fournies	
A	Livre, compilation d'articles de magazines	Adolescent Tout public	Nécessité de l'eau sous forme liquide. Origine de l'écologie Biodiversité à l'échelle de la planète	Bon niveau scientifique
B	Article d'un quotidien régional	Tout public	Nombre d'espèces menacées Responsabilité de l'homme dans la disparition des espèces	Informations sans regard critique (constat)
C	Site Internet officiel consacré au développement durable	Tout public	Conséquences de la surexploitation par la pêche, Commerce illégal d'espèces rares et d'objets précieux, Agriculture intensive, impact sur les sols et l'eau	1 seul point de vue : texte militant argumenté
D	Ouvrage scientifique universitaire	Etudiants	Notion de chaîne alimentaire	Ouvrage scientifique de référence
E	Livre du maître	Professeurs des écoles Elève cycle 3	Effet de l'introduction de nouvelles espèces par l'homme (concurrence, prolifération en l'absence de prédateurs naturels...)	Document construit distant de sa source scientifique (anthropomorphisme)

Question n°2 : En vous appuyant sur les documents B, C et D, proposez les arguments scientifiques, en faveur du respect de la biodiversité (1,5 point)

Le candidat pourra exposer ses réponses sous la forme d'un texte ou d'un tableau synthétique. Il pourra relever dans les documents fournis des extraits afin d'illustrer ses réponses (mais les extraits seuls ne suffisent pas pour répondre à la question).

Document B

- Effet pour l'espèce humaine de la disparition d'espèces sauvages "nous allons ébranler le système même duquel nous dépendons pour survivre"
 - La disparition d'espèces affecte les réseaux alimentaires et la production de biomasse (pollinisation et fruit)
- Document C :**
- Effet de la vitesse de prélèvement (pêche...) sur la reproduction et sur la diversité des espèces
 - La mécanisation et la pollution chimique affectent la biodiversité des sols (érosion) et des eaux douces (nappes, rivières).

Document D

- Présence essentielle des détritivores pour boucler les cycles
- Interdépendance des espèces au-delà de leur relation trophique directe et immédiate (rapaces et herbes ; orques et planctons...)

Question n°3 : Les documents C et E présentent des situations où l'Homme agit sur la biodiversité. Pour chacune de ces situations, expliquez comment l'action de l'Homme porte atteinte à la biodiversité et dites quelles sont les difficultés rencontrées.(2 points)

Il était attendu la présence d'éléments de discussion : le candidat doit confronter des arguments qui s'opposent afin de présenter la complexité des situations.

Document C

- a) Pillage de la nature
- La surexploitation des ressources biologiques va entraîner une perte de la biodiversité (dont les conséquences ont été citées dans la question 1)
 - Mais un arrêt de la pêche pose le problème de la pérennité de certaines professions (pêcheurs) > Devenir de ces professions à différentes échelles de temps avec nécessité de conserver la ressource exploitée.
- b) Se nourrir en respectant la Terre
- Danger de la dégradation des milieux (sol, eau) par les techniques d'agriculture intensive
 - Nécessité d'une exploitation rentable selon des critères économiques, pérennité de certaines professions et exploitations
 - Devenir des sols à long terme, nécessité de préserver la biodiversité des milieux de vie, et des espèces, tout en maintenant la rentabilité des exploitations.

Document E

- Introduction volontaire d'une espèce qui prolifère en abîmant le milieu, en détruisant les espèces autochtones
- Régulation des espèces envahissantes par des prédateurs, qui risque d'achever les espèces autochtones
- Discussion de l'intérêt des méthodes biologique, microbiologique par rapport aux méthodes chimiques
- Besoin en ressources alimentaires pour l'espèce humaine

2. Deuxième étape : exploitation de documents pour présenter, en un texte de deux pages maximum, des éléments d'une démarche d'investigation telle qu'elle est prévue dans les programmes de cycle 3 de l'école primaire.

Question n°4 : A partir de l'analyse effectuée dans la première étape, indiquez, en référence aux programmes de sciences et technologie de l'école primaire, un problème scientifique qui pourrait être traité au cycle 3.

Présentez une situation d'entrée possible et exposez ensuite quelques éléments d'une démarche d'investigation appropriée à ce thème.

Parties du programme pouvant être rattachées aux documents du dossier (cycle 3) :

L'environnement et le développement durable

- ✓ savoir qu'il existe différents milieux de vie caractérisés par les conditions de vie qui y règnent et par les êtres vivants qui les habitent ; savoir que des variations sont possibles au cours du temps.
- ✓ connaître les notions de chaînes et réseaux alimentaires ainsi que l'interdépendance des êtres vivants. Prendre la mesure de l'importance des végétaux verts.
- ✓ savoir que l'activité humaine peut avoir des conséquences sur les milieux : la biodiversité constitue une ressource naturelle capitale, liée, en partie à l'action de l'Homme sur les milieux
 - *Présentation d'un problème scientifique lié aux documents suivie d'une recherche de mécanismes explicatifs*
 - *Une situation initiale qui suscite curiosité et un questionnement, problème, émergence et confrontation des conceptions initiales.*

Éléments d'une démarche d'investigation cohérente par rapport au problème formulé.

- *Conception de l'investigation, hypothèses, protocole*
- *Investigation*

Remarque : différentes modalités d'investigation sont envisageables (recherche documentaire...)

- *Acquisition et structuration des connaissances, trace écrite*

Le correcteur devra apprécier la cohérence et la pertinence du dispositif proposé.

Question n°5 : Quelles sont les connaissances scientifiques que les élèves pourront acquérir dans les activités proposées en réponse à la question 4 ?

*On ne notera les connaissances que si elles sont formulées avec **exactitude** et liées aux activités proposées.*

Les références aux textes officiels sont :

- savoir qu'il existe différents milieux de vie caractérisés par les conditions de vie qui y règnent et par les êtres vivants qui les habitent ; savoir que des variations sont possibles au cours du temps.
- connaître les notions de chaînes et réseaux alimentaires ainsi que l'interdépendance des êtres vivants.
- savoir que l'activité humaine peut avoir des conséquences sur les milieux :
 - * la biodiversité constitue une ressource naturelle capitale et est liée en partie à l'action de l'Homme sur les milieux
 - * les ressources en eau.

REMARQUES RELATIVES AUX COMPOSITIONS

La première partie a été plutôt bien traitée, en mineure comme en majeure. Le caractère pesant de l'air a encore été trop souvent mis en évidence avec des ballons de baudruche ... comme le suggèrent malheureusement certaines ressources utilisées en formation. C'est faire peu de cas de la poussée d'Archimède qui se retranche au poids de l'air. Cela démontre une approche souvent qualitative de la science négligeant l'importance de la quantification, notamment par l'usage d'instruments de mesure. De la même manière, la mise en évidence de l'importance de la "plaque absorbante noire" nécessitait la conception d'expériences mettant en œuvre des témoins ne différant que par un seul des paramètres et l'usage d'un instrument de mesure, un thermomètre. On ne pouvait se contenter de dire "plus chaud" ou "moins chaud". Pour la question concernant l'alimentation, on pouvait très nettement repérer les candidats ayant eu une formation scientifique en sciences de la vie, soit initiale soit en préparation du concours.

La deuxième partie consacrée à la biodiversité présentait le risque d'une approche très sociétale et quelque peu "verbeuse". Seuls les candidats prenant la peine d'ancrer leur discours sur les documents ont pu obtenir le maximum des points. Il était attendu une argumentation précise et pas seulement une paraphrase. Concernant la démarche d'investigation, le sujet limitait l'investigation proprement dite à de la recherche documentaire d'informations.

Les copies étaient généralement bien présentées, avec une qualité orthographique et syntaxique souvent satisfaisante. Les copies défectueuses dans leur forme n'en devenaient alors que plus visibles. S'agissant d'un concours de recrutement de professeurs des écoles, cela est plutôt rassurant.

CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

L'examen des copies montre qu'il est tout à fait contre-productif de ne traiter qu'une partie du sujet car la perte systématique des points associés à chaque partie non traitée se révèle très handicapante. De même, le développement excessif de la réponse à une question donnée entraîne le plus souvent une mauvaise gestion du temps imparti pour traiter l'ensemble du sujet.

Une lecture attentive du libellé des questions est vivement recommandée pour éviter les hors sujet et les pertes de temps en un travail inutile ne correspondant pas aux attendus du sujet.

L'enseignement des sciences expérimentales et technologie requiert un minimum de connaissances, les candidats se doivent de maîtriser les contenus scientifiques des thèmes traités dans les programmes de sciences du premier degré, donc de posséder des connaissances de base qui se rattachent à la formation du second degré et relèvent d'une culture générale. Il s'agit donc de maîtriser les notions-clefs des programmes, et de démontrer une capacité à prendre du recul par rapport aux documents. Par ailleurs, il est nécessaire qu'ils s'entraînent à rédiger des réponses structurées, où sera réinvesti un vocabulaire scientifique précis.

Sur les aspects relatifs à la mise en œuvre pédagogique, les candidats doivent se montrer aptes à analyser les documents proposés par le sujet, en extraire l'essentiel de manière pertinente et à identifier s'ils sont ou non utilisables directement en classe ou s'ils nécessitent des aménagements ou bien s'ils se destinent uniquement à l'enseignement.

Lors de la présentation d'une démarche d'investigation, on préférera une démarche centrée sur le travail de l'élève, avec recours aussi souvent que possible à des supports concrets, plutôt qu'une liste des étapes théoriques. Il est nécessaire que les programmes de l'école primaire soient connus. Il est apprécié que les aspects éducatifs soient évoqués lorsque le sujet s'y prête, comme cela était le cas lors de cette session.

Il est particulièrement valorisant que des mentions soient faites à des objectifs transversaux, tels que la maîtrise de la langue.

Sur l'ensemble de l'épreuve, trois points peuvent être ôtés de la note en raison d'une orthographe insuffisante. En conséquence, les candidats veilleront à sa qualité.

ELEMENTS QUANTITATIFS (tous concours confondus)

Candidats présents : **2012** (HG : 1048 - ST : 1031)

Moyenne générale dominante HG : 9,9	Moyenne générale dominante ST : 10,4
Majeure HG : 7,1 / Mineure ST : 2,8	Majeure ST : 8,0 / Mineure HG : 2,5

Session 2008

MHG-08-PG3
Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

Mercredi 30 avril 2008 - de 14h 30 à 17h 30
Troisième épreuve d'admissibilité

**Histoire- géographie
et sciences expérimentales et technologie**

Durée : 3 heures
Coefficient : 2
Note éliminatoire 5/20

Ce sujet s'adresse **uniquement aux candidats ayant choisi lors de leur inscription la**
composante majeure en histoire-géographie.

Le candidat doit traiter la composante mineure sur une copie distincte de celle(s) utilisée(s)
pour la composante majeure.

Rappel de la notation :

- composante majeure première partie : **6 points**
seconde partie : **8 points**

- composante mineure : **6 points**

Il est tenu compte, à hauteur de **trois points** maximum, de la qualité orthographique de la
production des candidats.

Ce sujet contient 6 pages, numérotées de 1/6 à 6/6. Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

***L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est
rigoureusement interdit.***

L'usage de la calculatrice est interdit.

***N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez devra, conformément au principe
d'anonymat, ne comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc.
Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.***

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une
erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en
conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous
est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

Première partie de la composante majeure : histoire et géographie (6 points)

Répondez de façon concise à chacune des questions suivantes :

Question 1 : histoire

Le château de Versailles, instrument de la politique de Louis XIV

Question 2 : géographie

Le rôle des villes dans l'organisation de l'espace français

Deuxième partie de la composante majeure : histoire et géographie (8 points)

Dossier d'histoire

Sujet : La Seconde guerre mondiale : une guerre totale

Présentez les principaux enjeux scientifiques de ce sujet en analysant les documents qui l'accompagnent.

Proposez quelques pistes d'utilisation de tout ou partie de ce dossier dans une classe de cycle 3.

Mettez en évidence les objectifs transversaux (maîtrise de la langue française et/ou éducation civique) et précisez les liens possibles avec d'autres disciplines enseignées à l'école primaire.

Composition du dossier :

Document 1 : Affiche publiée en 1943, après le débarquement en Afrique du Nord (Photo : collection Kharbine-Tapabor, extrait de *Histoire cycle 3*, Hatier, 2006).

Document 2 : Instructions du haut-commandement allemand sur la guerre à l'Est : Ordre du Feldmarschall von Manstein (juin 1941) (Document du procès de Nuremberg).

Document 3 : Plan du camp d'Auschwitz-Birkenau (d'après *Les collections de l'Histoire*, n° 3, octobre 1998, extrait de *Histoire-Géographie Première STG*, Magnard, 2006).

Document 4 : Chronologie de la France, un exemple de pays dans la guerre.

Document 5 : Les difficultés de la vie quotidienne (Photographie de Robert Doisneau, 1944).

Document 6 : Hiroshima après le bombardement du 6 août 1945 (Photo : Photo12.com/Oasis, extrait de *Histoire Terminale L-ES-S*, Hachette, 2004).

Document 1 : Affiche publiée en 1943, après le débarquement en Afrique du Nord.



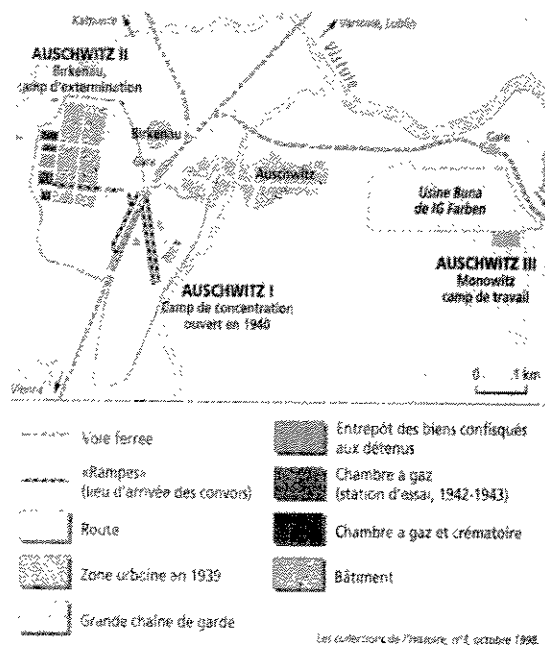
Source : Photo : collection Kharbine-Tapabor,
extrait de *Histoire cycle 3*, Hatier, 2006.

Document 2 : Instructions du haut-commandement allemand sur la guerre à l'Est.

Le système judéo-bolchevique doit être exterminé. Le soldat allemand qui entre en Russie doit connaître la nécessité et la valeur du sévère châtimeut qui sera infligé à la juiverie [...]. La situation alimentaire de l'Allemagne exige que les troupes soient ravitaillées sur le territoire ennemi et qu'elles mettent à la disposition de la patrie les plus vastes stocks de ravitaillement qu'il se pourra. Dans les villes ennemies, une grande partie de la population devra avoir faim. Aucun témoignage déplacé d'humanité ne devra être donné aux prisonniers de guerre, ni à la population civile, à moins qu'ils ne soient au service de l'armée allemande.

Source : Ordre du Feldmarschall von Manstein (juin 1941),
document du procès de Nuremberg.

Document 3 : Plan du camp d' Auschwitz-Birkenau.



Source : D'après *Les collections de l'histoire*, n° 3, octobre 1998.

Document 4 : Chronologie de la France, un exemple de pays dans la guerre.

- 3 septembre 1939 : La Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne.
- Mai 1940 : Les Allemands envahissent la France. L'armée française est battue.
- 17 juin 1940 : Le maréchal Pétain, chef du gouvernement, demande l'armistice.
- 18 juin 1940 : Depuis Londres, le général de Gaulle appelle à continuer le combat.
- 22 juin 1940 : L'armistice est signé. La France est divisée en deux zones : l'une occupée par les Allemands, l'autre dite libre.
- 10 juillet 1940 : Le maréchal Pétain a tous les pouvoirs. Le gouvernement s'installe à Vichy en zone non occupée.
- 24 octobre 1940 : Le maréchal Pétain rencontre Hitler à Montoire et s'engage dans la collaboration avec l'Allemagne : la France doit payer les frais de l'armée d'occupation et livrer une grande partie de sa production à l'Allemagne.
- Octobre 1940 : Lois du gouvernement français qui limitent les droits des Juifs.
- 1942 : Premières grandes vagues d'arrestation (raffles) et de déportation des Juifs de France.
- Novembre 1942 : Débarquement allié en Afrique du Nord. Les Allemands entrent en zone libre, toute la France est occupée.
- Février 1943 : Mise en place du Service de travail obligatoire (STO) qui impose aux ouvriers de travailler dans des usines allemandes.
- 6 juin 1944 : Débarquement des troupes américaines et britanniques en Normandie. Aidées par les Résistants français, elles libèrent la France de l'occupation allemande.
- 10 juin 1944 : Massacre d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne).

Troisième partie : composante mineure : sciences expérimentales et technologie (6 points)
(prendre une nouvelle copie pour traiter cette partie).

Question n°1 :

Expliquez, sur un exemple, comment se manifeste la matérialité de l'air.

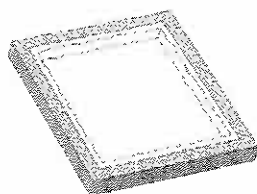
Question n°2 :

Indiquez les principales règles diététiques d'une alimentation équilibrée.

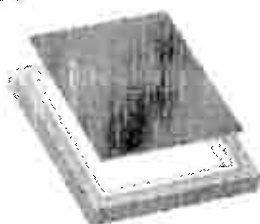
Question n°3 :

Un chauffe-eau solaire est constitué de plusieurs éléments dont les étapes de montage sont décrites sur les documents 1 à 4 ci-dessous.

► **Un chauffe-eau solaire**



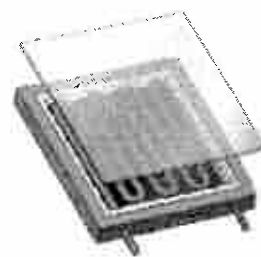
▲ Doc. 1 : Un caisson isolé par de la laine de verre.



▲ Doc. 2 : Une plaque absorbante noire.



▲ Doc. 3 : Un tube dans lequel circule l'eau.



▲ Doc. 4 : Une plaque de verre (double vitrage)

Sciences expérimentales et technologies CM, Hachette Éducation, 2005, pages 146-147

3.1 Expliquez le rôle de chacun de ces éléments.

3.2 Proposez un protocole expérimental permettant de montrer la fonction de la plaque absorbante noire.

Session 2008

MST-08-PG3

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Mercredi 30 avril 2008 - de 14h 30 à 17h 30
Troisième épreuve d'admissibilité

**Histoire- géographie
et sciences expérimentales et technologie**

**Durée : 3 heures
Coefficient : 2
Note éliminatoire 5/20**

**Ce sujet s'adresse uniquement aux candidats ayant choisi lors de leur inscription la
composante majeure en sciences expérimentales et technologie.**

Le candidat doit traiter la composante mineure sur une copie distincte de celle(s) utilisée(s) pour la
composante majeure.

Rappel de la notation :

- composante majeure première partie : **6 points**
seconde partie : **8 points**

- composante mineure : **6 points**

Il est tenu compte, à hauteur de **trois points** maximum, de la qualité orthographique de la production des
candidats.

Ce sujet contient 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8. Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

***L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est
rigoureusement interdit.***

L'usage de la calculatrice est interdit.

***N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez devra, conformément au principe
d'anonymat, ne comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc.
Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.***

***Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur,
signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De
même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou
les) mentionner explicitement.***

Première partie de la composante majeure sciences expérimentales et technologie (6 points)

Question n°1 :

Expliquez, sur un exemple, comment se manifeste la matérialité de l'air.

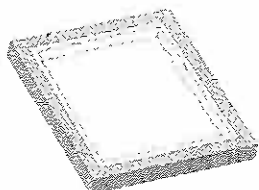
Question n°2 :

Indiquez les principales règles diététiques d'une alimentation équilibrée.

Question n°3 :

Un chauffe-eau solaire est constitué de plusieurs éléments dont les étapes de montage sont décrites sur les documents 1 à 4 ci-dessous.

► **Un chauffe-eau solaire**



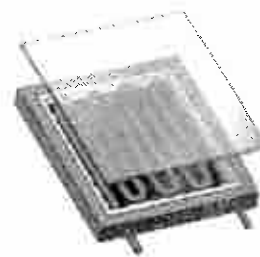
▲ Doc. 1 : Un caisson isolé par de la laine de verre.



▲ Doc. 2 : Une plaque absorbante noire.



▲ Doc. 3 : Un tube dans lequel circule l'eau.



▲ Doc. 4 : Une plaque de verre (double vitrage).

Sciences expérimentales et technologies CM, Hachette Éducation, 2005, pages 146-147.

3.1 Expliquez le rôle de chacun de ces éléments.

3.2 Proposez un protocole expérimental permettant de montrer la fonction de la plaque absorbante noire.

Deuxième partie de la composante majeure sciences expérimentales et technologie (8 points)

Les questions prennent appui sur cinq documents : A, B, C, D et E.

1. Première étape : Analyse critique de documents proposés en faisant appel à vos propres connaissances.

Question 1 :

Caractériser les documents de A à E du point de vue de leur statut et de leur pertinence scientifique.

Question 2 :

En vous appuyant sur les documents B, C et D, proposez les arguments scientifiques en faveur du respect de la biodiversité.

Question 3 :

Les documents C et E présentent des situations où l'Homme agit sur la biodiversité. Pour chacune de ces situations, expliquez comment l'action de l'Homme porte atteinte à la biodiversité et dites quelles sont les difficultés rencontrées.

2. Deuxième étape : exploitation de documents pour présenter, en un texte de deux pages maximum, des éléments d'une démarche d'investigation telle qu'elle est prévue dans les programmes de cycle 3 de l'école primaire.

Question 4 :

À partir de l'analyse effectuée dans la première étape, indiquez, en référence aux programmes de sciences et technologie de l'école primaire, un problème scientifique qui pourrait être traité au cycle 3. Présentez une situation d'entrée possible et exposez ensuite quelques éléments d'une démarche d'investigation appropriée à ce thème.

Question 5 :

Quelles sont les connaissances scientifiques que les élèves pourront acquérir dans les activités proposées en réponse à la question 4 ?

La Terre, un réservoir de vie



7 *Semblant surgir de la préhistoire, la tucua mata-mata se cache sous l'eau pour chasser et se sert de son long nez pour respirer.*

QU'EST-CE QUE L'ÉCOLOGIE ?

L'écologie n'est pas un mouvement de protection de la nature, mais une science ! S'il est difficile d'en voir les limites, on peut néanmoins en proposer une définition : l'écologie étudie les conditions de vie sur Terre, ainsi que les interactions entre les êtres vivants et le milieu dans lequel ils évoluent. Un scientifique spécialisé en écologie s'appelle un écologue. Le terme d'écologiste est apparu, dans les années 1970, pour désigner une personne qui protège l'équilibre de la vie sur Terre et proteste contre ceux qui ne respectent pas l'environnement naturel de l'homme, comme les microcosmes, naites... ou qui pratiquent l'écovandalisme.

Des conditions de vie remarquables

Ce qui différencie la Terre des autres planètes de notre système solaire, c'est qu'elle a, depuis sa création, développé des facteurs de vie uniques : l'eau, l'air, la terre et une température moyenne d'environ 15 °C sur l'ensemble du globe. Cette "bonne température" explique que l'eau y existe sous sa forme liquide. Et l'eau est ce qui permet à tous les êtres vivants – qui en contiennent pour la plupart près de 60 % – de pouvoir s'hydrater et survivre. Si l'on se penche sur le cas d'une autre planète de notre système solaire, Mercure, on constate que les conditions élémentaires de vie sont réunies : une atmosphère et de l'eau. Mais sa proximité avec le Soleil fait que la température moyenne au sol avoisine les 500 °C ; l'eau n'y existe donc que sous forme de vapeur. Cette chaleur entraîne des modifications chimiques importantes : sur Mercure, il pleut... de l'acide !



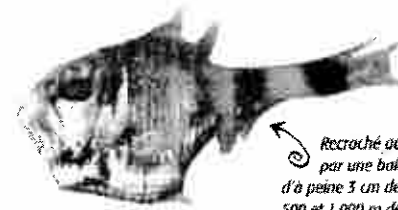
Le masque du criquet puant est comme une empreinte digitale : chaque animal a le sien !

La diversité de la vie sur Terre

Le nombre d'espèces vivantes recensées sur Terre est de l'ordre de 1,4 à 1,8 million. Ces espèces sont réparties en cinq règnes : les bactéries, les protistes (animaux unicellulaires¹), les champignons, les végétaux et les animaux. De nombreux chercheurs pensent que ce chiffre est dérisoire si on le compare à celui des espèces existant réellement. On découvre en moyenne 5 000 nouvelles espèces d'insectes chaque année. Ces mêmes chercheurs estiment que la liste des petits animaux d'eau douce, comme les microcrustacés², serait 1 000 fois supérieure à celle que nous connaissons aujourd'hui.



Le bébé du singe hurleur a intérêt à s'accrocher ! Sa mère saute d'arbre en arbre, l'entraînant parfois dans des chutes de plus de 5 m !



Recroché accidentellement par une baleine, ce poisson d'à peine 3 cm de long vit entre 500 et 1 000 m de profondeur.

Pare de ses plus vives couleurs, le tangara est un représentant des 3 200 espèces d'oiseaux vivant en Amérique du Sud.

O. Soury, *La Terre en danger*, Coll. GEO ADO, Editions Fleurus, 2006.

Espèces menacées.

Un tableau alarmant

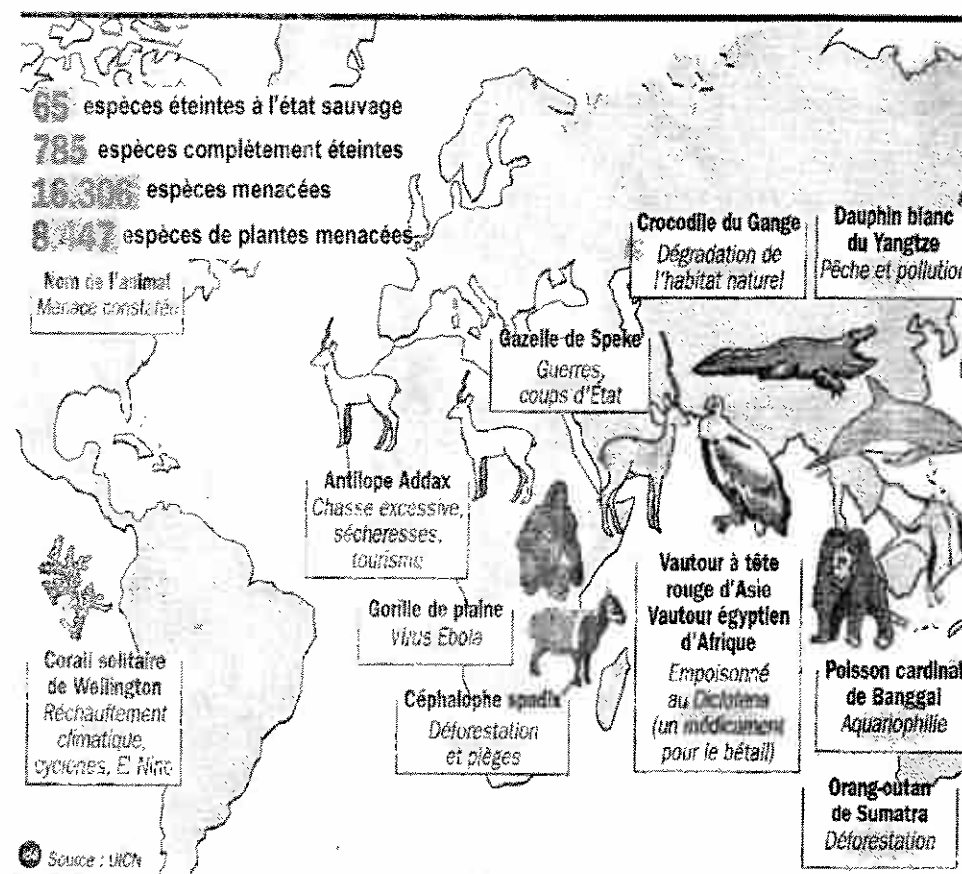
La liste rouge des espèces menacées, publiée par l'Union mondiale pour la nature, dresse un tableau alarmant de la perte de diversité animale et végétale sur la planète. Près de 200 nouvelles espèces ont rejoint la liste des 16.306 espèces menacées d'extinction.

41.415 espèces sont mises sous surveillance par l'UICN (Union mondiale pour la nature) parmi 1,9 million d'espèces connues dans le monde. Un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers des amphibiens et 70% des plantes sont menacés. Au total, 785 espèces sont déjà éteintes et 65 survivent seulement en captivité ou à l'état domestique.

L'homme en accusation

Les bonnes nouvelles sont rares: une seule espèce a été reclassée dans une catégorie moins menacée, la peruche à collier de Maurice, qui n'est plus considérée « en danger critique ». L'homme, directement ou indirectement, est la principale cause de la disparition des espèces, selon les scientifiques qui plaident pour la création de vastes espaces naturels préservés.

« La biodiversité disparaît à un rythme accéléré et nous devons agir au plus vite pour le ralentir et prévenir cette crise d'extinction », averti



Julia Marton-Lefèvre, directrice générale de l'UICN

« Si nous continuons à détruire le monde naturel, nous allons ébranler le système même duquel nous dépendons pour survivre », a prévenu de son côté Russ Mittermeier, chef de la division primates à l'UICN. Et son collègue Peter Walsh, spécialiste des gorilles, d'enfoncer le clou: « Toutes les espèces dépendent les unes des

autres. La perte d'une espèce peut gravement affecter la chaîne alimentaire ou les niveaux d'oxygène dans l'air. Par exemple, tous les végétaux que nous mangeons sont pollinisés par les abeilles. La disparition des abeilles serait grave ».

Le déclin des grands singes

Parmi les mammifères, le déclin des grands singes est préoccupant. Par-

mi eux, le gorille de l'Ouest, pourtant le plus répandu des gorilles dans le monde, est désormais classé dans la catégorie « en danger critique », dernière étape avant l'extinction globale. Sa principale sous-espèce, le gorille de plaine, a été décimée par le virus Ebola, qui a anéanti, au cours des quinze dernières années, un tiers de sa population vivant en zones protégées.

Article extrait du *Télégramme de Brest*, 14/10/2007.

Document C

Le pillage de la nature

Pour manger du poisson, les hommes pêchent. Comme les équipements sont toujours plus efficaces et les hommes plus nombreux, les quantités pêchées augmentent.

Résultat ? Les poissons n'ont plus le temps de se reproduire : ils sont capturés avant. Leur taille se réduit, leur nombre aussi, et ils finissent par disparaître.

Depuis 50 ans, 90 % des effectifs des grands poissons comme le thon ou le cabillaud ont déjà disparu et aujourd'hui, les trois quarts des stocks de poissons des océans sont surexploités ou à leur limite maximale d'exploitation. Il en va de même de toutes les espèces sauvages que les hommes chassent, cueillent, coupent et exploitent sans leur laisser le temps de se renouveler.

Pour posséder un bibelot en écaille de tortue ou en ivoire, un perroquet en cage, une orchidée ou un cactus rare, les hommes déciment même les espèces protégées. Le commerce illégal d'espèces est la troisième source de revenu illicite après la drogue et les armes. C'est surtout la troisième cause de disparition des espèces menacées.

Se nourrir en respectant la Terre

Les agriculteurs français ne représentent que 3,3 % de la population active (contre 44 % dans le monde). Ils entretiennent cependant la moitié du territoire.

Les augmentations considérables des productions ont été obtenues par le recours à des méthodes intensives reposant sur la mécanisation et l'utilisation d'engrais et de produits chimiques. Ces techniques sont une exception dans le monde: moins de 2 % des paysans de la planète ont un tracteur, environ 80 % travaillent à mains nues et les 20 % restant, avec des animaux de trait.

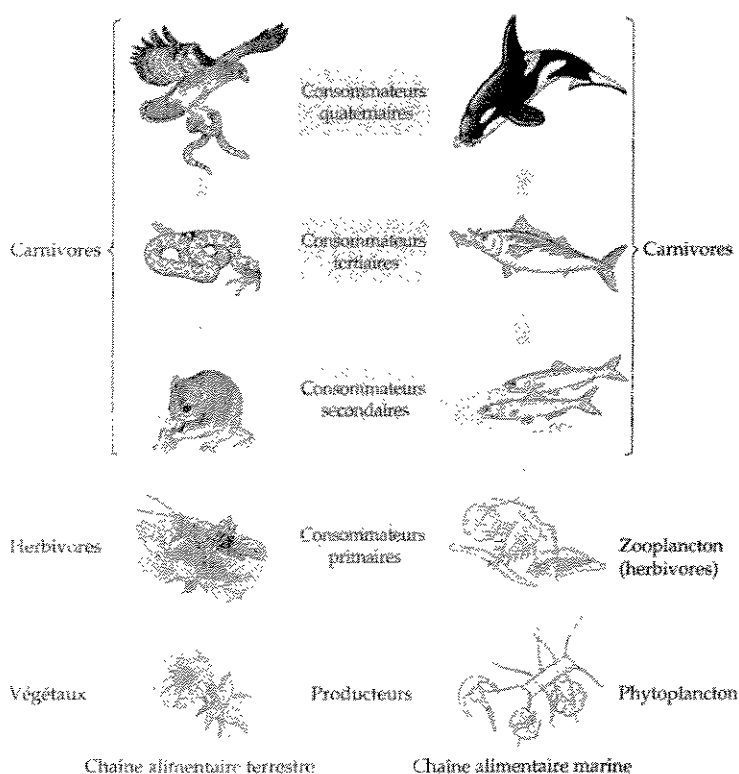
En France, comme dans les autres pays industriels, les sols se détériorent. Les pesticides et les nitrates, utilisés aussi massivement dans les jardins, sont responsables de la dégradation de nombreuses nappes souterraines et de deux rivières sur trois. Ces effets maintenant connus, nombre d'agriculteurs réagissent et modifient leurs pratiques. Dans leurs jardins, les citoyens doivent suivre.

D'après le site <http://www.ledeveloppementdurable.fr/>

Document D : exemples de chaînes alimentaires

Figure 49.2

Chaîne alimentaire terrestre et chaîne alimentaire marine. L'énergie et les nutriments sont transmis à travers les niveaux trophiques d'un écosystème à mesure que les organismes s'alimentent. Les détritivores, malgré leur importance dans les écosystèmes, ne sont pas représentés dans cette figure.



Tout écosystème présente une **structure trophique**, un ensemble de relations alimentaires qui détermine la circulation de l'énergie et celle de la matière dans les cycles biogéochimiques. Selon leur principale source de nourriture, les espèces d'une communauté ou d'un écosystème se répartissent en niveaux trophiques.

CAMPBELL, *Biologie*, DE BOECK Université, 1995 (pages 1132-1133 et 1134).

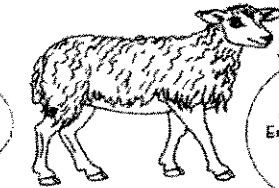
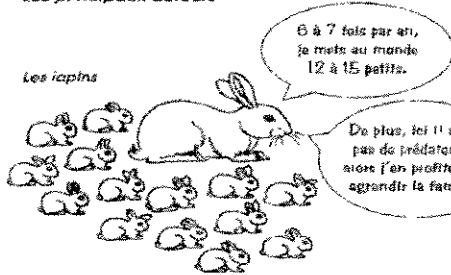
Document E : Une histoire de lapins

Voici une histoire vraie qui s'est passée en Australie, une île grande comme 14 fois la France :
L'Australie est un pays d'élevage de moutons.
Le jour de Noël 1859, rêvant de joyeuses parties de chasse, un fermier met en liberté, sur ses terres 24 lapins.
6 ans plus tard, il tue 200 000 lapins sur sa propriété
80 ans plus tard, on en tue plus de 140 millions sur l'ensemble de l'île.
Cette invasion est un véritable fléau.

Premier acte :

Les principaux acteurs

Les lapins



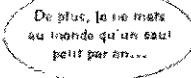
Les moutons (richesse principale de certaines régions)



Les wombats (représentants de la faune australienne)



Les jeunes arbres (représentants de la végétation)



Deuxième acte :

Pour s'appuyer sur du maïs, les éleveurs décident de faire venir en Australie un animal jusqu'alors inconnu dans l'île : le renard.
L'idée paraît excellente mais les lois de la préservation sont plus compliquées.



Troisième acte :

Pour mettre fin aux massacres, les autorités décident l'introduction en Australie du virus de la myxomatose. La maladie entraîne la mort de plus de 99% des lapins.

La disparition presque totale de ces derniers a pour résultat la régénération spectaculaire du couvert végétal. Malheureusement, la majorité des espèces animales locales décimées par les renards est à jamais éteinte.



La découverte du monde vivant De la maternelle au CM2. Coll. Tavernier, BORDAS Pédagogie, 2002.

Troisième partie de la composante mineure : histoire-géographie (6 points)
(prendre une nouvelle copie pour traiter cette partie).

Répondez de façon concise à chacune des questions suivantes :

Question 1 : Histoire

Le château de Versailles, instrument de la politique de Louis XIV

Question 2 : Géographie

Le rôle des villes dans l'organisation de l'espace français

Epreuve d'admission

ENTRETIEN

Contenu de l'épreuve orale d'entretien

L'épreuve orale d'entretien est définie par l'arrêté du 10 mai 2005 qui fixe les modalités d'organisation des concours de recrutement des professeurs des écoles.

Le programme de l'épreuve est fixé par la note de service n° 2005-083 du 16 mai 2005 relative aux programmes permanents des concours de recrutement de professeurs des écoles (BOEN n°21 du 26 mai 2005).

■ Première partie de l'épreuve (un exposé de 10 minutes suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury)

Cette première partie permet, au travers du dossier proposé par le jury, d'évaluer le candidat lors de son exposé sur des sujets mettant en jeu ses connaissances sur l'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, ainsi que sur les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles. Une ouverture sur les systèmes éducatifs d'autres pays européens est également souhaitable. Dans le prolongement de cet exposé, les questions du jury doivent permettre au candidat de mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation : philosophie de l'éducation, processus d'apprentissage, approche psychologique et sociologique.

Le candidat peut prendre appui, au cours de l'entretien, sur son expérience acquise au cours d'un stage de sensibilisation au métier de professeur ou au cours d'expériences professionnelles antérieures.

Le candidat doit démontrer sa capacité à :

1. Comprendre, analyser et synthétiser un document;
2. Réfléchir sur les approches didactiques et pédagogiques de l'enseignement,
3. Communiquer et exprimer une réflexion construite et argumentée sur les responsabilités des professeurs des écoles dans la transmission de valeurs, d'une culture, sur le rôle de l'école dans la société ;
4. S'exprimer oralement et communiquer.

Cette épreuve n'a pas pour fonction de mesurer strictement des connaissances disciplinaires ou didactiques même si les candidats peuvent être conduits à s'appuyer sur une ou plusieurs disciplines au cours de l'entretien avec le jury. Elle prend toutefois nécessairement appui sur des contenus, sur un programme renvoyant à une culture générale actualisée relative à l'éducation. Ceci exige des compétences d'expression et de communication ainsi qu'une capacité d'argumentation qui seront indispensables aux futurs professeurs d'école tout au long de leur carrière.

Le programme du concours est vaste et l'on ne saurait exiger des candidats, enseignants polyvalents potentiels, des connaissances encyclopédiques sur l'histoire, la philosophie de l'éducation, les théories de l'apprentissage, les systèmes éducatifs européens, etc. On ne peut que leur recommander de ne faire l'impasse sur aucun des grands champs du programme pendant leur préparation du concours. La question des obligations, des droits et des responsabilités du professeur d'école ne peut être ignorée.

On attend des candidats une aptitude à poser et à se poser des problèmes pédagogiques et didactiques, éducatifs et éthiques, de manière intelligible.

• Une étude de documents fournis par le jury

C'est d'abord un exercice de lecture de textes. Ces textes peuvent être d'origine très différente (texte de nature philosophique, extrait de revue éducative et pédagogique, etc.). L'arrêté ministériel utilise d'ailleurs le terme «document». Ceux-ci sont liés par une problématique commune explicite ou à expliciter par le candidat. On attend du candidat qu'il comprenne les textes, qu'il en dégager les idées essentielles. Il s'agit pour lui d'analyser les documents puis de les mettre en relation en formulant une problématique commune aux textes proposés.

Les deux documents de la session 2008 (uniformisés dans leur forme typographique pour faciliter la lecture des textes) comportent un titre et sont accompagnés du libellé suivant : «Vous dégagerez les idées principales de ces deux textes en développant une problématique relative à l'éducation et à l'école». La présence d'un titre est destinée à faciliter l'élaboration de cette problématique et donc à orienter la lecture et à expliciter les liens (similitudes, complémentarités ou divergences) entre les deux textes. Les textes choisis par le jury sont à la portée de tout candidat suffisamment cultivé, qu'il soit de formation littéraire ou scientifique.

Les candidats disposent de dix minutes pour exposer. Pour réussir cet exercice, il est nécessaire de s'être préparé minutieusement.

• Une épreuve de lecture de textes

Le jury constate régulièrement que de trop nombreux candidats négligent de lire attentivement les textes qui leur sont proposés ou bien n'utilisent ces derniers que pour plaquer un exposé préfabriqué souvent peu en rapport avec le contenu des documents. D'autres candidats se contentent de paraphraser ou de « balayer » rapidement les textes sans en faire ni l'analyse ni la synthèse ; ils manifestent ainsi soit une préparation insuffisante soit une capacité de lecture médiocre, incompatible avec les exigences du métier de professeur d'école.

• Une épreuve orale d'entretien

L'épreuve orale d'entretien est une situation de communication qui exige une réelle aptitude à la communication orale : s'exprimer de manière intelligible (en dépassant les premiers moments d'émotion liés à la situation de concours), avec une fluidité suffisante, en adoptant un registre de langue plutôt soutenu.

Le candidat doit savoir écouter et prendre en compte les questions qui lui sont posées. C'est un temps décisif pour appréhender l'aptitude à raisonner, argumenter, organiser rapidement un discours convaincant, dans une langue accessible au plus grand nombre, qui évite autant le « jargon » que les approximations.

Les exposés, et plus particulièrement les entretiens qui les suivent, permettent non seulement de vérifier les connaissances relatives au programme de l'épreuve mais aussi de se situer par rapport à la fonction d'enseignement à l'école primaire. La succession de questions dont le nombre peut être variable d'un candidat à l'autre constitue un moment bref mais essentiel pour déceler ou contrôler l'aptitude à une pratique raisonnée du métier. Les réponses qui relèvent de la simple opinion, du point de vue immédiat, sans prise de distance, inspirent inévitablement le doute au sein du jury. Il n'est attendu de la part des candidats ni de la complaisance à l'égard d'un point de vue exprimé dans un texte ou envers le questionnement de la commission, ni à l'inverse une opposition radicale, non argumentée envers ce même point de vue.

L'entretien-type (mais aucune règle n'est figée en la matière) peut commencer par exemple par le retour de la commission sur une idée ou une affirmation dont l'exposition par le candidat a pu paraître ambiguë ; puis le questionnement peut s'ouvrir : le candidat dispose alors d'une marge plus grande pour mettre en évidence sa compétence argumentative, sa connaissance du sujet, ou sa capacité de mettre à distance ce même sujet.

Il importe que les candidats ne cherchent pas à tout prix à insérer un « topo » tout prêt sur quelques sujets qu'ils estiment être la réponse attendue a priori au problème posé. Il n'y a pas de situation figée. Le jury apprécie la préoccupation de répondre de façon fine, nuancée, à des questions relatives à l'éducation qui, la plupart du temps peuvent être appréhendées sous plusieurs angles. C'est le signe d'une capacité d'écoute qui devra s'actualiser et s'approfondir durant la formation initiale et se développer durant toute la carrière des intéressés.

Rappelons que les candidats ne doivent pas donner d'informations personnelles, ni sur leur parcours universitaire, ni sur le nombre de fois qu'ils ont présenté le CRPE par exemple. Évoquer les enseignements tirés d'une expérience auprès d'élèves ou d'enfants est légitime, mais ne doit pas déboucher sur la communication d'informations personnelles, susceptibles d'influencer le jury. Cette confusion, toujours mal perçue, ne peut que mettre mal à l'aise les membres de la commission et nuire au candidat.

● Un entretien sur l'école, l'éducation, la pédagogie

Les candidats doivent connaître les conceptions pédagogiques de base, qui suscitent un large assentiment. Le champ pédagogique embrasse ce qui traite, très généralement, de l'organisation de la classe, du rôle et de la place du maître, des relations entre le maître et les élèves, entre les élèves eux-mêmes, etc., bref, de tout ce qui ne relève pas directement des contenus ou de la didactique des disciplines au programme de l'école primaire.

Pour autant, le domaine pédagogique n'est pas envisageable sans l'appui des disciplines, de leurs contenus, de leurs objectifs. Le rôle et la place du maître, l'organisation du travail des élèves, la gestion de la classe ou des groupes d'enfants, la façon dont il établit les relations entre les élèves à propos de tâches liées aux apprentissages, varient en fonction des contenus, des niveaux, des étapes accomplies ou à accomplir. Il n'est par conséquent, pas contradictoire pour un candidat, au cours de son exposé comme au cours de l'entretien, de s'appuyer sur un domaine disciplinaire pour affirmer ses choix, ses préférences d'ordre pédagogique.

Les remarques formulées ci-dessus sur l'exposé et l'entretien demeurent naturellement valides pour la seconde partie de l'épreuve.

■ Seconde partie de l'épreuve

Cette seconde partie, dont l'option est choisie par le candidat, se déroule en deux temps, comme la première : un temps de présentation de dix minutes suivi d'un temps d'entretien de quinze minutes.

D'une façon générale, les membres des commissions soulignent pour les trois options une tendance à une présentation trop stéréotypée, apprise par cœur et récitée mécaniquement. Ceci peut s'apparenter à la lecture de la liste des attentes présentes dans le texte officiel qui organise ce concours. C'est certes le signe d'une préparation sérieuse, mais qui n'a pas permis au candidat de prendre la distance suffisante pour se dégager d'un certain formalisme afin de conserver le sens et d'atteindre une présentation originale, précise et motivante.

Ce temps de présentation, préparé en amont du concours, quelle que soit l'option choisie, doit conserver originalité et dynamisme. Il ne doit pas être l'occasion d'aligner des lieux communs ou autres banalités inacceptables dans un concours de recrutement de fonctionnaires de cadre A dont la mission future est l'éducation des jeunes générations.

Les très bons candidats savent souvent bien rythmer leur propos et garder en réserve pour le temps de questions un contenu non dévoilé durant le temps d'exposé. L'entretien est alors équilibré dans son ensemble et conserve tout son intérêt.

● **Domaine de la littérature de jeunesse**

« La seconde partie de l'épreuve orale d'entretien suit immédiatement la première partie. Elle vise à vérifier la culture du candidat dans le domaine de la littérature de jeunesse et sa connaissance de ses usages scolaires aux divers niveaux de l'enseignement primaire ainsi que la capacité du candidat à mettre sa voix au service d'une expression claire et efficace face à un groupe de personnes et, dans ce cas, au service de l'interprétation d'un texte littéraire.

Le candidat procède à la lecture à haute voix d'un extrait d'au moins 20 lignes (prose, poésie, théâtre) qu'il a choisi dans le domaine de la littérature de jeunesse et qu'il apporte le jour de l'épreuve. L'exposé, qui prend appui sur ce texte, doit faire apparaître les connaissances (histoire, thèmes, tendances, relations avec la littérature) et la culture du candidat (textes, illustrations) dans ce domaine et s'attacher à montrer les apports de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire. »

Au cours de la session 2008 comme dans les sessions précédentes, les candidats présentent des œuvres variées et de qualité, avec toutefois une très forte dominante d'albums, essentiellement de cycle 3. Les membres des commissions soulignent l'absence de poésie, de théâtre ou de contes, probablement en raison de l'absence d'illustrations. Certains genres littéraires sont absents (comique, fantastique...). Il est utile de rappeler que les candidats peuvent recourir aux ouvrages destinés aux trois cycles de l'école primaire. Des listes sont disponibles sur de nombreux sites et les candidats peuvent s'y reporter utilement.

Par ailleurs, la lecture à haute voix est très souvent monocorde et monotone. On déplore également une culture littéraire qui se limite souvent à l'ouvrage présenté ou aux réseaux d'albums proposés. Cette option doit bien être perçue comme une spécialisation ; une expertise et une culture sont attendues légitimement.

Enfin tout candidat doit être en mesure de dire que la littérature contribue à l'édification d'une culture humaniste, un des piliers du socle commun de connaissances et de compétences.

● **Domaine des arts visuels**

« La seconde partie de l'épreuve orale d'entretien suit immédiatement la première partie. Elle consiste en un exposé du candidat à partir d'une réalisation personnelle ou d'un document visuel de son choix.

Le document présenté par le candidat, qu'il s'agisse d'une réalisation personnelle ou d'une reproduction, ne donne pas lieu à notation ; c'est le sens du choix fait par le candidat, la portée et la qualité de son exposé qui sont évalués. ».

Comme les années précédentes, la plupart des candidats préfèrent présenter une production personnelle à la présentation de la reproduction d'une œuvre déjà existante.

Environ la moitié de ces productions sont en deux dimensions, l'autre moitié des essais en trois dimensions dont certaines dépassent les dimensions réglementaires.

Les productions présentées sont en général de qualité, avec une recherche de notions plastiques et des références à des courants artistiques ou à des artistes identifiés. Les « bricolages insignifiants » sont peu nombreux.

Cette année, la liste des œuvres présentées dans la banque de données s'enrichit de documents iconographiques variés et de documents cinématographiques.

La présentation d'une image issue de la banque de données par les membres des commissions permet de distinguer deux catégories :

Les candidats qui véritablement ont des connaissances en arts visuels : ceux-ci voient immédiatement pourquoi le jury a choisi telle ou telle image d'une œuvre dans la base, et font les rapprochements correspondants, abordent les notions plastiques (la forme, la couleur, la matière, la composition, la lumière, etc...) imaginent un cheminement avec des élèves...même si l'image présentée, comme le prévoit l'épreuve, appartient à un autre domaine que celui proposé par le candidat.

Toutefois, du point de vue culturel, une bonne moitié de ces candidats a eu de la difficulté à situer dans le temps certaines images, à reconnaître l'artiste ou le courant artistique.

Les candidats qui ont peu de connaissances en arts visuels : s'ils peuvent faire illusion lors de leur présentation, ils s'éteignent dans cette deuxième partie, ne saisissant pas les liens qu'ils peuvent faire avec leur propre exposé, n'arrivant généralement pas à faire ressortir les notions artistiques suscitées par l'image de l'œuvre présentée.

• **Domaine de l'éducation musicale**

La seconde partie de l'épreuve orale d'entretien suit immédiatement la première partie.

«L'expression musicale consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat (durée de 3 à 5 minutes) suivie d'une brève analyse par celui-ci de sa prestation, pour une durée totale de 10 min. Le candidat doit faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives. »

Le niveau global des candidats (pour ce qui concerne l'option musique) est bon. D'excellents candidats côtoient quelques uns dont on ignore ce qui a pu les conduire à choisir cette option.

Interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat

La grande majorité des candidats fait le choix de chanter, soit a capella ou avec un accompagnement enregistré (62,72%), soit en s'accompagnant (24,8%)
12,42% de candidats sont de purs instrumentistes.

Candidats instrumentistes

Même si aucune performance technique n'est a priori demandée pour cette épreuve, certains candidats ne maîtrisent manifestement pas l'ensemble des difficultés de leur morceau. Rappelons qu'une bonne prestation vocale est toujours plus appréciée qu'une médiocre -voire mauvaise- prestation instrumentale. Enfin chaque candidat instrumentiste se voit proposer de chanter dans la partie d'écoute afin de vérifier ses capacités dans ce domaine capital en classe.

Candidats chanteurs

Un nombre croissant de candidats par rapport à l'an dernier propose une prestation vocale, accompagnée ou alternée avec une partie instrumentale. Cette situation, proche de ce qui peut être fait en classe, a souvent révélé une prestation très musicale et engagée, récompensée par une bonne note.

Il est conseillé au candidat, pour une interprétation a cappella, de demander sa note de départ au jury, ou de la prendre lui-même au piano.

D'autre part, la notion d'interprétation personnelle n'est pas toujours bien comprise. En effet, certains candidats se bornent à l'imitation plus ou moins maladroite d'interprétations connues ou d'effets vocaux à la mode. Le jury a donc particulièrement apprécié les candidats qui osent « leur propre voix » dans une interprétation vraiment musicale (phrasés, nuances, justesse, ralentis...).

Brève analyse par le candidat de sa prestation, destinée à faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Dans cet exposé, les candidats chanteurs s'en tiennent souvent au texte de la chanson, ce qui est beaucoup trop réducteur. Il est nécessaire, en effet, d'aborder les caractéristiques proprement musicales du chant : ambitus, rythme, motifs mélodiques caractéristiques, difficultés particulières...

Concernant les pistes pédagogiques proposées, le candidat doit absolument éviter un « catalogue » qui ne tient absolument pas compte des spécificités musicales de l'œuvre choisie. Certaines exploitations pédagogiques, de plus, se limitent à un travail de vocabulaire ; d'autres aux arts visuels...

D'autre part, le jury déplore le manque de liens avec d'autres œuvres (à écouter, chanter...) et la quasi absence de pistes de création.

Rappelons enfin que l'utilisation de la voix chantée pour illustrer son propos est toujours recommandée.

Entretien avec le jury à partir d'un document sonore

Rappelons qu'il s'agit tout d'abord d'analyser l'extrait sonore, c'est-à-dire de mettre en évidence les principaux éléments musicaux (mélodie, rythme caractéristique, ostinato, instrumentation, structure...) afin de définir l'époque ou le lieu ou le style de l'œuvre.

Dans un deuxième temps, il faudra proposer quelques pistes pédagogiques adaptées à cet extrait précis, et non pas préparées à l'avance puis « plaquées » sur l'œuvre entendue. Il convient de cibler le cycle d'enseignement. Trop souvent il n'est pas précisé ou attribué au troisième par défaut. Pourtant de très nombreuses activités peuvent être exploitées en premier cycle. Cette remarque s'applique également pour l'exploitation pédagogique de l'écoute.

Écoute et entretien

De manière générale, les réactions et analyses de l'extrait sont plutôt pertinentes, bien qu'on puisse encore regretter le caractère souvent approximatif, voire erroné du vocabulaire musical employé. Le principal écueil de cette épreuve réside dans l'exploitation pédagogique, qui s'égaré souvent dans des stéréotypes interchangeable, s'appuyant peu sur la spécificité de l'extrait proposé. Il convient également de signaler aux candidats la possibilité d'utiliser le tableau, outil capital en classe mais pratiquement jamais utilisé lors de l'épreuve.

REMARQUES GENERALES SUR LES PRESTATIONS DES CANDIDATS

■ Première partie de l'épreuve d'entretien

● Le fond

Une majorité des candidats se prépare manifestement au concours. Chaque candidat tente de définir une problématique à partir des documents qui lui sont fournis, même si les commissions constatent qu'elle n'est pas toujours pertinente parce que la lecture des textes reste très infidèle et parfois très superficielle.

Si le système éducatif français est abordé dans son ensemble, les aspects philosophiques et conceptuels de l'éducation sont méconnus, ce qui laisse parfois une impression de « légèreté » et peut dénoter d'un manque d'approfondissement.

En 2008, il n'est plus envisageable d'ignorer l'évolution du système éducatif français depuis son origine. Il est par ailleurs souhaitable que le candidat se documente sur d'autres systèmes éducatifs et leurs environnements sociaux.

La connaissance des résultats aux évaluations internationales Pisa (Programme for International Student Assessment) et Pirls (Progress in International Reading and Literacy Study) permet au candidat de mieux comprendre l'enjeu de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences et l'évolution de l'organisation de l'école en France (aide personnalisée pour les élèves qui en ont besoin).

Enfin, la connaissance insuffisante des obligations, droits et devoirs des fonctionnaires ne permet pas aux candidats d'aborder une réflexion approfondie sur la place et le statut du professeur d'école dans la société, sur sa posture professionnelle et au-delà, sur la véritable éthique du métier.

Les candidats qui réussissent le mieux sont ceux qui se montrent capables de construire un exposé à partir d'une problématique bien définie, émergeant d'une idée ou de quelques idées provenant de la synthèse des deux textes. Ils développent une pensée personnelle, manifestent une culture pédagogique solide, un intérêt pour tous les élèves. Ils connaissent précisément les programmes officiels, l'organisation de l'école et font état des valeurs fondamentales de l'école.

● La forme

Le temps d'exposé est généralement bien respecté.

Si les candidats s'expriment dans un registre de langue plutôt soutenu, dans le respect de la syntaxe et annoncent un plan construit qu'ils suivent consciencieusement, les jurys apprécient plus particulièrement la capacité de certains à dégager d'autres pistes de réflexion (autre questionnement, autre approche) dans leur conclusion.

L'aptitude à rentrer dans la situation de communication avec aisance, en dépassant l'émotion parfois liée à la situation de concours, pour écouter, s'adapter aux questions des membres du jury, « rebondir » est repérée.

Une posture professionnelle indissociable de la fonction d'enseignant (tenue vestimentaire et expression verbale soignées) doit être adoptée.

Enfin, la voix du candidat doit être positionnée convenablement (ni chuchotements, ni cris !) en évitant un ton trop monocorde.

■ Seconde partie de l'épreuve d'entretien

La partie optionnelle (littérature, arts visuels, musique) s'articule bien avec la première partie de l'épreuve dans une cohérence de fond et de forme. Elle permet aux candidats, au-delà du discours formel, de se placer à distance et de « délier » leur expression tout en conservant du lien avec les principes éducatifs évoqués en première partie.

■ Les notes éliminatoires

Toute note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Les commissions ont sanctionné les insuffisances suivantes :

- L'absence flagrante de connaissances générales liées au programme. Cette méconnaissance va souvent de pair avec la difficulté de comprendre des textes (nous le soulignons à nouveau) dont la lisibilité ne pose ou ne devrait pas poser de problèmes majeurs.
- L'absence ou l'insuffisance de réflexion sur l'éducation et les apprentissages.
- La méconnaissance des obligations, droits et responsabilités des professeurs des écoles et des fonctionnaires.
- L'incapacité d'argumenter, de raisonner, d'étayer un point de vue, liée souvent à des affirmations péremptives ou des idées toutes faites.
- L'absence d'esprit critique, le changement de point de vue inopiné, la non-conscience des auto-contradictions.
- L'insuffisante maîtrise de la langue orale qui peut se caractériser par une pauvreté lexicale ou une médiocrité de l'enchaînement des énoncés, l'absence de phrases orales complexes, la non-production ou l'inadéquation des connecteurs dans le discours.
- La difficulté à trouver le registre de langage juste, en adéquation avec les exigences de la situation de concours.

Le concours troisième voie

L'épreuve d'entretien du concours troisième voie se limite à la première partie de l'oral du concours externe. Les candidats doivent donc se reporter au présent rapport, à la rubrique « première partie ».

Le temps en est donc nécessairement plus court : dix minutes d'exposé et quinze minutes d'entretien avec le jury.

CONCLUSION

Le concours 2008 s'inscrit dans le même esprit que le concours 2007. Le programme ne change pas.

L'aptitude du candidat à bien communiquer, et, à cet effet, à témoigner des compétences d'analyse et de synthèse d'un document de nature essentiellement textuelle, support d'idées sur lesquelles reposent les échanges verbaux avec la commission, est bien sûr primordiale. Il en va de même pour la connaissance du programme du concours qui ne peut pas ne pas s'appuyer sur une solide culture générale indispensable pour des maîtres polyvalents.

L'épreuve orale d'entretien vise à favoriser le recrutement de futurs enseignants capables de s'exprimer, d'écouter, désireux de continuer à apprendre pour devenir des professionnels de l'éducation et de la formation de jeunes enfants. Par-delà ces qualités, les commissions sont attentives à la question des valeurs véhiculées par les candidats, à leur compatibilité avec les valeurs républicaines déclinées dans les programmes officiels.

Epreuve d'admission

LANGUES

Quelques résultats chiffrés (à titre d'exemple : concours externe public) :

Moyenne des notes de langues (épreuve obligatoire) : 12,16

Moyenne des notes de langue (épreuve facultative) : 11,23

Moyenne des notes de langues des admis (épreuve obligatoire) : 15,59

Les notes (toutes langues confondues) se sont échelonnées de 01 à 20.

Textes de référence

- Arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement
- BOEN n°21 du 26 mai 2005
- Décret n°2005-1011 du 22 août 2005

Tableau récapitulatif de l'épreuve de langues

contenu	modalités	évaluation
<ol style="list-style-type: none">1) Compte rendu à l'oral d'un texte de niveau B2 (prise de parole en continu)2) Lecture d'un passage défini par le jury3) Entretien avec le jury (interaction en langue étrangère)	<ul style="list-style-type: none">• Préparation (<i>durée 30 mn</i>)• L'épreuve orale : <ol style="list-style-type: none">1) Le candidat présente le document dans la langue étrangère (<i>durée maximale 5 mn</i>)2) Le candidat lit le passage désigné par le jury3) Entretien avec le jury dans la langue étrangère à partir du document (lecture + entretien : 15 mn) <p><i>Durée totale de l'épreuve devant le jury : 20 mn</i></p>	<p>Note sur 20 Coefficient 1</p>

Les candidats doivent indiquer au moment de leur inscription la langue étrangère choisie parmi les 6 langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien, arabe et portugais.

Les candidats ont la possibilité (en plus de l'épreuve obligatoire) de passer cette épreuve en option (épreuve facultative), auquel cas ils doivent opter pour une langue différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les modalités de l'épreuve, elles, sont identiques à celles de l'épreuve obligatoire mais seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte.

Nature de l'épreuve

Depuis la session 2006 (date à laquelle l'épreuve de langue vivante est devenue obligatoire) les attentes du jury sont celles mentionnées dans le texte de référence :

« L'épreuve se fonde sur un texte situé au niveau B2 du cadre européen commun de référence (article sur des questions contemporaines, texte actuel en prose). Elle doit permettre de vérifier chez le candidat :

- 1. l'aptitude à comprendre un texte et en dégager les grandes lignes**
- 2. l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant**
- 3. l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente**

L'évaluation prend particulièrement en compte la fluidité de l'expression et la qualité, notamment phonologique, de la langue »

Précision sur le niveau B2 :

« Au niveau B2, un candidat peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Il peut aussi lire des articles sur des questions contemporaines et des textes littéraires contemporains en prose »

a. Les sujets

Cette épreuve ne comporte pas de programme. Les documents sélectionnés par le jury se situaient tous au niveau B2 du CECR (cadre européen commun de référence pour les langues) et portaient sur des questions de société et d'actualité. Lorsqu'il s'agissait d'extraits de romans ou de nouvelles, le jury avait veillé à ce que le morceau choisi puisse bien entendu être étudié par les candidats comme un texte « indépendant », ne présupposant pas de connaissances sur le roman ou la nouvelle dont il est extrait et ne comportant pas de connotations trop littéraires ou de notions trop techniques. En tout cas, ils ont été choisis pour leur caractère dialectique parfois même polémique permettant ainsi au candidat de dégager une problématique, d'argumenter et d'enchaîner sur une discussion avec le jury.

Quelques exemples de sujets abordés, toutes langues confondues, lors de cette session : *Les nouveaux défis énergétiques, la mondialisation, l'obésité des jeunes, les droits de l'homme, la parité homme/femme, le dopage, les valeurs de l'olympisme, l'alcoolisme chez les adolescents, l'intégration des minorités, les changements climatiques etc...et bien entendu des sujets liés au monde de l'éducation comme l'analphabétisme, l'apprentissage de la lecture, l'utilisation des nouvelles technologies, la violence en classe, le rôle des parents dans l'école*

b. Stratégies à mettre en œuvre pour une bonne prestation

1. La présentation orale en langue étrangère

Comme chaque année, le jury rappelle que lors de cette présentation orale, il n'attend ni un résumé ni une restitution linéaire paraphrasée du texte mais un compte rendu « problématisé » du document leur permettant d'exprimer leur point de vue et de faire état lorsque cela est judicieux de leur expérience personnelle ou de leur culture générale. Les candidats bien préparés ont su prendre du recul et porter un regard critique sur le texte pour proposer une présentation synthétique à partir d'un plan clair, annoncé et respecté. Ils sont également parvenus à 'gérer' judicieusement le temps imparti et n'ont pas hésité à prendre position, à étayer leur propos et ont même parfois proposé des pistes pertinentes pour un élargissement ultérieur. Les bons candidats s'étaient également entraînés à se détacher de leur prise de notes (ce qui leur permettait de maintenir une communication assez naturelle avec les membres du jury) et s'adressaient aux examinateurs d'une voix posée et assurée sans hésitations trop longues ou trop fréquentes.

2. La lecture

Le jury tient à préciser que l'indication du passage à lire à haute voix est donnée au candidat à la fin de sa présentation orale. C'est un exercice exigeant qui nécessite une réelle préparation et un entraînement régulier. Lors de cette lecture, le jury évalue non seulement la maîtrise des caractéristiques phonologiques de la langue mais aussi la bonne compréhension de l'extrait choisi. Les bons candidats sont donc non seulement attentifs à la prononciation des phonèmes mais aussi au placement de l'accentuation de mots et au schéma intonatif de la langue afin de proposer une lecture expressive « porteuse de sens ».

3. L'entretien en langue étrangère avec le jury

Les examinateurs ont apprécié les prestations des candidats qui ont su se montrer réactifs voire combatifs lors de l'échange tout en conservant un temps de parole relativement « long », permettant au jury d'apprécier chez le candidat la fluidité et la maîtrise phonologique de la langue en situation d'interaction. Les bons candidats ont su rendre l'entretien vivant, intéressant et le plus authentique possible. Face aux difficultés (par exemple lorsque le lexique est défaillant), les candidats bien préparés savaient recourir à des stratégies de compensation ou de contournement (ex : « gap fillers » en anglais, reformulation, périphrases), apportaient d'eux même au fil de leur prestation une remédiation lorsqu'ils commettaient une erreur et parvenaient également à « saisir » les perches tendues par le jury pour rebondir.

3. Qualité de la langue parlée

Les bons candidats s'expriment dans une langue dénuée de grosses erreurs syntaxiques, utilisent un lexique varié et leur discours est souvent agrémenté d'expressions idiomatiques. Grâce à une utilisation judicieuse et mesurée des mots de liaison, leur exposé gagne en clarté et leur point de vue en est d'autant plus convaincant. Sur le plan phonologique leur prestation offre un modèle tout à fait satisfaisant voire très authentique pour les meilleurs candidats.

4. Références culturelles

De nombreux documents faisaient référence à un fait ou concept culturel. S'il ne s'agissait en aucune façon d'évaluer la connaissance pointue d'un fait culturel précis, le jury est en droit d'attendre des candidats une bonne connaissance du système scolaire et de la vie quotidienne du pays de la langue choisie ainsi que des fêtes calendaires et des traditions qui s'y rapportent.

Les examinateurs ont eu plaisir à écouter des candidats expliciter certains faits ou concepts culturels ou encore faire des allusions judicieuses à l'actualité. Les bons candidats ont su faire des comparaisons pertinentes entre le pays étranger et la France sans pour autant tomber dans la généralisation « facile ».

c. Insuffisances et écueils à éviter

1. Le compte rendu

Les candidats ayant obtenu les résultats les plus faibles sont ceux qui ont souvent restitué des informations erronées ou n'ont rendu que de façon très parcellaire les points essentiels du texte. Leur exposé est souvent linéaire avec peu d'analyse et peu de prise de risques. Leur propos ne sont pas structurés ou ne suivent pas le plan annoncé préalablement. A ce sujet, le jury tient à préciser qu'il est peu judicieux et souvent très artificiel de s'obstiner à diviser le texte en « parties », les articles de journaux (et de surcroît, lorsqu'il s'agit d'extraits) ne sont pas toujours aussi bien structurés !

Comme l'année dernière, les membres du jury déplorent également une surabondance de connecteurs logiques « appris par cœur » et utilisés comme des « figures imposées » qui non seulement finissent par nuire à la qualité de la prestation et qui surtout, ne masquent en rien les difficultés de compréhension ou d'expression.

De plus, les candidats mal préparés ne pensent ni à prendre position ni à étayer leurs propos et leur prestation n'excède pas 1 à 2 minutes au lieu des 5 minutes imparties.

D'ailleurs, le jury constate encore trop souvent que nombre de candidats se contentent de lire les notes qu'ils ont rédigées (souvent en intégralité) lors de leur temps de préparation et rappelle aux candidats que la prise de notes ne doit rester qu'un support à une expression orale en continu relativement spontanée et naturelle.

2. La lecture

Les mauvaises prestations révèlent souvent un manque de maîtrise des caractéristiques phonologiques de la langue : le morceau choisi est lu mot à mot, sans aucun respect des groupes de souffle, avec une prononciation très approximative et un schéma intonatif imitant la langue française.

3. L'entretien

Lors de l'entretien, de nombreux candidats semblent craindre de prendre véritablement position et s'appuient sur des idées reçues de peur, semble-t-il, d'être jugés sur leurs idées, ce qui n'est pas l'objectif de l'évaluation et ce qui, surtout, ne leur permet pas de développer leurs idées. Les candidats mal préparés se contentent souvent de réponses lapidaires voire monosyllabiques et attendent passivement les sollicitations du jury. Cette réticence à alimenter la conversation limite considérablement l'échange et le rend très souvent laborieux. Si le manque de lexique et de pratique en sont souvent la cause, le jury tient à préciser que l'implication des candidats ainsi que leurs efforts montrés pour s'exprimer permettent à certains candidats de compenser leurs difficultés linguistiques par un réel engagement dans la communication avec le jury. A ce sujet, on ne saurait trop insister sur le fait qu'il s'agit d'un entretien dans la langue vivante et de surcroît d'un concours et qu'à ce titre, les candidats ne doivent en aucun cas solliciter les membres du jury pour du vocabulaire ou pour une traduction. Le recours au français est donc à bannir !

4. Références culturelles

Outre un manque de référents culturels élémentaires sur les pays où la langue est parlée (géographie, histoire, politique, société, système scolaire etc...), le jury s'étonne également du manque de curiosité et d'ouverture de certains candidats face à des problèmes de société d'ordre général. En effet, ils ne semblent pas avoir d'avis sur les thèmes liés au quotidien ou à l'actualité. Ce déficit culturel est de toute évidence très préjudiciable pour le candidat qui ne peut ignorer que la civilisation fait partie intégrante de l'apprentissage des langues et qu'un futur professeur des écoles se doit non seulement de maîtriser un minimum de connaissances culturelles mais aussi de les rafraîchir .

d. Recommandations à l'adresse des futurs candidats :

Afin de préparer efficacement cette épreuve, il leur est vivement conseillé :

- de ne pas rédiger leur commentaire en intégralité lors de leur préparation et de s'entraîner davantage à organiser leur prise de notes pour gagner en efficacité et de s'en détacher afin de rendre leur présentation plus vivante et authentique.
- de s'entraîner à la prise de parole en continu (5 minutes) : présenter les grandes lignes d'un texte en respectant sa spécificité et en 'problématisant', structurer son discours, se familiariser avec les stratégies de compensation (afin de garantir un débit assez régulier évitant de trop longues pauses), exposer clairement et argumenter son point de vue ...
- de s'entraîner à la lecture à voix haute : travailler le rythme, le débit, l'accentuation....et s'enregistrer à plusieurs reprises puis de s'écouter en essayant d'améliorer les performances.
- de s'entraîner à prononcer les mots incontournables (lexique du commentaire, vocabulaire élémentaire, les dates, les chiffres etc...)
- de tenir un répertoire de vocabulaire au fil de leurs lectures et de leur préparation ou encore de se constituer des « fiches thématiques » sur les sujets cités en exemple dans les rapports de jury.
- de lire le plus possible : il y a aujourd'hui un grand nombre d'articles de journaux et magazines en ligne.
- de s'imprégner le plus possible de la langue (chaines câblées, radios en ligne...)
- de ne pas s'appuyer uniquement sur les souvenirs de lycée et reprendre les fondamentaux de la langue.

- se préparer à s'exprimer sur leur quotidien et leur sphère personnelle (savoir se présenter, parler de ce que l'on aime, raconter un événement...)
- de se tenir au courant de l'actualité, s'entraîner à en débattre.
- d'enrichir leur connaissance du ou des pays où la langue est parlée par la lecture d'ouvrages de civilisation.
- se familiariser avec les descripteurs du Cadre Européen (surtout avec les compétences exigées dans le niveau B2)

e. Conclusion

Tout comme l'année dernière, le jury constate une grande hétérogénéité dans les prestations des candidats et ce, toutes langues confondues. Il n'a pas hésité à creuser les écarts entre les bonnes et les mauvaises prestations car il n'oublie jamais qu'il s'agit de recruter de futurs enseignants qui peuvent être chargés d'enseigner les langues, devenues discipline à part entière à l'école primaire. Les membres du jury notent la qualité des prestations de certains candidats qui possédaient largement le niveau B2 voire C1 /C2 et qui ont obtenu la note maximale de 20 sur 20 et se félicitent de constater que notre école disposera de très bons linguistes.

SUJET : 6

PROFESSEURS DES ÉCOLES : épreuve orale de langue
ALLEMAND

Verkäufer und Geschäftsinhaber von Kindermodengeschäften und Jeans-Shops müssen sich auf eine völlig neue Klientel einstellen. Kleiner, jünger, aber kritischer, wenn es um das Preis-Leistungs-Verhältnis(1) in Sachen Mode geht. Eine Studie hat nämlich ergeben, dass die Kinder von heute einen Teil ihrer Bekleidung selbst einkaufen. Es sind nicht mehr nur Süßigkeiten, Comic-Heftchen oder Kinokarten, für die Kinder und Jugendliche ihr Taschengeld ausgeben - auch Mode zum Anziehen kaufen die Zehnjährigen schon ohne die Beratung der Erwachsenen.

Kinder gehen heute viel früher mit Geld um und lernen, Produkte kritischer zu sehen. In der Mode sind sie daher auch viel früher eigenwillig und anspruchsvoll. Sie haben ganz klare Vorstellungen, was sie tragen, vor allem aber, was sie nicht tragen wollen. Beim eigenen Einkauf achten sie sehr genau auf den Preis, und meistens haben sie sich – anders als ihre Eltern – ein ganz klares Preislimit gesetzt.

Außerdem ist es wohl kaum möglich, Kinder heute aufwachsen zu lassen, ohne dass sie Werbung sehen und hören. Das führt natürlich schon beim Kindergartenkind dazu, dass es Marken erkennen kann, ohne dass es in der Lage ist, den Schriftzug oder das Emblem zu lesen. Und schon die Kleinsten wissen genau, mit welchem T-Shirt sie in ihrer Gruppe „in“ sind. Diese Gruppendynamik verstärkt sich im jugendlichen Alter eher noch, und selbst mancher Erwachsene kann sich später noch nicht davon lösen, sein Image durch Marken und Etiketten zu untermauern.

Aus *Die Welt*, Sept. 1990

(1) das Preis-Leistungs-Verhältnis = le rapport qualité-prix

SUJET : 1

PROFESSEURS DES ÉCOLES : épreuve orale de langue
ANGLAIS

1 I am standing here today because that dream was realized - because my
grandfather got the chance to go to school on the GI Bill, buy a house through the
Federal Housing Authority, and move his family west - all the way to Hawaii -
5 where my mother would go to college and one day fall in love with a young
student from Kenya.

I am here because that dream made my parents' love possible, even then; because
it meant that after my father left, when my mother struggled as a single parent,
and even turned to food stamps for a time, she was still able to send my sister and
me to the best schools in the country.

10 And I'm here because years later, when I found my own love in a place far away
called Chicago, she told me of a similar dream. Michelle grew up in a working-
class family on the South Side during the 1960s. Her father had been diagnosed
with multiple sclerosis at just thirty years old. And yet, every day of his life, even
when he had to rely on a walker to get him there, Fraser Robinson went to work at
15 the local water filtration plant while his wife stayed home with the children. And
on that single salary, he was able to send Michelle and her brother to Princeton.

Our family's story is one that spans miles and generations; races and realities. It's
the story of farmers and soldiers; city workers and single moms. It takes place in
small towns and good schools; in Kansas and Kenya; on the shores of Hawaii and
20 the streets of Chicago. It's a varied and unlikely journey, but one that's held
together by the same simple dream.

And that is why it's American.

Extracted from a speech delivered by Senator Barack OBAMA "*Remarks of
Senator Barack Obama: Reclaiming the American Dream*" in El Dorado, KS, on
January 29, 2008. Source: www.barackobama.com

SUJET : 34

PROFESSEURS DES ÉCOLES : épreuve orale de langue
ANGLAIS

Marion Jones stunned the athletic world

1 American woman sprinter Marion Jones's downfall was startling news that shocked and stunned the sporting world last week.

5 Exactly seven years ago in Australia, she was a sweet angel who was the cynosure of all eyes. She was simply unstoppable, amazing, glamorous and a superwoman on the track. [...]

10 Yes, Marion Jones was simply a superstar at the 2000 summer Olympic Games in the New South Wales capital of Sydney. She looked like a goddess to all sports fans as she proudly posed for the photographers with the five medals she won. That included three gold medals and more importantly that elusive sprint double.

15 But as she celebrates her 32nd birthday tomorrow, Jones is an athlete who had run from grace to disgrace. One wonders whether there is anything left for her to celebrate on her birthday as Jones is experiencing the worst period of her life. [...]

20 Performance enhancing drugs have badly ruined the sports world, which once was clean and uncorrupted. Canadian athlete Ben Johnson and Argentine soccer star Diego Maradona are some of the elite sportsmen who have brought disgrace to international sports world. The latest addition to that blacklisted lot of sports stars is Jones, who has already accepted a two-year ban. [...]

25 Ever since, the IOC and the IAAF have strengthened their anti doping regulations. With the establishment of the world anti doping body - WADA, the world sports officials have been keeping a vigilant eye on performance enhancing drugs. [...]

Dinesh Weerawansa

Daily News, Thursday, October 11th 2007

(<http://www.dailynews.lk/2007/10/11/spo06.asp>)

Un uomo diverso

Adesso la mattina vado a passeggio con Gabèn, e mi piace perché lui è speciale, è uno diverso, com'era Caterina. Subito il mondo diventa un'avventura. Non saprei dire quanti anni ha Gabèn, gliel'ho domandato, ma nemmeno lui lo sa di preciso : più o meno trenta, credo, ma potrebbero essere molti di meno, quando ride, e molti di più, quando gli prende la malinconia. [...]

Porto Gabèn ad ammirare i monumenti più belli della città : il Colosseo, San Pietro, piazza Navona, piazza di Spagna, le chiese piene di marmi e santi, i palazzi pieni de sale e saloni affrescati. Non è che gli sappia spiegare granché, la storia, gli stili, io non ne so quasi nulla ; gli dico solamente : - Guarda -. Lui rimane estasiato, si siede per terra e lascia che gli occhi si ricolmino.

- E come star fermi a prendere bastonate, mi ha detto una volta.

Ai Fori però gli ho raccontato come è stata fondata la città: Romolo che vide più uccelli transitare nel cielo e con la spada poi segnò il confine de Roma nella polvere, e Remo che in segno di sfida subito lo oltrepassò, e per questo fu ucciso dal fratello.

- E Remo non è più tornato a vedere Roma? – m'ha domandato Gabèn.

- E stato ucciso, - gli ho ripetuto, ma non m'è parso proprio convinto.

La sera gli faccio la pastasciutta a casa mia, a Largo Preneste: mezzo chilo, la dose di Caterina. Ci beviamo una bottiglia di vino rosso, piazzati sul balconcino che dà sul retro del palazzo, e ascoltiamo le voci che vengono dagli appartamenti intorno, la gente che litiga, i bambini che piangono, i cani che abbaiono, le televisioni accese. Stiamo lì, anche se fa ancora freddo. Gli domando le cose della sua esistenza.

PÁNICO A LA VUELTA AL COLEGIO

1 La reticencia y el desagrado a volver al colegio es algo normal y pasajero, aunque para algunos es peor que para otros. Pero hay un grupo para los que comenzar puede suponer una auténtica tortura. Son niños que han desarrollado una fobia escolar. Como tal proceso y con todas sus connotaciones no es muy frecuente, pero cuando ocurre es tremendamente devastador tanto para los niños como para las familias.

5 Cuando se acerca la hora de ir a clase el niño se inquieta, manifiesta un estado de intenso miedo. Llora, suplica a sus padres, promete ir al día siguiente.... Como normalmente se le obliga, monta en cólera, patalea y se resiste, a veces desarrolla conductas agresivas hacia la madre, exige que un hermano se quede con ellos en 10 clase o que salga la profesora o profesor que no les gusta. Cuando consigue superar los primeros días de crisis comienzan a manifestar síntomas físicos como dolor de cabeza, de barriga y, lo más típico, el vomito con el llanto.

Muchas veces, este comportamiento le « salva » y los padres deciden dejarlo en casa, con lo que la pataleta¹ está asegurada al día siguiente.

15 En la mayoría de los casos estos episodios van cediendo en unos días y no hay motivo para preocuparse, pero en caso de que se prolonguen en el tiempo hay que consultar a un profesional e investigar los posibles motivos, pues obligarlos acrecienta² la angustia y el malestar en la familia. Además, pueden estar pasando desapercibidos algunos problemas más importantes.

M.C. del Castillo (médico) Cambio16, 15 de octubre de 2007

1 pataleta = crise de nerfs
2 acrecentar = aumentar

Epreuve d'admission

EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE

- Bilan général
- Statistiques générales
- Epreuve de danse
- Epreuve de course
- Epreuve d'entretien

BILAN GENERAL

L'épreuve d'E.P.S. se présentait pour cette session 2008, globalement à l'identique de la session 2007, dont les lignes sont définies par les termes des arrêtés du 10 mai 2005, du 5 puis du 14 décembre 2006. Chaque candidat devait se présenter à une épreuve physique (danse ou course) au cours d'une matinée et à une séquence d'entretien d'une durée de 20 minutes durant l'après midi du même jour.

Moyenne de l'épreuve

816 candidats ont choisi le 1500 m alors que 189 autres se sont portés sur la danse, soit 1005 candidats inscrits au total. Les bonnes conditions atmosphériques de l'épreuve et leur régularité sur la semaine entraînent des résultats légèrement supérieurs à l'an dernier. Les candidats obtiennent une moyenne générale de 11,66 (11,58 en 2007). Plus précisément, la moyenne atteint 11,46 pour l'option et 11,86 pour l'entretien. Les notes s'échelonnent de 0/20 à 20/20. Les histogrammes présentés dans les pages suivantes donnent d'autres indications plus précises pour chaque concours.

Dispenses ou inaptitudes :

Le nombre total de candidats dispensés est de l'ordre de 3% pour cette année (3,57% en 2007). En résumé, sur 32 dispensés, 20 candidates enceintes ou en maternité et 1 candidate handicapée se sont vu attribuer la note de 11,60 à l'épreuve pratique d'option et 11 candidates inaptes se sont vu attribuer la note de 0/20 non éliminatoire à l'épreuve pratique d'option.

Certificats médicaux de non contre indication :

Sur l'ensemble de la session, aucun candidat ne s'est présenté avec un certificat médical non conforme (ils étaient 30 candidats en 2007). L'usage par le candidat du certificat médical distribué par la division des examens a concerné 841 personnes sur plus de 1000 candidats, les autres recourant aux divers modèles fournis par les praticiens. Nous ne pouvons qu'inviter les candidats à utiliser le modèle de la division des examens afin d'éviter tout type d'erreurs ou d'omissions. Cependant, 14 candidats ont été éliminés du concours pour s'être présentés aux épreuves physiques du matin sans certificat médical.

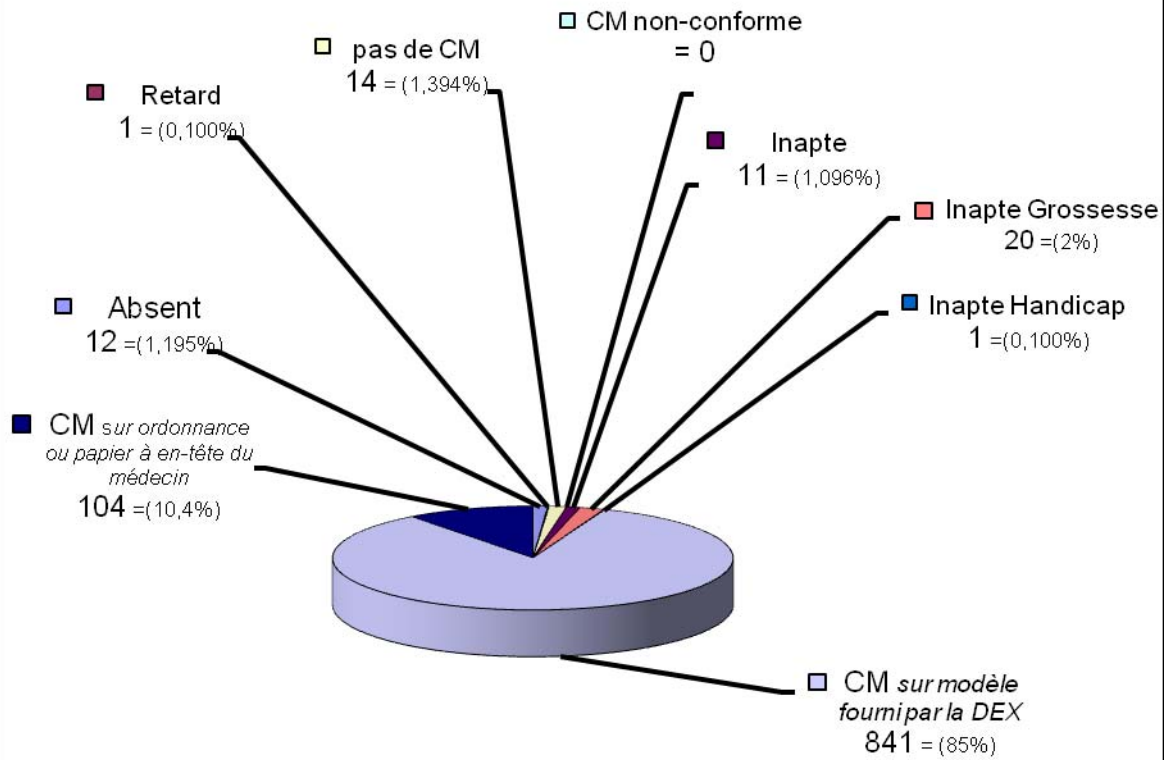
Retards et absences :

Un candidat a été éliminé pour son retard alors que 12 autres ont été portés absents à l'une des deux parties de l'épreuve d'EPS (pratique ou entretien).

Conseils : Avant toute chose il convient de bien vérifier son certificat médical de non contre indication lors de la visite chez le médecin. Celui-ci doit être net, ne comporter aucune rature ou correction ; il doit-être daté de moins de quatre semaines, signé de la main du médecin et comporter l'identification du praticien (cachet ou en-tête).

L'analyse détaillée des différentes épreuves (pratique danse, pratique course, entretien) est présentée plus avant dans ce rapport.

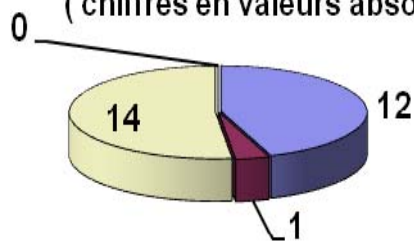
Gestion des Certificats Médicaux - CRPE 2008



CRPE 2008

Cas d'élimination

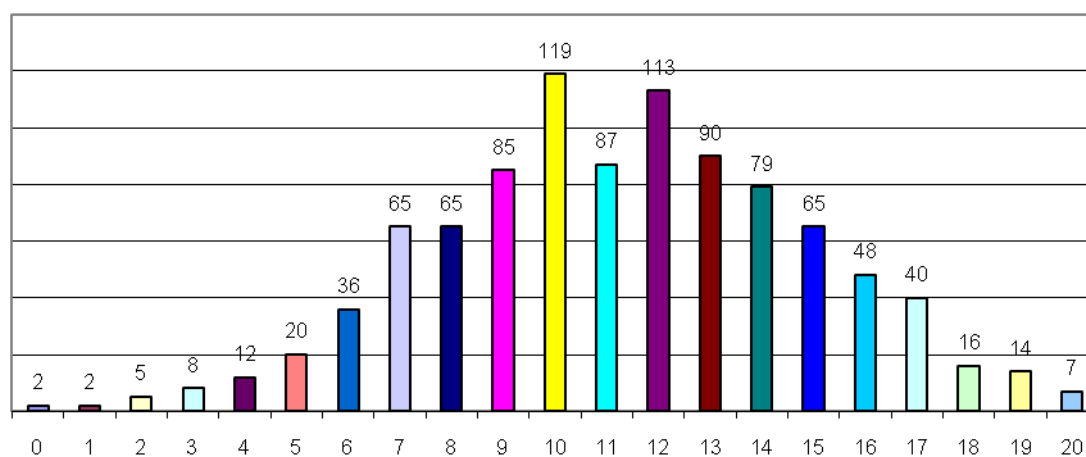
(chiffres en valeurs absolues)



STATISTIQUES GÉNÉRALES

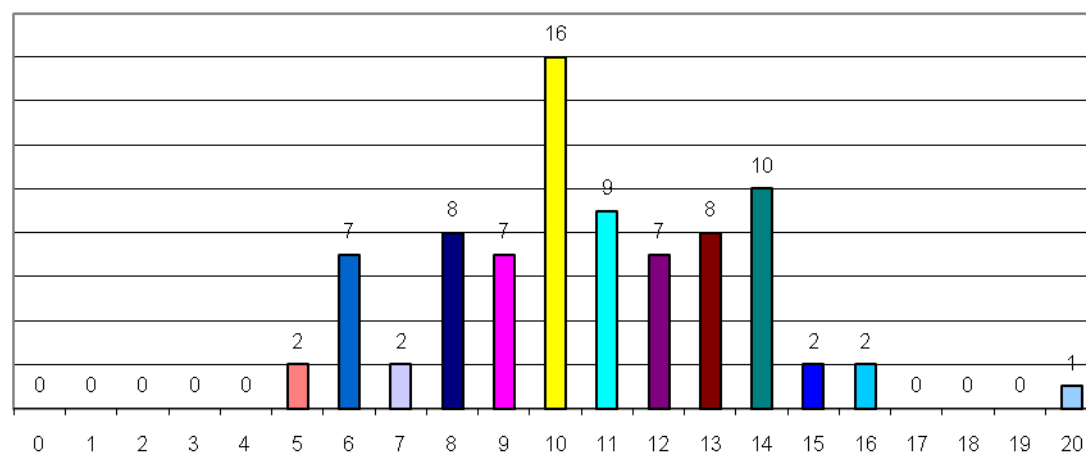
moyenne : 11,66
écart type : 3,6

notes EPS (pratique et entretien) Tous concours confondus - G et F - CRPE 2008-



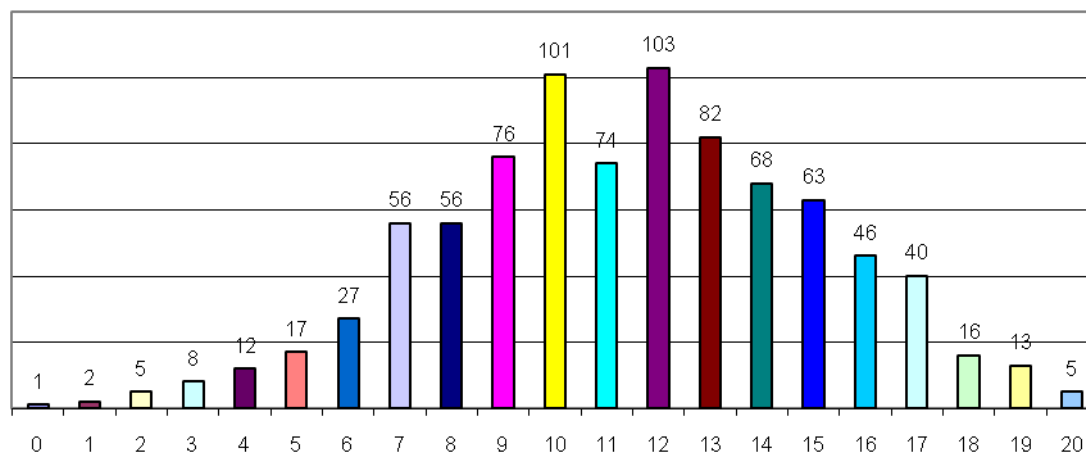
moyenne : 11,03
écart type : 2,9
candidats restant : 81

EPS LHE (3ème voie) CRPE 2008



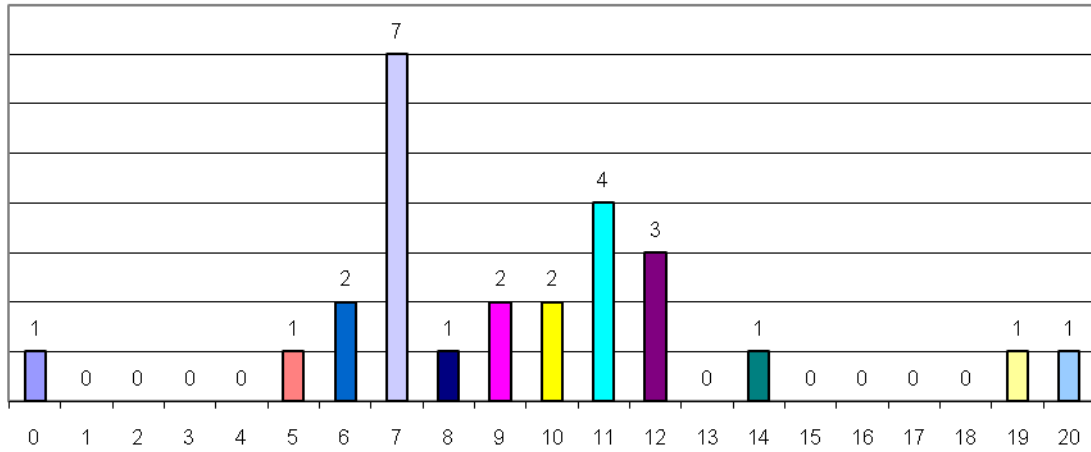
moyenne : 11,77
écart type : 3,6
candidats restant : 871

EPS LGE (voie générale) CRPE 2008



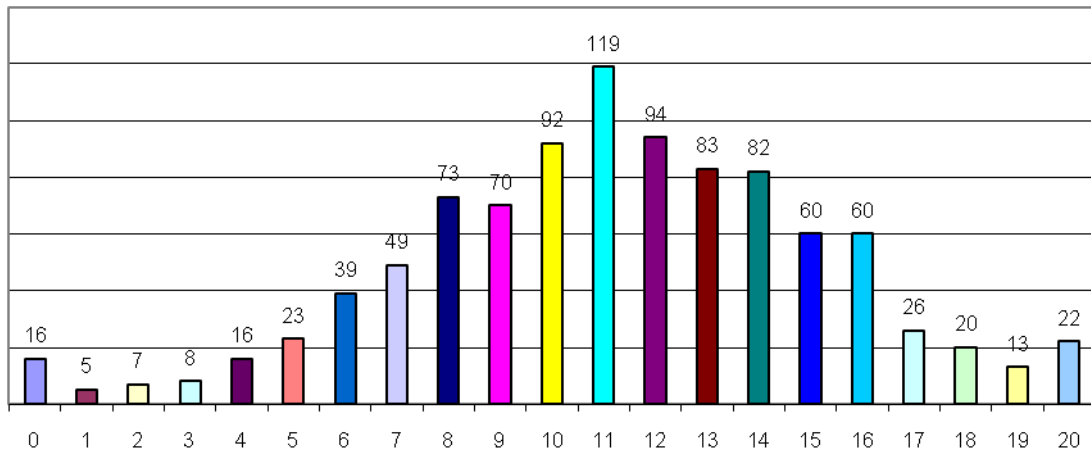
moyenne : 9,78
 écart type : 3,2
 candidats restant : 26

**EPS LVE (privé)
 CRPE 2008**



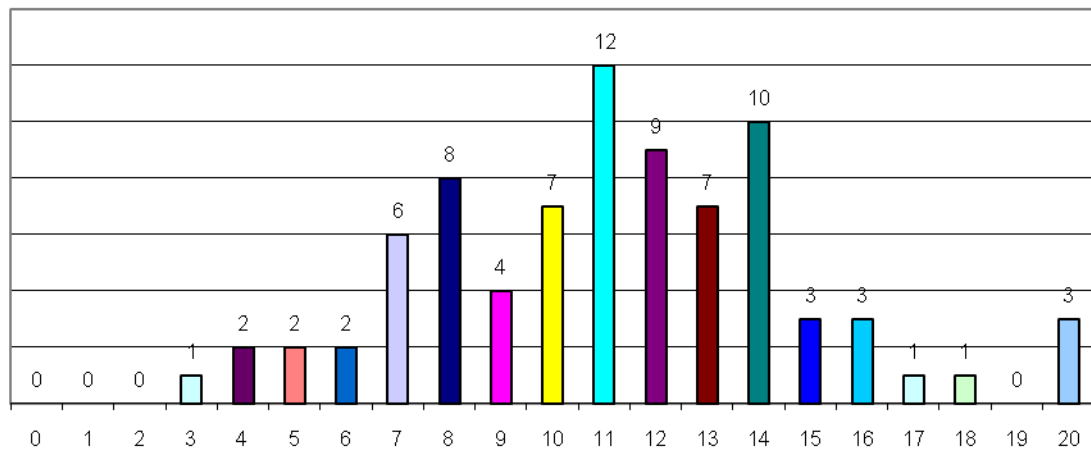
moyenne : 11,46
 écart type : 4
 candidats restant : 978

**Répartition Notes Options (Danse et 1500m)
 Tous concours confondus - G et F - CRPE 2008-**



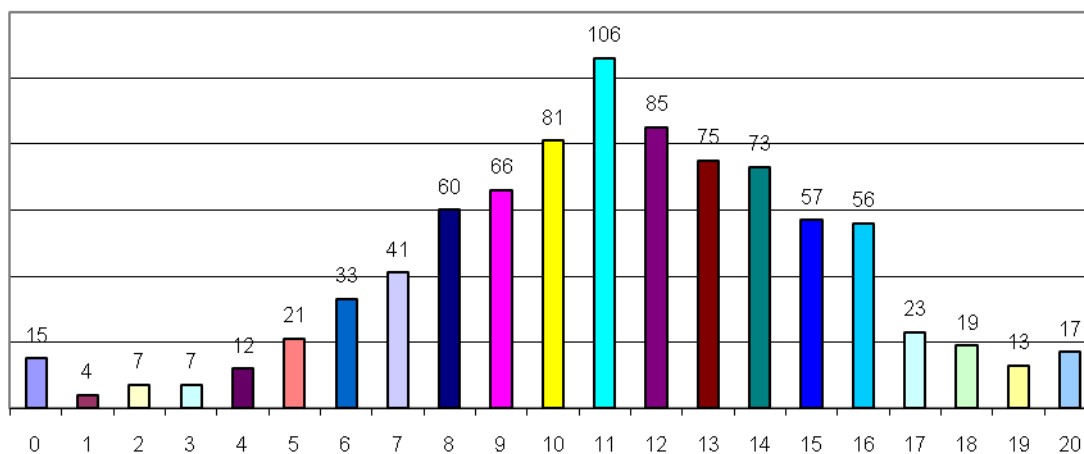
moyenne : 11,44
 écart type : 3,6
 candidats restant : 81

**Option (D+1500m) LHE (3ème voie)
 CRPE 2008**



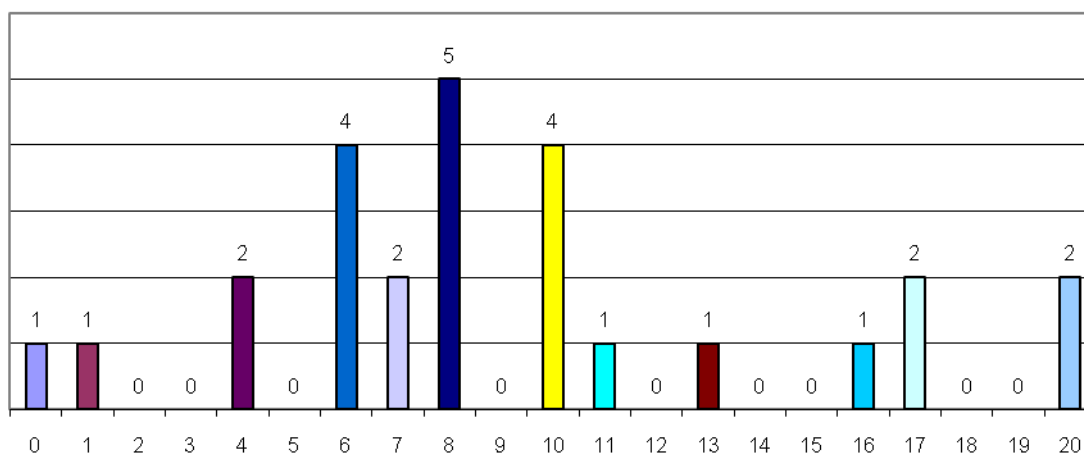
moyenne : 11,77
écart type : 3,6
candidats restant: 871

Option (D+1500m) LGE (voie générale) CRPE 2008



moyenne : 9,6
écart type : 4,1
candidats restant : 26

Option (D+1500m) LVE (privé) CRPE 2008



EPREUVE DE DANSE

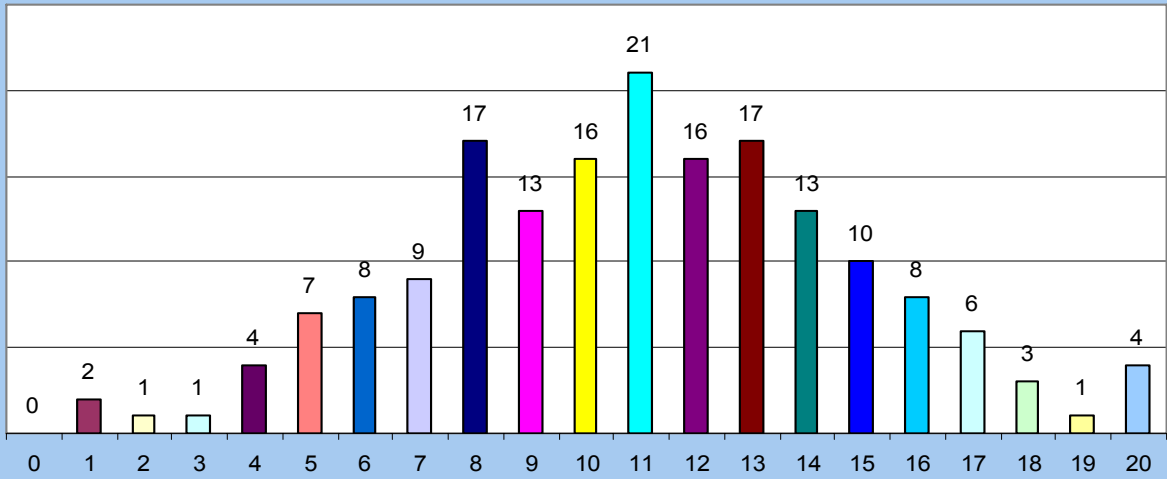
189 candidats dont 11 garçons. Absents : 4. Dispensés : 4 (grossesse). Éliminés (sans certificat médical) : 5.

1) Résultats

- Moyennes des candidats (filles et garçons confondus)

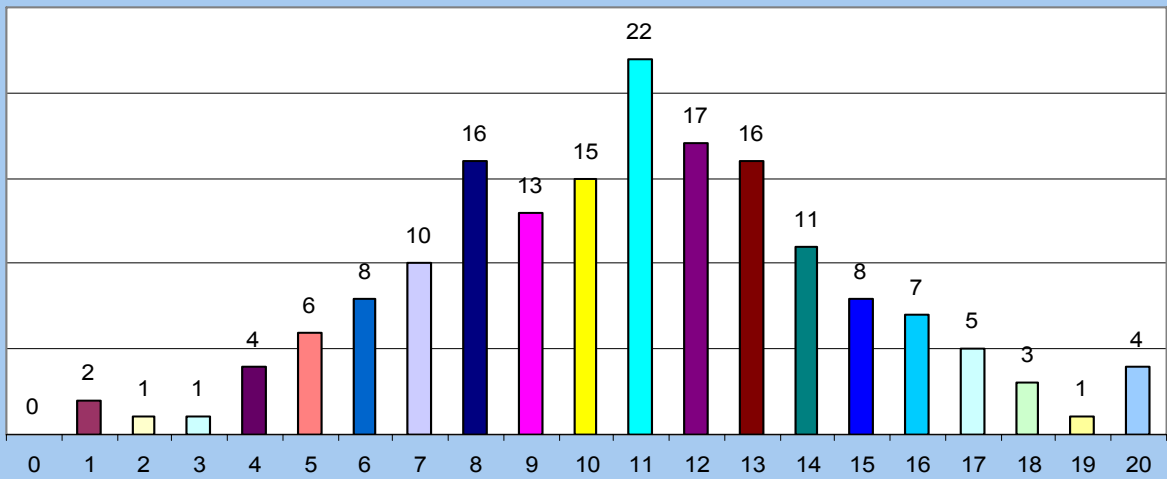
moyenne : 11,16
écart type : 3,9

Notes danse filles et garçons 2008



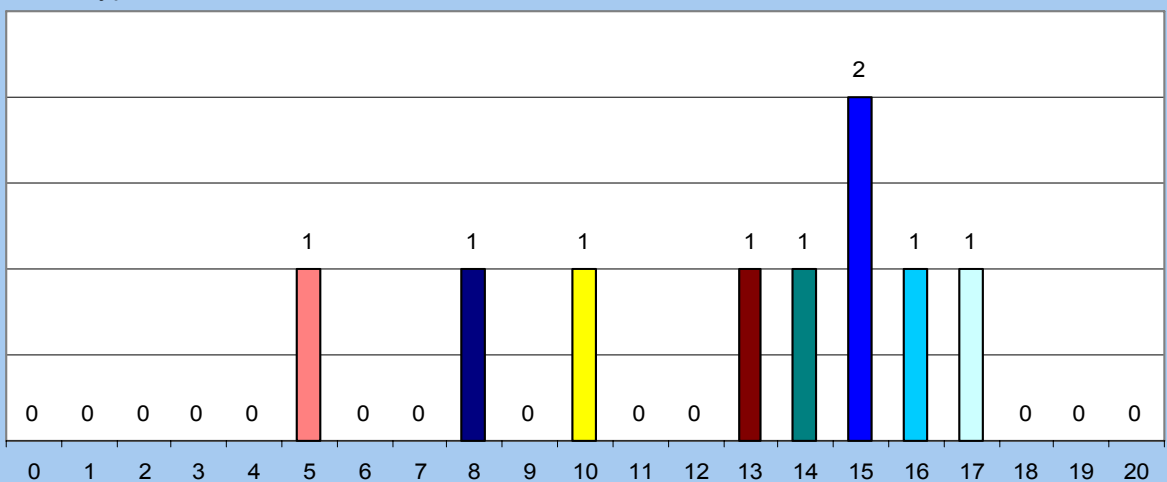
moyenne : 11,06
écart type : 3,8

Notes danse filles 2008



moyenne : 12,90
écart type : 3,7

Notes danse garçons 2008



2) Spécificité de l'épreuve de danse

L'épreuve pratique de danse s'est déroulée dans le respect du texte de référence : « *L'épreuve consiste en une prestation individuelle. Tous les styles de danse sont admis. Cette prestation a une durée de 2 minutes maximum.* »

Le candidat doit apporter tout le matériel nécessaire à sa prestation et à son audition. Le jury demande le titre de la chorégraphie avec éventuellement le titre du support musical ainsi qu'une phrase facilitant la compréhension de l'évocation. Cette présentation de la prestation se réalise à partir d'un document type transmis au candidat avant l'épreuve. Il ne peut s'accompagner de documents personnels.

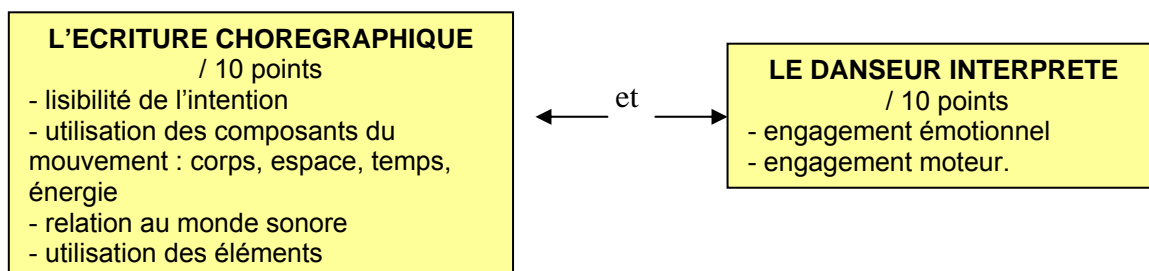
Tout environnement sonore est autorisé ainsi que l'utilisation d'éléments de scénographie.

Le candidat évolue dans un espace de 9 mètres sur 11 délimité par des repères au sol. Le public est admis à regarder les prestations de deux groupes de candidats (2x4 candidats au maximum). Ces personnes spectatrices se font enregistrer sur le lieu de l'épreuve et présentent une pièce d'identité conservée le temps de l'épreuve. L'espace réservé au jury et au public se situe face à la longueur de l'espace d'évolution.

3) Modalités d'évaluation

L'évaluation, réalisée à partir de repères d'observation, porte sur :

- la construction de la composition (au service des intentions personnelles choisies)
- la qualité de l'interprétation.



4) Prestations des candidats

- *Les styles de danse*

Les compositions réalisées avec l'utilisation d'une gestuelle technique sont en majorité traitées dans une démarche contemporaine.

On note une évolution vers une diversification des styles choisis, un nombre croissant de prestations réalisées dans des styles de danse identifiés : prestations de style africain, jazz, classique, flamenco, oriental, cha cha cha ...

La tendance des productions reste « expressive » avec « détournement » de la technique choisie.

Quelques éléments sur les « profils de candidats » :

0 à 5 points

- soit : enchaînement de mouvements dans lequel le jury ne peut lire l'intention.
- soit : intention existante mais le candidat développe peu de motricité au regard de cette intention.

6 à 10 points

- écriture chorégraphique « linéaire », plaquée et peu vécue
- un début de motricité signifiante.

11 à 15 points

Depuis...une production qui met plus ou moins en relation le corps et l'intention...jusqu'à une production dans laquelle l'intention est renforcée par la disponibilité corporelle et portée par l'engagement émotionnel.

16 à 20 points

- langage corporel subtil, personnel et poétique
- interprétation de qualité dans la maîtrise et l'émotion suscitée.

- *Durée de la prestation*

Les 2 minutes réglementaires sont respectées.

- *Constats sur les moyennes des candidats*

La moyenne des candidats garçons est nettement supérieure à celle des filles. Ce constat peut laisser penser que le choix de l'activité danse pour les garçons n'est pas réalisé par défaut mais correspond à une réelle motivation et un investissement conséquent.

- *Le support sonore*

Le support musical est très largement choisi pour accompagner les prestations.

Une candidate a présenté sa chorégraphie dans le silence. D'autres ont utilisé leur voix ou des percussions corporelles intégrées à l'environnement sonore.

Quelques recommandations en termes de préparation et de réalisation :

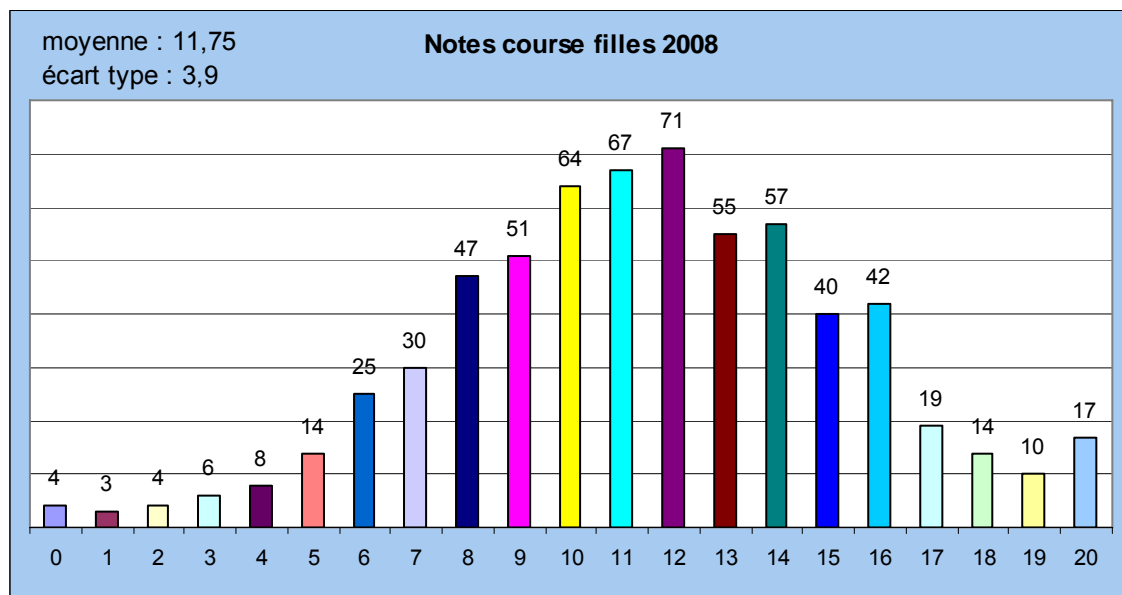
- Dépasser le stade de la récitation pour habiter davantage le mouvement : placement du regard à intégrer à l'écriture chorégraphique.
- Choisir avec réflexion les accessoires et la tenue ; ils peuvent desservir la production et nuire à la concentration des candidats.
- Veiller à la bonne qualité du support musical et en soigner la fin ; il est possible de choisir un environnement sonore différent d'un support musical.
- Porter une attention particulière à la fin de la prestation pour qu'elle soit identifiable.
- Anticiper sur la phrase qu'il est possible d'écrire pour le jury, avant le passage, afin qu'elle valorise réellement la prestation.
- Dépasser la production de formes pour aller vers une réelle intention.

EPREUVE DE COURSE

Lors du concours 2008, l'option course a été choisie par 81,2% des candidats (81% en 2007), soit 84% des candidates et 16% des candidats masculins.

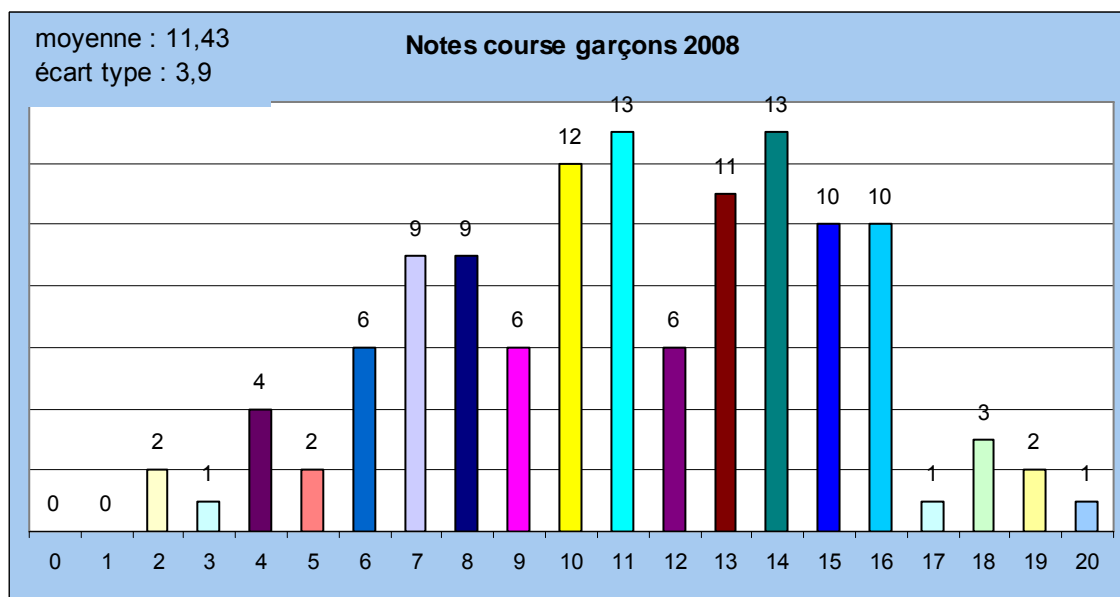
L'application du barème conduit aux résultats globaux suivants :

- moyenne des candidates : 11,75 (écart type : 3,9 points)



- moyenne course filles du public externe : 11,82
- moyenne course filles du privé externe : 11,50
- moyenne course filles du public 3^e voie : 10,21

- moyenne des candidats : 11,43 (écart type : 3,9 points)



- moyenne course garçons du public externe : 11,61
- moyenne course garçons du privé externe : 9,6
- moyenne course garçons du public 3^e voie : 9,58

Il existe un faible écart entre les moyennes des candidates (11,75) et des candidats (11,43). La note 0 correspond à une vitesse moyenne inférieure à 7,8 km/h pour les filles et à 10,6 km/h pour les garçons. La note 20 correspond à une vitesse moyenne de 15,4 km/h pour les filles et de 20 km/h pour les garçons.

1- Le déroulement de l'épreuve

Les candidats sont convoqués, chaque quart d'heure. Un groupe peut comporter jusqu'à douze candidats, uniquement masculins ou uniquement féminins. Après les contrôles administratifs et l'émargement, le groupe est accompagné sur une aire d'échauffement libre; ce temps de préparation autonome dure de 15 à 20 minutes.

2- L'évaluation de la course

En 2008, l'évaluation de la prestation s'effectue sur une piste en matière synthétique de 360 mètres (60 mètres de ligne droite suivi de 4 tours complets), chaque performance est mesurée par trois chronomètres. Un jury suit l'évolution de chaque candidat à qui il signale le dernier passage sur la ligne avant le dernier tour et annonce l'arrivée du coureur à la sortie du dernier virage ; un juge à l'arrivée note l'ordre d'arrivée des coureurs.

Par le biais d'une observation, le même jury extrait des éléments caractéristiques du candidat en course. Ces informations sont ensuite exploitées lors de l'entretien.

3- Conseils aux candidats

L'épreuve du 1500 mètres nécessite une préparation et un échauffement spécifiques : chaque candidat peut accéder facilement à des informations sur ce thème (ouvrages, conseils de professionnels, clubs d'athlétisme...). La nature même de cette épreuve de demi-fond doit faire appel à une très grande vigilance quant à l'état de santé du coureur; lors de l'accueil administratif, ce constat induit une très grande rigueur dans l'examen du certificat médical fourni par le candidat.

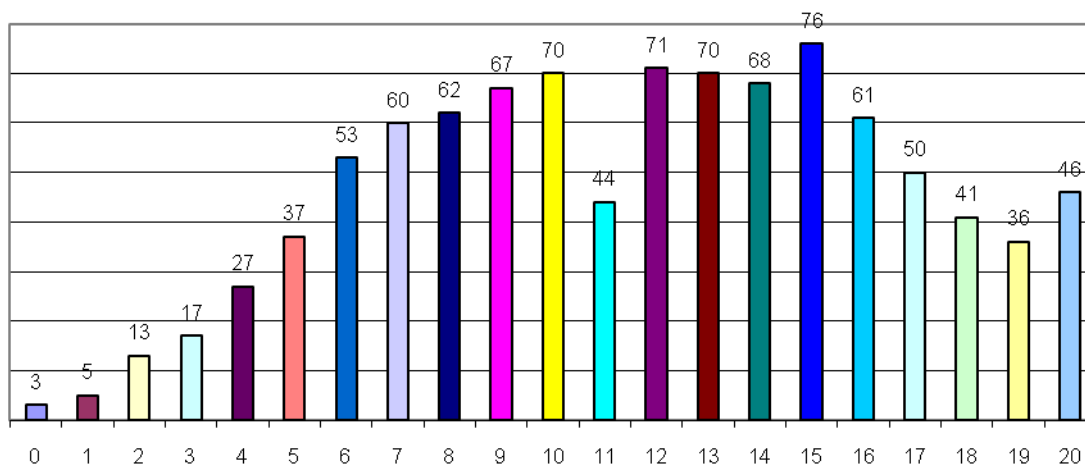
EPREUVE D'ENTRETIEN

Conditions de l'épreuve

« L'entretien prend appui sur la prestation physique dont il est un prolongement. Au cours de l'entretien le candidat indique ce qu'il retire de sa pratique pour lui-même et pour son enseignement »... (Arrêté du 10 mai 2005, JO 111 du 14 mai 2005.

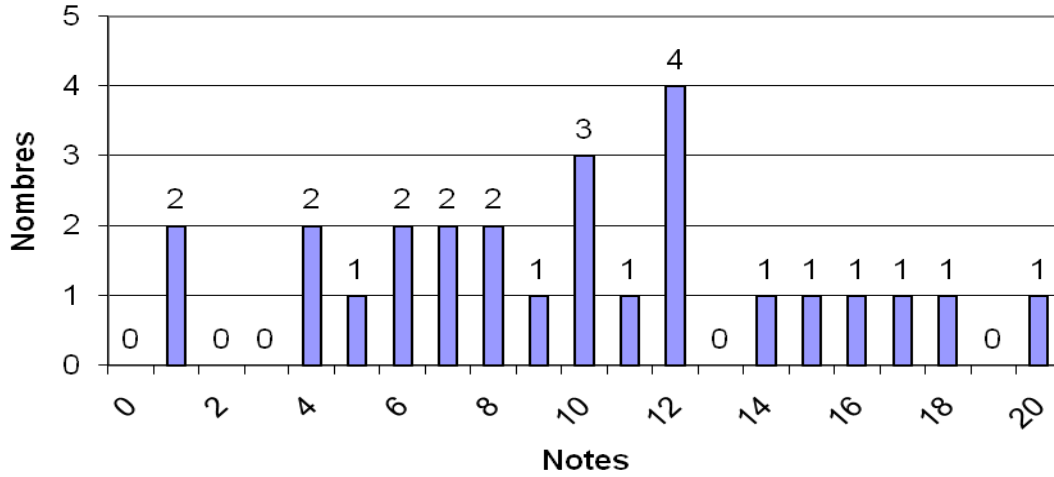
moyenne : 11,86
écart type : 4,7
candidats restant : 977

Entretiens
Tous concours confondus - G et F - CRPE 2008-



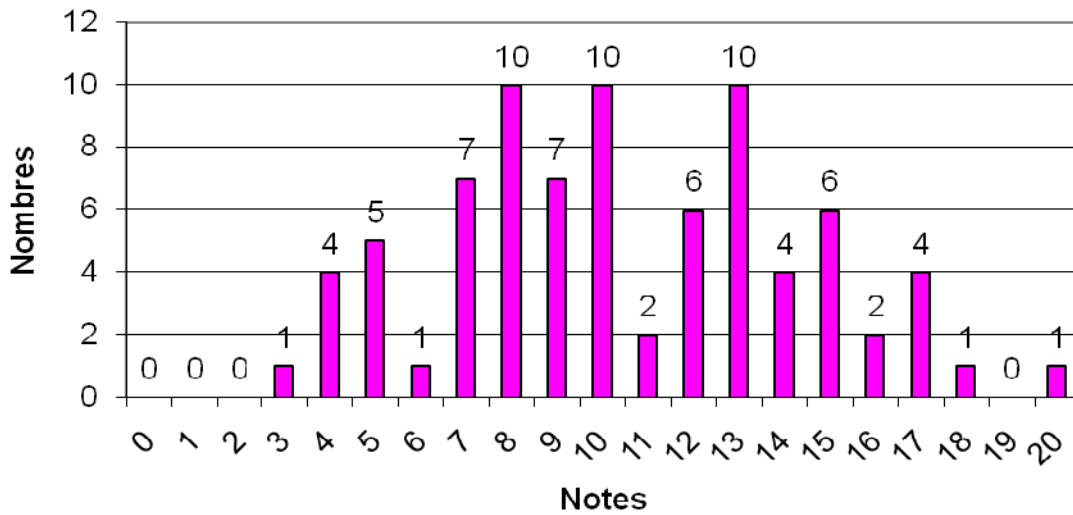
Moyennes : 9,96
 Ecart type : 3,88
 Nbre candidats : 26

Répartition Entretien LVE mixte CRPE 2008



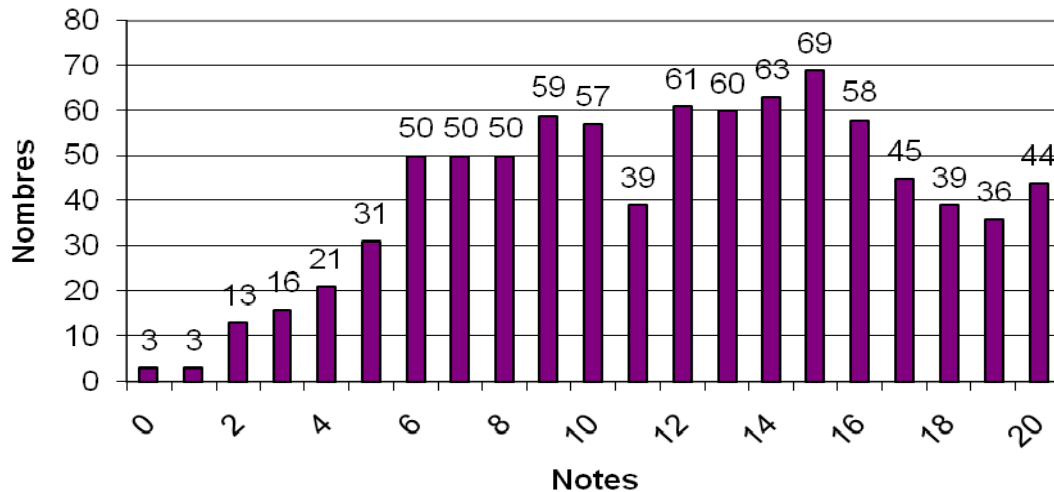
Moyennes : 10,65
 Ecart type : 4,94
 Nbre candidats : 81

Répartition Entretien LHE mixte CRPE 2008



Moyennes : 12,03
 Ecart type : 4,75
 Nbre candidats : 867

Répartition Entretien LGE mixte CRPE 2008



Les candidats présentent leur épreuve pratique le matin et sont convoqués l'après-midi pour leur entretien.

L'entretien dure 20' ; la première partie (10') est consacrée à la présentation de l'exposé relatif à la pratique physique ; la deuxième partie est consacrée au questionnement du jury. Ce questionnement porte sur une autre activité physique que celle retenue pour l'épreuve pratique ; cette activité est choisie par le jury en fonction des éléments observés au cours de la prestation du candidat et des données présentées dans son exposé. Le jury ne revient pas sur l'activité choisie par le candidat pour son épreuve pratique, mais il peut solliciter des approfondissements sur un thème développé en le transposant à l'APSA (Activités Physiques et Sportives Artistiques) support de l'entretien. Cette APSA est donc bien choisie en fonction des éléments à disposition du jury suite à la prestation et à l'exposé du candidat.

Si l'exposé du candidat dure moins de 10', le candidat est interrogé par le jury jusqu'à la fin des 20' consacrées à cette épreuve orale.

Observations générales sur les prestations orales des candidats

Comme en 2007, on peut remarquer que les exposés sont généralement préparés par les candidats. Cependant, on peut mentionner un certain « formatage » ; un exposé original peut donc être de nature à susciter l'intérêt du jury. Il est à noter qu'il reste encore des candidats qui n'ont visiblement pas préparé leur exposé ; ces conditions de non préparation obèrent significativement le résultat de leur entretien.

Les candidats utilisent le plus souvent les 10' à leur disposition pour présenter leur exposé. Le jury n'a pas pénalisé un candidat pour un temps de présentation inférieur à 10', mais il est évident qu'un exposé nettement inférieur à ces 10' ne peut permettre au candidat de faire une présentation satisfaisante.

La grille support de l'évaluation de l'entretien

L'évaluation de la prestation orale du candidat est notée sur 20. En référence à l'arrêté du 10 mai 2005, chacune des parties (exposé et entretien) compte pour la moitié de la note.

En référence aux textes réglementaires du concours les candidats ont été évalués, concernant leur exposé, sur quatre champs :

La pratique pour lui-même : ce champ devait permettre au candidat de présenter la préparation et la gestion de son épreuve, ses connaissances techniques et culturelles sur l'APSA choisie en pratique.

La pratique pour son enseignement : le candidat devait ici montrer en quoi et comment sa pratique personnelle pouvait l'aider à construire un enseignement de l'EPS adapté à l'école.

Le lien fait avec les autres disciplines scolaires : le jury attendait du candidat qu'il mette en perspective la polyvalence de l'enseignant du premier degré en lien avec l'EPS.

Le lien fait avec le développement de l'enfant : le jury évaluait ici comment le candidat prenait en compte le développement de l'enfant (du point de vue affectif, psychologique, moteur, social, cognitif) pour l'enseignement de l'EPS ainsi que l'attention qu'il portait aux enjeux de l'EPS (sur la santé par exemple).

Concernant l'entretien proprement dit, l'évaluation conduite par les jurys a porté sur les points suivants :

Quoi apprendre en EPS : étaient notamment attendues ici la présentation des transformations attendues sur les plan moteur, cognitif, social...ainsi que la prise en compte et la mise en perspective des compétences des programmes.

Comment apprendre : ce sont les conditions pédagogiques de la mise en œuvre de l'EPS qui étaient ici questionnées (qu'est-ce qu'apprendre, caractéristiques des élèves, programmation, types de situations, place de l'élève...).

Connaissances générales sur l'EPS : finalités et programmes de l'EPS, réglementation, sport scolaire, problématique du corps constituaient quelques attendus de ce champ d'interrogation.

Typologie des prestations

On peut reprendre ici la typologie relevée au précédent concours :

0-3 : l'analyse de la pratique pour lui-même n'est pas conduite par le candidat. L'exposé n'est pas préparé et le temps de parole est nettement inférieur à 10 '. Le vocabulaire employé est parfois inadapté à une situation d'entretien d'un concours professionnel. Les candidats présentent un plan très succinct, les idées ne sont pas organisées et restent confuses. Le candidat reste sur une simple description de sa propre pratique avec des connaissances très superficielles voire erronées. La mise en relation de la pratique avec une perspective de mise en œuvre pédagogique reste anecdotique voire inexistante. Le questionnement du jury ne permet pas de mettre en évidence des connaissances, des compétences ou une éthique de l'enseignement. L'EPS peut parfois apparaître comme un « objet non identifié ». Les relations avec les autres champs disciplinaires sont rarement évoquées.

04-07 : l'analyse de la pratique pour lui-même conduite par le candidat est anecdotique. L'exposé est souvent court et ne permet ainsi pas au candidat de montrer au jury qu'il a conduit une analyse des conditions de la préparation de son épreuve et une réflexion sur les mises en œuvre attendues à l'école. Les connaissances sont lacunaires ou parfois erronées (par exemple sur les programmes de l'EPS ou sur la réglementation de la natation scolaire...). Les processus d'apprentissage proposés ne permettent pas d'envisager un élève qui apprend en EPS à l'école. Les situations proposées sont le plus souvent fermées et/ou inadaptées au public de l'école. Le projet de l'enseignant, quand il existe, passe avant celui de l'élève. Quand elles sont évoquées, les relations avec les autres champs disciplinaires ne sont pas organisées.

08-12 : l'analyse de la pratique pour lui-même reste superficielle quand elle est conduite par le candidat. L'exposé préparé est récité et stéréotypé. Il fait souvent apparaître la motivation comme un problème pour entrer dans l'activité. Cette problématique est généralement prise en compte dans les propositions pédagogiques faites par le candidat, mais les éléments liés à la didactique de l'activité sont peu développés. Les connaissances générales sur l'EPS et les connaissances spécifiques aux APSA sont génériques voire quelquefois discutables. L'entrée est essentiellement axée sur l'APSA dont la logique interne est peu connue et la place de l'élève est peu lisible par le jury. La nécessité des relations avec les autres champs disciplinaires est connue, mais les propositions restent très générales.

12-15 : l'analyse de la prestation physique est présentée par le candidat mais parfois un peu sommairement. L'exposé, bien que préparé, laisse apparaître quelques imprécisions qui peuvent porter sur la connaissance de l'APSA, les modalités de préparation d'une échéance, ou sur les liens qui peuvent être envisagés pour une mise en œuvre scolaire. Les finalités et programmes sont généralement connus, des éléments relatifs à la connaissance de l'enfant sous-tendent les choix pédagogiques et didactiques mais de façon parfois incomplète. Les démarches pédagogiques utilisées pour enseigner l'EPS à l'école sont connues et permettent de mettre l'élève en activité. Les choix à opérer par celui-ci restent cependant dictés par des alternatives proposées par l'enseignant. Des lacunes apparaissent sur « ce qu'il y a à apprendre ». Les relations avec les autres champs disciplinaires sont prévues et deviennent plus précises mais elles n'orientent pas vraiment les choix d'enseignement.

16-20 : l'analyse de la pratique pour lui-même conduite par le candidat est pertinente (il indique par exemple des repères fiables sur sa prestation du matin). L'exposé est parfaitement structuré et fait apparaître des connaissances précises sur l'APSA choisie en pratique : connaissances sur les méthodes de préparation et d'entraînement, sur l'inscription culturelle de l'activité dans le paysage social, sur les enjeux scolaires de l'activité, sur les mises en œuvre pédagogiques attendues à l'école. Le candidat propose des démarches d'apprentissage illustrées par des entrées différenciées (entrées par le processus, le projet de l'élève, la situation, l'enseignant...). Le jury peut percevoir un élève actif engagé dans un véritable apprentissage moteur. La réflexion du candidat trouve sa justification dans les finalités et programmes de l'EPS qui sont parfaitement connus. La connaissance du développement de l'enfant et de l'APSA support de questionnement lui permet de justifier ses choix didactiques et pédagogiques et de proposer des contenus porteurs de sens pour l'élève. Celui-ci est confronté à un problème et à des choix qui lui permettent d'apprendre et de progresser grâce à la connaissance du résultat de ses actions. Les relations avec les autres champs disciplinaires sont réfléchies, pertinentes et orientent les choix d'enseignement.

En outre, il convient de rajouter les observations suivantes : d'une façon générale, à l'exposé, le lien avec les autres disciplines scolaires est rarement fait par les candidats qui n'obtiennent pas la moyenne à l'épreuve. La même observation peut être faite concernant l'item « lien avec le développement de l'enfant ».

Par rapport au questionnement du jury, les candidats qui n'obtiennent pas la moyenne à l'épreuve répondent de façon très superficielle aux questions sur les différents champs, ou, s'ils sont parfois pertinents sur certaines réponses, ils méconnaissent aussi significativement certains points de la problématique de l'EPS à l'école.

Conseils de préparation

On peut rappeler les conseils de préparation donnés à l'issue du précédent concours :

Bien qu'il n'y ait pas d'« attentes types » de la part du jury, quelques éléments paraissent toutefois incontournables à prendre en compte pour préparer l'entretien.

- Un exposé organisé qui mette en relation des connaissances utiles à l'analyse de sa préparation et de sa prestation avec des connaissances sur le développement de l'enfant, les finalités et programmes de l'EPS, la logique interne des APSA...dans la perspective d'une mise en œuvre réaliste et efficace de l'EPS à l'école.
- Un entraînement à la communication orale.
- Une aptitude à problématiser une situation d'enseignement.
- Une connaissance et un regard critique sur les différents modes d'intervention pédagogique.
- Une connaissance de la didactique de l'EPS et des APSA supports de l'entretien (cet élément a été moins valorisé par le jury que la réflexion pédagogique du candidat, mais il a permis de départager de bonnes prestations et de très bonnes prestations) ou comment faire apprendre ce qu'il y a à apprendre.
- Des exemples concrets de situations d'apprentissage mises en relation d'une part avec un objectif de cycle et d'autre part clairement articulées avec la/les problématiques d'apprentissages moteurs soulevées par les candidats.
- Une connaissance réfléchie de la terminologie utilisée dans l'enseignement (par exemple, que veut dire être acteur de ses apprentissages ?) et plus spécifiquement en EPS (par exemple, qu'est-ce que la logique interne d'une APSA ?).
- Une connaissance des textes encadrant la mise en œuvre de l'EPS à l'école. »

Il convient également pour les candidats de bien cerner la polyvalence du professeur des écoles. Cette polyvalence doit aider le jeune élève à se situer dans un monde complexe. L'EPS participe alors nécessairement et pleinement à cette polyvalence, mais doit aussi garder son caractère spécifique (notamment de discipline d'« action »). Par ailleurs, les justifications théoriques (connaissances d'auteurs) qui peuvent justifier de choix de mises en œuvre concrètes de l'enseignement (de l'EPS ou d'autres disciplines) ne doivent pas être occultées par les candidats qui pourront montrer ainsi qu'ils ont commencé à intégrer ce nécessaire aller-retour entre pratique et analyse du métier d'enseignant.